

Rapport national Madagascar

ANALYSE DE LA PAUVRETE
DES ENFANTS A MADAGASCAR



Préface

Cette analyse nationale sur la pauvreté des enfants à Madagascar fait suite à l'étude régionale sur la pauvreté et les disparités touchant les enfants dans la région de l'Océan Indien en 2010. Mise à jour par rapport aux récents résultats d'enquête permanente sur les ménages en 2010, la présente étude révèle que, malgré quelques progrès, des pourcentages importants d'enfants sont toujours laissés pour compte. Elle met en évidence les difficultés de l'Etat Malgache à honorer ses engagements pour respecter les droits fondamentaux des enfants.

Madagascar compte environ 10 millions d'enfants de moins de 18 ans selon l'EPM 2010, soit 53,4% de la population totale. Selon les méthodes adoptées pour analyser la pauvreté monétaire et la privation des enfants, il s'est avéré qu'environ 8,2 millions d'enfants de moins de 18 ans sont affectés par la pauvreté monétaire et vivent en dessous du seuil de la pauvreté.

Par ailleurs, les enfants malgaches sont fortement touchés par différentes privations, sévère ou moins sévère, en matière de nutrition, de santé, d'éducation, de logement, d'eau et d'assainissement, de protection et d'accès à l'information. A titre d'illustration, les privations sévères touchent le logement pour 56% des enfants malgaches et les conditions d'assainissement adéquat pour 47% des enfants. Les autres privations sont tout aussi importantes et présentent de fortes disparités selon les groupes d'âge des enfants, leur sexe, les régions où ils habitent, leur quintile de bien-être et leur milieu de résidence. A noter que les différentes privations touchent également les enfants qui ne sont pas pauvres monétairement.

Cette étude, riche en informations et analyses, servira à améliorer la prise de conscience nationale sur l'ampleur et la profondeur de la pauvreté des enfants malgaches. Elle servira également de base pour faire le plaidoyer et promouvoir les intérêts des enfants. Elle apportera un éclairage et une aide aux décideurs à mettre en œuvre des politiques économiques et sociales pour lutter contre la pauvreté des enfants.

Sur la base des recommandations de la présente étude, l'UNICEF encourage fortement l'Etat Malgache à mieux cibler les domaines d'affectation et de répartition des ressources destinées à la réduction de la pauvreté, de manière à ce qu'une meilleure équité soit la ligne directrice des programmes nationaux.

Bruno MAES
Représentant de l'UNICEF Madagascar

Remerciements

Ce rapport d'étude sur la pauvreté des enfants à Madagascar a vu le jour avec la collaboration active d'un grand nombre de personnes et d'organisation. Nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance à tous ceux qui sont intervenus depuis la conception de l'étude en 2010, à élaborer les méthodologies, à définir les paramètres et les indicateurs à étudier, à analyser les données, ainsi qu'à la mise en œuvre de l'étude.

Leur soutien tout au long de l'analyse et la rédaction de la présente étude a été très apprécié.

Nos plus sincères remerciements vont au Management de l'UNICEF Madagascar, Monsieur Bruno MAES, Représentant de l'UNICEF Madagascar, Madame Natascha PADDISON, Chef de Section Planning et Monitoring UNICEF Madagascar, pour leur vision éclairée et leur soutien infaillible.

Nos remerciements vont également à l'endroit du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), pour son appui technique dans l'analyse et le traitement des données de l'EDS, à travers son Conseiller Technique Principal en Recensement, Monsieur Macoumba THIAM. Ses précieux apports techniques ont permis de sortir les indicateurs de privations.

Le rapport a aussi bénéficié des compétences techniques des personnes ressources suivantes : Madame Solrun Engilbertsdottir de l'UNICEF New York pour la guidance technique et le peer review du rapport, Madame Dorothee Klaus et Madame Olga Ramaromanana de l'UNICEF Madagascar pour leurs contributions techniques aux recherches et leurs efforts d'encadrement du consultant national, Monsieur Andriamampianina Rakotomalala, Monsieur Daniel TIMME de l'UNICEF et Monsieur Maurice APTED pour leur conseil et assistance technique en Communication. Nous les remercions vivement pour leurs disponibilités et leurs contributions louables.

Nous tenons également à remercier vivement l'appui de l'Université d'Antananarivo, à travers la Faculté de Droit, de Gestion, de l'Economie et de la Sociologie, dirigée par Monsieur le Doyen, Monsieur Ranovona Andriamaro, Madame Faratiana Esoavelomandroso et Madame Lydia Randrianja, Enseignants chercheurs à l'Université d'Antananarivo, pour leur disponibilité et leur engagement à entamer des débats et des discussions sur la problématique de la pauvreté et de privation des enfants malgaches, avec les étudiants universitaires, les partenaires gouvernementaux et la société civile.

Table des matières

#

PRÉFACE	II
TABLE DES MATIÈRES	IV
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	1
CONTEXTE GÉNÉRAL	2
I.1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE	2
I.2. CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE	2
I.2.1. Crises sociopolitiques récurrentes	2
I.2.2. Démographie.....	3
I.3. CONTEXTE ÉCONOMIQUE	4
I.3.1 Aperçu macro-économique	4
I.3.2. Evolution de la Consommation	5
I.3.3. Aperçu de l'Emploi à Madagascar	6
I.3.4. Evolution de la pauvreté à Madagascar.....	6
I.3.5. Dépenses publiques.....	8
I.4. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	10
PAUVRETÉ MONÉTAIRE DES ENFANTS	11
II.1. CONCEPT ET MÉTHODOLOGIE.....	11
II.1.1. Concept et définitions.....	11
II.1.2. Mesure de la pauvreté monétaire	12
II.1.3. déterminants de la pauvreté.....	13
II.2. PAUVRETÉ MONÉTAIRE DES ENFANTS	13
II.2.1. Evolution de la pauvreté monétaire des enfants.....	13
II.2.2. La pauvreté des enfants selon les régions et le milieu de résidence	14
II.2.3. La pauvreté des enfants selon le sexe du chef de Ménage	16
II.2.4. La pauvreté des enfants selon la taille des ménages.....	17
II.2.5. La pauvreté des enfants selon le statut d'activités des chefs de ménages.....	19
II.2.6. La pauvreté des enfants selon le niveau d'instruction du chef de ménage	20
II.2.7. Caractéristiques des enfants.....	21
II.3. LES DETERMINANTS DE LA PAUVRETÉ MONETAIRE	21
APPROCHE PAR LE BIEN ÊTRE DE LA PAUVRETÉ DES ENFANTS	24
III.1. CONCEPT ET MÉTHODOLOGIE.....	24
III.2. SITUATION DES PRIVATIONS DES ENFANTS	27
III.2.1. Nutrition	29
III.2.2. Santé	34

III.2.3. Eau	40
III.2.4. Assainissement	46
III.2.5. Education	49
III.2.6. Information	55
III.2.7. Logement	59
III.2.8. Protection	63
AUTRES INDICATEURS DE PRIVATION (AIP) DES ENFANTS ET PAUVRETÉ MONÉTAIRE	69
IV.1. MÉTHODOLOGIE.....	69
IV.2. RÉSULTATS GÉNÉRAUX : LIEN ENTRE PAUVRETÉ MONÉTAIRE ET PRIVATION (AIP)	70
IV.3. LA PAUVRETÉ ABSOLUE : AU MOINS DEUX FORMES DE PRIVATIONS SÉVÈRES.....	72
IV.4. LES AUTRES INDICATEURS DE PRIVATION (AIP).....	76
IV.4.1. Habitation.....	77
IV.4.2. L'installation sanitaire	77
IV.4.3. L'accès à l'eau potable ou protégée.....	78
IV.4.4. L'accès à l'information	79
COMMENT ATTEINDRE LES ENFANTS ?	81
V.1. PRÉALABLES AUX DIFFÉRENTES ACTIONS À MENER	81
V.2. AUGMENTER LE REVENU DES MÉNAGES.....	84
V.2.2. Des mesures en faveur de la création d'emploi	84
V.3. AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS AUX MÉNAGES.....	84
V.3.1. Nutrition.....	84
V.3.2. Education	85
V.3.3. Santé.....	85
V.3.4. Cadre de vie des enfants (Eau, Assainissement, Habitation)	86
V.3.5. Protection des enfants	87
V.4. QUELQUES PISTES CONCRÈTES POUR ATTEINDRE LES ENFANTS PAUVRES.....	87

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution de l'Indice synthétique de fécondité	4
Tableau 2 : Evolution récente des indicateurs macroéconomiques de Madagascar.....	4
Tableau 3 : Indices de Gini et taux de pauvreté entre 1993 et 2010	6
Tableau 4 : Evolution des dix dernières années de l'IDH	7
Tableau 5 : Evolution de l'incidence de la pauvreté par faritany (ex-province).....	7
Tableau 6 : Evolution de l'intensité de la pauvreté par faritany (ex-province)	8
Tableau 7 Budget de l'Etat entre 2005 et 2011 (Loi de finances).....	8
Tableau 8: Situation de la pauvreté monétaire des enfants selon les régions en 2010	14
Tableau 9 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon le genre du Chef de ménage	17
Tableau 10 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon le statut d'activité du chef de ménage.....	19
Tableau 11 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon leur classe d'âge	21
Tableau 12: Résultats économétriques	22
Tableau 13 : Définitions opérationnelles des différentes privations.....	26
Tableau 14: Situation des privations selon le milieu de résidence	28
Tableau 15: Situation des privations selon les régions	28
Tableau 16 : Privation en matière de nutrition selon certaines caractéristiques sociodémographiques ..	31
Tableau 17 : Quelques indicateurs de ressources de santé entre 2001-et 2007	34
Tableau 18 : Evolution des dépenses totales de santé (DTS) entre 2003 et 2007.....	34
Tableau 19 : Privation en matière de santé pour les enfants de 12-23 mois	35
Tableau 20 : Evolution des taux de desserte en eau potable entre 2000 et 2009.....	40
Tableau 21 : Sources d'approvisionnement en eau.....	41
Tableau 22 : Evolution des taux d'utilisation de latrines 2004 et 2009	46
Tableau 23 : Privation des enfants de moins de 18 ans en assainissement	46
Tableau 24 : Taux de scolarisation entre 2001 et 2010	50
Tableau 25: Proportion d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des sept derniers jours et des douze derniers mois, par région.....	65
Tableau 26 : Classification des privations	70
Tableau 27 : Classement selon le nombre de privation sévère	71
Tableau 28 : Classement selon le nombre de privation sévère et selon le milieu	71
Tableau 29 : Incidence de la pauvreté absolue des enfants selon la pauvreté monétaire	73
Tableau 30 : Incidence de la pauvreté absolue des enfants selon la pauvreté monétaire et selon le milieu	73
Tableau 31 : Incidence de la pauvreté absolue selon diverses caractéristiques du ménage	74
Tableau 32 : Incidence de la pauvreté absolue selon les provinces et les régions	75
Tableau 33 : Répartition des enfants selon la qualité de leur habitation, selon la pauvreté monétaire et selon le milieu.....	77
Tableau 34 : Répartition des enfants selon la qualité de leur installation sanitaire et selon la pauvreté monétaire.....	77
Tableau 35 : Répartition des enfants selon l'accès à l'eau protégée et selon la pauvreté monétaire	79
Tableau 36 : Répartition des enfants selon l'accès à l'information et selon la pauvreté monétaire	79
Tableau 37: Sources des données utilisées dans l'étude	91
Tableau 38 Evolution des dépenses publiques entre 1999 et 2009 (OGT).....	93
Tableau 39 Evolution des recettes publiques entre 1999 et 2009 (OGT).....	94
Tableau 40 : Budgets votés des secteurs sociaux entre 2005 et 2011	94
Tableau 41 : , Budget de l'État et budget du secteur éducatif entre 2003 et 2008.....	95
Tableau 42 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon les Faritany.....	96
Tableau 43 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon les Régions et la classe d'âge	97

Tableau 44 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon le sexe du chef de ménage (2005 et 2010).....	99
Tableau 45 : Pauvreté monétaire selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et la classe d'âge	100
Tableau 46 : Pauvreté monétaire des enfants selon le statut d'activité du chef de ménage (2005 et 2010).....	101
Tableau 47 : Pauvreté monétaire selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et la classe d'âge	102
Tableau 48 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon les Faritany.....	103
Tableau 49 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon le milieu de résidence et régions	103
Tableau 50 : Enregistrement des naissances des enfants âgés de moins de 5 ans	105
Tableau 51 Situation Scolarité par niveau de pauvreté en 2010	105
Tableau 52: Répartition des enfants selon le type de logement occupé, par milieu.....	105
Tableau 53: Résidence des enfants et enfants orphelins	106
Tableau 54 : Travaux dommageables et dangereux des enfants de 5 à 17 ans	107
Tableau 55 : Différents types de violence contre les enfants par sexe.....	107
Tableau 56: Privation (AIP) et pauvreté monétaire selon le milieu de residence	108
Tableau 57: Résultats économétriques (effets marginaux).....	109

Liste des graphiques

Figure 1 : Madagascar sur la carte	2
Figure 2 : Pauvreté monétaire et croissance économique	2
Figure 3 : Pyramide des âges de la population de Madagascar	3
Figure 4 : Evolution du PIB par tête prix constant entre 1980 et 2010	5
Figure 5 : Pauvreté monétaire des enfants selon les régions	16
Figure 6 : Evolution de la Pauvreté monétaire des Enfants selon la taille des ménages	18
Figure 7 : Pauvreté monétaire selon le nombre d'enfants	19
Figure 8 : Evolution de la Pauvreté monétaire des Enfants selon le niveau d'instruction du chef de ménage	20
Figure 9: Domaines de privation des enfants	27
Figure 10: Retard de croissance des enfants de moins de 5 ans	30
Figure 11: Privation en matière de nutrition	31
Figure 12: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière de nutrition	32
Figure 13: Privation en matière de nutrition	33
Figure 14: Privation en matière de santé	37
Figure 15: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière de santé	38
Figure 16 : Privation en matière de santé	39
Figure 17: Privation en eau	42
Figure 18: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière d'accès à l'eau	44
Figure 19: Privation en matière d'accès à l'eau	45
Figure 20: Privation en matière d'assainissement	47
Figure 21: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière d'assainissement	48
Figure 22: Privation en matière d'assainissement	49
Figure 23: Privation en matière d'éducation	51
Figure 24: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière de scolarisation	52
Figure 25: Privation en matière de scolarisation	54
Figure 26: Privation en matière d'information	56
Figure 27: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière d'information	57
Figure 28: Privation en matière d'information	58
Figure 29: Privation en matière de logement	60
Figure 30: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière de logement	61
Figure 31: Privation en matière de logement	62
Figure 32: Privation en matière de protection	64
Figure 33: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière de protection	66
Figure 34: Privation en matière de protection	67
Figure 35: Privation en matière de protection	67
Figure 36 : Répartition de la population malgache et des enfants selon le nombre de privations sévères	72
Figure 37 : Incidence de la pauvreté absolue et niveau d'instruction du chef de ménage	75
Figure 38 : Répartition de la population selon le critère de privation et selon la pauvreté monétaire	76
Figure 39 : Répartition de la population selon le critère de privation d'installation sanitaire, selon la pauvreté monétaire et selon le milieu	78
Figure 40 : Répartition des enfants selon le critère de privation d'information, selon la pauvreté monétaire et selon le milieu	80
Figure 41 : Comment atteindre les enfants pauvres	83
Figure 42 : Caractéristiques des ménages pauvres	111

Liste des encadrés

Encadré 1 : Seuil de pauvreté	12
Encadré 2 : Déterminants de la consommation	22
Encadré 3 : Témoignage du chef d'un CSB II dans le Sud de Madagascar	85
Encadré 4 : Recommandations des enfants pour l'amélioration de leur cadre de vie	86

Acronymes

ACN	Agent Communautaire de Nutrition
AEN	Actions Essentielles en Nutrition
AEP	Adduction d'Eau Potable
AFD	Agence Française pour le Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AMIO	Agence de mise en œuvre
ANDEA	Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
APC	Abolition Protection Contrôle
APD	Aide Publique au Développement
ARV	Antirétroviraux
ASAMA	Action Scolaire d'Appoint pour les Malgaches Adolescents
BAD	Banque Africaine pour le Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique
BCM	Banque Centrale Malagasy
BIT	Bureau International du Travail
CAP	Comportement Attitude Pratique
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CCD	Comité Communal de Développement
CDN	Comité Directeur National
CIRDR	Circonscription de Développement Rural
CISCO	Circonscription Scolaire
CNLS	Comité National de Lutte contre le VIH/SIDA
CNLTE	Comité national de Lutte Contre le travail des enfants
CNN	Conseil National de Nutrition
COMMODE	Conseil Malgache des ONG pour le Développement de l'Environnement
CRDE	Commission de Réforme du Droit des Enfants
CSB	Centre de Santé de Base
CSP	Catégorie Socio-Professionnelle
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CTV	Centre de Test Volontaire
DEFP	Direction de l'Education Fondamentale et Préscolaire
DGEA	Direction Générale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
DPMPM	Police des Mœurs et de la Protection des Mineurs
DRDR	Direction Régionale de Développement Rurale
DRSPF	Direction Régionale de la Santé et du Planning Familial
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DTS	Droit de Tirage Spécial
EDS	Enquête Démographique et de Santé

EKA	Ezaka Kopia ho an'ny Ankizy (Acte de naissance pour les Enfants)
EPM	Enquête Prioritaire auprès des Ménages
EPT	Education pour Tous
ESEC	Exploitation Sexuelle des Enfants à des fins Commerciales
ESPC	Enseignement Secondaire du Premier Cycle
FAF	Farimbona ho An'ny Fampandrosoana
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population
FRAM	Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra (Association des Parents d'Elèves)
FTI	Fast Track Initiative
GCU	Grand Centre Urbain
GTIC	Groupe de Travail Interdisciplinaire de Coordination
IDA	International Développement Aid
IDE	Investissement Direct Etranger
IEC	Information- Education- Communication
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPEC	International Programs for Abolition for Works Children
IPPTE	Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés
IRA	Infection Respiratoire Aigue
IST	Infection Sexuellement Transmissible
MADIO	Madagascar Dial INSTAT ORSTOM
MAP	Madagascar Action Plan
MEFB	Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget
MEM	Ministère de l'Energie et des Mines
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MFPTLS	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
MGA	Malagasy Ariary
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey
MINJUS	MINistère de la JUstice
MSPFPS	Ministère de la Santé, de la Planification Familiale et de la Protection Social
NAC	Projet de Nutrition à Assise Communautaire
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODEROI	Observatoire des Droits des Enfants dans la Région Océan Indien
OEV	Orphelin et Enfant Vulnérables
OGT	Opérations Générales du Trésor
OMCNAT	Organisme Mixte de Conception NATionale
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMEF	Observatoire Malgache de l'Emploi et de Formation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONN	Office National de Nutrition
ONUSIDA	Agence des Nations Unies pour la Lutte contre le SIDA
OPEP	Organisation des Pays et Etats Producteurs de pétrole
OPTE	Observatoire Provincial du Travail de l'Enfant
ORN	Office Régional de Nutrition
PACTE	Prévention Abolition Contrôle de Travail des Enfants
PAD	Programme Assortis de Délais
PADR	Plan d'Action pour le Développement Rural
PAIS	Programme d'intégration de l'approvisionnement et de la logistique des intrants de santé
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCD	Plan Communal de Développement
PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PDSSPS	Plan de Développement du Secteur Santé et de la Protection Social

PEV	Programme Elargi de Vaccination
PFTE	Pires Formes du Travail des Enfants
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'Investissement Public
PMA	Paquet Minimal d'Activité
PNA	Plan National d'Actions
PNAEPA	Programme National d'Accès à l'Eau potable et à l'Assainissement
PNALTE	Plan National d'Action de Lutte contre le Travail des Enfants
PNAN	Plan National d'Action pour la Nutrition
PNANS	Programme National d'Alimentation et de Nutrition Scolaire
PNASS	Programme National d'Alimentation et de santé scolaire
PNAVE	Plan National d'Action pour combattre la Violence à l'égard des Enfants
PNGRPS	Programme National de Gestion de Risques et de Protection Sociale
PNNC	Programme National de Nutrition Communautaire
PNPS	Politique Nationale de Protection Sociale
PNS	Politique Nationale de Santé
PNSA	Politique et Stratégie nationales de l'Assainissement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPAC	Plan Pluriannuel d'Actions Complet
PPN	Politique Nationale de Nutrition
PRD	Plan Régional de Développement
Programme EKA	Programme national de réhabilitation de l'enregistrement de naissance
PSDR	Programme de Soutien au Développement Rural
PSN	Plan Stratégique National de lutte contre le VIH/SIDA
PSSA	Programme Spécial de Sécurité Alimentaire
PTME	Prévention de la Transmission Mère –Enfant
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
QMM	QIT Madagascar Minerals
ROR	Réseau des Observatoires Ruraux
SEECALINE	Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie
SIDA	Syndrome Immuno Déficience Acquise
SNGRPS	Stratégie de Gestion de Risques et de Protection Sociale
SPDF	Service de la Promotion des Droits Fondamentaux
SSD	Service de Santé de District
SSME	Semaine de la santé de la mère et de l'enfant
STA	Secrétariat Technique pour l'Ajustement
STD	Service Technique Déconcentré
UE	Union Européenne
UNGASS	UN General Assembly Special Session on Drugs
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
US	United States
USAID	United States Agency for International Development
USD	United States Dollar
VCE	Violence Contre les Enfants
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WWF	World Wide Fund
ZAP	Zone d'Administration Pédagogique
ZFI	Zone Franche Industrielle

Résumé exécutif

Résumé exécutif

Depuis la première mesure de la pauvreté monétaire à Madagascar en 1993, la pauvreté chez les enfants est généralement analysée comme la pauvreté d'un sous ensemble vulnérable de la population. On a tendance à prendre la pauvreté des enfants comme la conséquence de la pauvreté générale du pays. L'accent est dans ce cas mis sur la pauvreté matérielle et que l'on n'a pas tellement la possibilité de changer à court terme cette situation. Dans cette optique, l'enfant n'est qu'un individu membre du ménage ayant quelques caractéristiques communes. On peut naturellement admettre que la pauvreté des enfants ne concerne que les pays pauvres.

En fait, la pauvreté des enfants est plus répandue que l'on croit : elle affecte la vie de millions d'entre eux aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres. Le dispositif de suivi de la pauvreté chez les enfants existe depuis quelques années dans les pays développés. L'enfance n'est plus simplement la période séparant la naissance de l'âge adulte. Elle évoque l'état et la condition de la vie d'un enfant, en bref la qualité de vie durant ces années. Des chercheurs de renommée internationale ont montré que c'est la qualité de l'enfance qui détermine l'avenir de l'enfant. Il est donc économiquement plus rentable d'investir dans l'enfant que dans l'adulte. C'est ce dernier résultat qui donne une dimension particulière à la pauvreté des enfants et qui montre aussi que l'approche monétaire de la pauvreté n'est pas suffisante pour appréhender la pauvreté des enfants. La notion de privation a été introduite grâce aux travaux de recherche de l'Université de Bristol. Les enfants vivent la pauvreté comme un environnement qui détruit leur développement mental,

physique, émotionnel et spirituel¹. C'est pourquoi celle-ci apparaît comme un phénomène multidimensionnel regroupant des aspects relatifs à la dimension monétaire, mais aussi à des privations des droits et des besoins essentiels touchant les domaines de la santé, de l'éducation, du logement, de l'information, de la nourriture, de l'eau, de l'assainissement et des autres services de base.

Selon l'EPM 2010, les enfants de moins de 18 ans représentent 53,4% de la population totale soit environ 10 millions d'individus en 2010. Si cette population jeune est un incontestable facteur de développement, elle n'en constitue pas moins dans l'immédiat une charge considérable pour la nation. Par ailleurs, avec un taux d'accroissement de la population de 2,8% par an, la population doublerait en 25 ans. Ce taux est capital pour l'économie car la disponibilité des infrastructures de base (routes, écoles, hôpitaux) risque de ne pas pouvoir suivre cette tendance.

¹ Unicef, 2005, Rapport sur la Situation des enfants dans le monde 2005 : l'enfant en péril

Cette étude a pour objectif de montrer les différents aspects du problème de pauvreté des enfants à Madagascar afin d'apporter quelques éclairages pour les actions futures. Les résultats de cette étude devront permettre de mieux prendre en compte les spécificités des enfants dans la conception et la mise en œuvre des politiques nationales de développement (lois, stratégies, programmes, budgets).

Comme mentionné précédemment, la perception de la pauvreté chez les enfants n'est pas la même que chez les adultes. Dans la pratique, des hypothèses sont nécessaires pour saisir au moins les caractéristiques des enfants pauvres dans les domaines jugés prioritaires : richesse matérielle, éducation, santé, nutrition, accès à l'eau, protection, information. L'analyse des données² permet de dégager certaines caractéristiques des individus pauvres dont les enfants.

Les enquêtes ménages les plus récentes couvrant le territoire forment la base des données analysées durant cette étude. Les résultats saillants issus de l'analyse de la pauvreté des enfants sont les suivants :

- La pauvreté monétaire s'est dégradée entre l'année 2005 et 2010, passant de 68,5 à 76,5% pour l'ensemble de la population, contre 76,6 à 82% pour les enfants de moins de 18 ans. Cette tendance est valable aussi bien dans le milieu urbain (52 à 54,2 contre 60 à 61,7) que dans le milieu rural (73,5 à 82,2 contre 78,3 à 86,6). Il en est de même au niveau des régions sauf pour la région de Sofia où le taux de pauvreté a baissé de 80,7% en 2005 à 71,5% en 2010 pour l'ensemble de la population. L'incidence de la pauvreté des enfants a fortement augmenté dans toutes les régions avec des écarts allant de 2 à 17,7 points en pourcentage entre 2005 et 2010.
- Les enfants vivent une situation plus intense et plus critique que les adultes en termes de pauvreté monétaire. Cependant, la pauvreté monétaire n'est pas suffisante à elle seule pour évaluer les privations des enfants. En effet, pour les enfants qui se trouvent au-dessus de la ligne de pauvreté, certaines privations touchent plus ou moins sévèrement les enfants telles que la nutrition, la santé, l'éducation, le logement, l'accès à l'eau et à l'assainissement, la protection et l'information.
- Les privations, qu'elles soient sévères ou moins sévères, affectent le développement et l'épanouissement des enfants. Le niveau de privation touchant les enfants est élevé et présente des fortes disparités lorsqu'on considère les groupes d'âge des enfants, leur sexe, les régions où ils habitent, leur quintile de bien-être et leur région de résidence.
- Les privations en matière de logement et d'assainissement affectent le plus les enfants de moins de 18 ans. Les expériences à Madagascar sont assez limitées et portent essentiellement sur la gestion urbaine. 84,5% des enfants de moins de 18 ans sont dans une situation de privation moins sévère et habitent dans un logement avec 4 personnes ou plus par chambre ou dans un logement sans plafond tandis que 55,6% de ce même groupe d'enfants sont en privation sévère et vivent dans un logement avec cinq (ou plus) personnes par chambre et dans un logement avec sol sans aucune protection.
- Quant à la privation en assainissement, elle touche 97,9% des enfants de moins de 18 ans qui utilisent des installations sanitaires non améliorées et plus de 47% d'enfants de ce même groupe ne disposant pas de toilettes ou de système d'évacuation des excréments.
- En matière de nutrition, la privation se définit par le retard de croissance et la situation des enfants de moins de 5 ans est critique. A Madagascar, les raisons de retard de croissance pourraient s'expliquer par les soins inadéquats et les habitudes alimentaires inappropriées, l'accès inadéquat aux services de santé et un environnement insalubre, ainsi que l'insécurité alimentaire au niveau des ménages. Ainsi, un enfant sur deux de moins de 5 ans connaît une privation moins sévère de moins de 2σ de retard de croissance contre plus d'un enfant sur quatre de moins de 5 ans en situation de privation sévère, se situant à moins de 3σ de retard de croissance. En général, les enfants de sexe masculin sont affectés par la privation sévère.

² Les données analysées et traitées dans le présent rapport est l'EPM 2010, l'EDS pour les années d'enquêtes appropriées et concernées par les tendances

- La privation des enfants de moins de deux ans en matière de santé est importante. En effet, un enfant sur deux de moins de deux ans connaît la privation moins sévère donc n'a pas reçu les huit vaccins (BCG, DTCoq1, DTCoq2, DTCoq3, Polio0, Polio1, Polio2, et rougeole) tandis que 13,3% d'enfants de 12-23 mois n'ont jamais reçu une vaccination, donc en situation de privation sévère. La situation est critique pour cette catégorie d'enfants notamment les enfants habitant en zone rurale. La disponibilité des centres de soins à proximité, un meilleur niveau d'éducation des mères, les coûts des soins, l'attachement à la médecine traditionnelle, l'automédication et même la mauvaise qualité du service public de santé constituent autant de barrières à l'accès des enfants pauvres aux services de santé.
- Les difficultés d'accès à l'eau demeurent un problème pour les ménages malgaches et affectent davantage les enfants. 2,3% des enfants de moins de 18 ans peuvent avoir accès à de l'eau de qualité, mais celle-ci se trouve souvent à plus de 30 minutes de leur domicile. Cette situation affecte d'autant plus les enfants car ce sont eux qui sont souvent chargés de l'approvisionnement en eau du ménage. La situation est plus critique car 37,1% des enfants sont sévèrement privés d'eau, ou doivent utiliser l'eau des rivières, des lacs, des ruisseaux et des digues ou doivent chercher de l'eau à plus de 30 minutes du domicile.
- L'éducation est un droit humain³ qui contribue à l'amélioration de la sécurité, de la santé et de la prospérité de tout un chacun, tout en favorisant le progrès social, économique et culturel. L'accès ou non à l'éducation constitue un indicateur important de la pauvreté des enfants. Cependant, les enfants malgaches ne sont pas tous scolarisés et la situation est cruciale. A Madagascar, beaucoup d'efforts ont été faits, mais ceux-ci restent insuffisants. Au niveau national, la proportion d'enfants de 6-17 ans affectée par la privation sévère, c'est-à-dire qui n'a jamais fréquenté l'école et ne fréquente pas l'école actuellement, est de 14,2% tandis que 10,8% des enfants du même groupe d'âge sont dans une situation de privation moins sévère ou n'ont pas achevé le cycle primaire et qui ne sont pas actuellement scolarisés.
- En ce qui concerne l'information, la situation est aussi critique : 27,5% des enfants n'ont pas accès à une radio ou télévision, à un téléphone, à un journal imprimé ou à un ordinateur c'est à dire à aucun médium de communication.
- Les enfants qui n'habitent pas avec leurs parents sont mal protégés et exposés à différents risques. C'est le cas de près de 20% d'enfants de moins de 18 ans qui ne vivent pas avec l'un des deux parents et des 14,6% d'enfants qui n'habitent pas avec les deux parents. Le bien-être des enfants est non seulement tributaire de l'environnement dans lequel ils se trouvent, mais surtout de la capacité des actifs du ménage face aux différents risques. Par ailleurs, beaucoup d'entre eux sont contraints de travailler pour contribuer aux charges du ménage. Cependant, le fait de vivre avec les parents biologiques ne garantit pas l'exclusion des enfants du monde du travail ni une exposition moindre aux violences et autres exploitations.
- Les différentes privations touchent également les enfants qui ne sont pas pauvres monétairement. Selon la méthodologie de David Gordon et Al., on note une forte disparité entre les enfants pauvres et les enfants non pauvres monétairement. En effet, ¾ des enfants non pauvres monétairement sont touchés par deux formes de privation sévère (au sens AIP ou autres indicateurs de privation : habitation, eau, installation sanitaire et information). En revanche, la quasi-totalité des enfants pauvres monétairement présente au moins une forme de privation. Lorsqu'un enfant est touché par au moins deux formes de privation sévère, on parle de la pauvreté absolue selon cette même méthodologie. Ainsi, plus de trois enfants sur quatre vivent dans la pauvreté absolue. Cette situation concerne plus de 86% des enfants pauvres monétairement tandis qu'elle concerne 46% pour les enfants non pauvres monétairement. Cette forme de privation présente également de forte disparité selon les milieux de résidence et les régions où vivent les enfants.

Le rôle de l'enseignement notamment le secondaire, l'intégration de la lutte contre la pauvreté des enfants dans les stratégies de réduction de la pauvreté, l'insertion des indicateurs de pauvreté et de privation du bien être dans les objectifs millénaires du développement figurent parmi les recommandations. La promotion des actions sociales en faveur des enfants demandent une mobilisation de ressources plus importantes (financières, infrastructurelles, humaines), cela en complément à la bonne gouvernance qui exclut le favoritisme et la corruption. Etant donné les disparités importantes de la pauvreté et de privation des enfants dans les 22 régions,

³ Prévu par l'article 26 de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme (DUDH) du 10 décembre 1948

il est donc possible d'imaginer par la suite une répartition équitable des ressources selon les besoins régionaux pour répondre aux problématiques spécifiques régionales.

Comment atteindre les enfants pauvres et privés de leurs droits ? Cette étude servira de référence sur la situation des enfants malgaches pour toutes les interventions de développement et d'élaboration de politiques et de stratégies de lutte contre la pauvreté en réponse aux besoins spécifiques et surtout pour renforcer le respect des droits de l'enfant.

- Des préalables sont indispensables pour assurer les résultats de lutte contre la pauvreté des enfants : le renforcement de l'administration pour appliquer les normes d'efficacité, de transparence, de recherche de qualité, d'éthique professionnelle ainsi que l'adéquation de la structure organique de l'administration par rapport aux besoins de la population.
- Ensuite, agir dans le cadre du processus de décentralisation du pouvoir et de déconcentration de l'administration tout en identifiant et apportant progressivement des solutions aux contraintes matérielles, financières et techniques des structures décentralisées que sont la région, la commune et plus récemment les localités.
- Augmenter le revenu et la consommation des ménages et améliorer la qualité des services sociaux pour les privations. Pour assurer la durabilité de ces actions, il est nécessaire de mettre en place un système de protection sociale qui pourrait prévenir et atténuer des chocs éventuels pouvant affecter les ménages et les enfants.
- Influencer les débats politiques sur les dépenses dans les secteurs sociaux. Intégrer le concept de la pauvreté des enfants dans les systèmes nationaux de définition d'indicateurs, notamment pour le suivi des OMD1 et dans la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté aussi bien au niveau national que décentralisé. Les intégrer dans le processus de planification, de budgétisation et de suivi en faveur des enfants

Introduction

Depuis des années 1980, la réduction de la pauvreté est devenue une préoccupation majeure pour la plupart des pays en voie de développement et des agences d'aide. Cette préoccupation est apparue à la suite des effets négatifs de certains programmes de réformes économiques.

A Madagascar, la première série d'enquêtes auprès ménages (EPM) a permis d'estimer l'incidence de pauvreté à 70% en 1993. Dix-sept ans plus tard, après des hauts et des bas, ce taux s'est dégradé à 76,5%. Beaucoup de facteurs peuvent expliquer cette dégradation des conditions de vie des malgaches, malgré les différents programmes de réformes économiques et institutionnelles réalisées avec les partenaires techniques et financiers (PTF). Parmi ces facteurs, on peut citer entre autres les catastrophes naturelles (cyclones, sécheresse, invasion des criquets...), les crises socio-économiques 2002 et 2009, la crise financière mondiale (2008) et l'explosion du prix du pétrole sans oublier le problème de gouvernance dans le pays.

Il est clair qu'une réduction significative de l'incidence de pauvreté nécessite une croissance économique robuste et globale. Mais la réciproque, qui est aussi vraie, est souvent oubliée : sans politique de réduction de la pauvreté, il ne pourra y avoir de croissance économique durable car l'un des piliers de cette croissance est le capital humain. Néanmoins, vu l'ampleur de la pauvreté, une politique basée uniquement sur la redistribution ne sera pas suffisante⁴.

La présente étude contribue à une meilleure compréhension de la pauvreté à Madagascar en particulier chez les enfants de moins de 18 ans. En effet, l'analyse de la pauvreté des enfants va au-delà d'une simple analyse de la pauvreté d'un sous ensemble de la population. L'enfance n'est pas simplement la période séparant la naissance de l'âge adulte. Elle évoque l'état et la condition de la vie d'un enfant, en bref la qualité de vie durant ces années⁵. Selon différentes études, la qualité de l'enfance constituerait un facteur important pour le développement de l'enfant⁶. En s'appuyant sur des analyses coûts/bénéfices des programmes préscolaires et des mesures politiques alternatives pour renforcer l'équité, Heckman démontre que plus l'âge auquel ces mesures sont proposées est avancé, plus les bénéfices économiques des investissements diminuent. C'est pourquoi, l'analyse de la pauvreté des enfants n'est plus réservée uniquement aux pays pauvres et aux familles pauvres. Autrement dit, la pauvreté monétaire n'est pas suffisante pour appréhender la pauvreté des enfants.

Outre, la compréhension de la pauvreté des enfants, cette étude est aussi justifiée entre autres par la réalisation de l'enquête EPM en 2010 et la réalisation de l'enquête EDS en 2008-2009. Ces enquêtes offrent l'opportunité de mesurer les effets des crises sociopolitiques de 2009 et la crise financière mondiale de 2008 sur les conditions de vie des enfants à Madagascar.

Le premier chapitre de cette étude expose le contexte général dont un aperçu de la situation socio-économique du pays ainsi que les crises sociopolitiques qui se sont succédées à Madagascar tout en livrant une première analyse des facteurs sociaux et budgétaires pouvant expliquer la situation.

Parler de la pauvreté des enfants c'est définir d'abord ce qu'on entend par pauvre et par enfant. Dans cette étude, on désigne par enfant (sauf indication contraire) tout individu âgé de moins de dix-huit ans. Quant à la définition de la pauvreté, trois approches de mesure de la pauvreté peuvent être envisagées. On peut s'intéresser à :

⁴ En effet, les « excédents » de consommation (par rapport au seuil de pauvreté) ne couvrent que 60 pour cent des « déficits » de consommation en 2010, ce qui rendrait tous les malgaches pauvres sans exception après un transfert théorique des « excédents » de consommation aux personnes ayant une consommation en dessous du seuil de pauvreté

⁵

⁶ Heckman JJ. Investir chez les très jeunes enfants. In: Tremblay RE, Barr RG, Peters RDeV, eds. Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants [sur Internet]. Montréal, Québec: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2004:1-2. Disponible sur le site: <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/HeckmanFRxp.pdf>. Page consultée le 24 mai 2011

- la pauvreté subjective, c'est-à-dire la façon dont les individus perçoivent leur situation
- la pauvreté liée aux conditions d'existence ou de bien-être c'est-à-dire appréhendée par rapport à un certain nombre de biens matériels dont disposent les individus,
- et enfin la pauvreté monétaire, basée sur les revenus ou les consommations.

En ce qui nous concerne dans la présente étude, trois approches seront analysées :

- la première approche est liée à la pauvreté monétaire, c'est-à-dire basée sur la consommation (alimentaire et non alimentaire) par tête des ménages et le seuil de pauvreté national;
- la deuxième est basée sur la privation en matière d'accès aux services ou de possession de matériel ou de bien-être des enfants
- La troisième approche est basée sur le lien entre la pauvreté monétaire et l'affectation à différentes formes de privation.

Dans ce contexte, la pauvreté est un concept générique, qui recouvre toute une palette de risques, tels que les mauvaises conditions de logement, l'insécurité et la pollution du quartier, l'accès limité à des services de soins et d'éducation de qualité et des problèmes connexes au niveau de la famille. Une attention particulière sera accordée aux enfants d'âge pré-primaire qui sont plus vulnérables à la pauvreté. En effet, la pauvreté génère, plus fréquemment chez eux que chez leurs aînés, des difficultés d'apprentissage et des troubles du comportement persistants. Dès lors, les premières années de vie constituent une période extrêmement sensible du développement de l'enfant.

Ainsi, les trois chapitres suivants (chapitres 2, 3 et 4) analysent la pauvreté des enfants suivant les trois approches. Si le deuxième chapitre est consacré à la pauvreté monétaire, le quatrième chapitre montre l'aspect multidimensionnel de la pauvreté par la combinaison de l'approche consommation et l'approche privation (du troisième chapitre). Dans le dernier chapitre, des propositions de pistes d'interventions seront présentées pour remédier à la situation précaire des enfants à Madagascar.

Contexte général

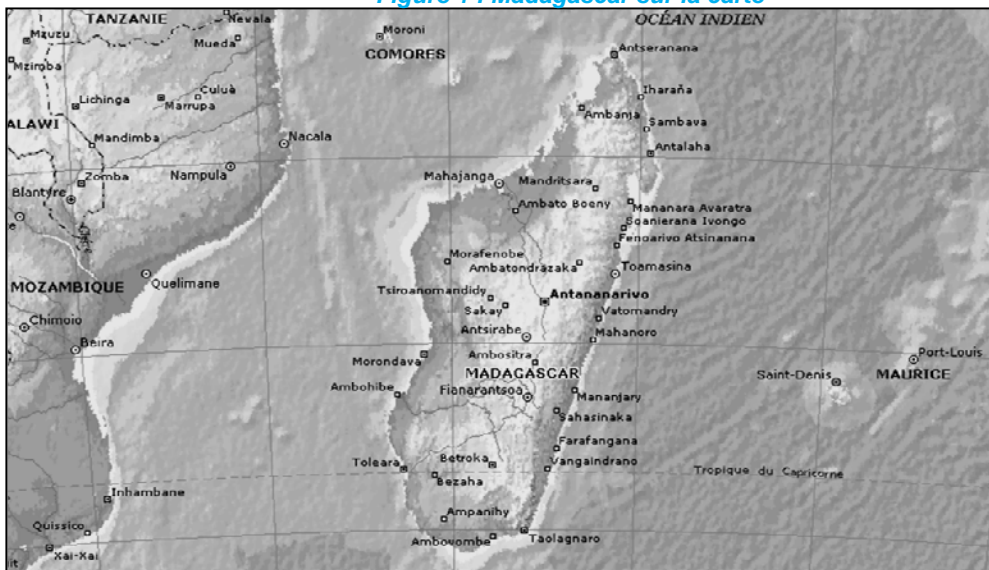
Contexte général

Outre les contextes géographique et climatique, le problème malgache du sous-développement ne peut être évoqué sans passer par les historiques socio-économiques du pays. En ce qui concerne les lois, politiques et programmes nationaux les plus importants sur les secteurs éducation, santé, nutrition, droits des enfants et lutte contre la pauvreté, on peut consulter le document « La pauvreté des enfants et les disparités dans les cinq pays de l’Océan Indien (UNICEF 2010) ».

1.1. Contexte géographique

Etendue sur 587 000 km², Madagascar est la quatrième plus grande île du monde après le Groenland, la Nouvelle Guinée et l’Île Bornéo. Située dans l’hémisphère Sud à 400 Km à l’Est des côtes Mozambicaines, entre les 12ème et 25ème degrés de latitude, Madagascar est bien ancrée au cœur de l’Océan Indien et elle est la plus grande parmi ses voisins. Sur 1.580km de long et 580km de large, elle est traversée du Nord au Sud par une zone de montagnes, de collines et de sa colonne vertébrale, appelée Hautes-Terres ou les Hauts-Plateaux. La capitale et plus grande ville du pays, Antananarivo, se trouve sur les hauts plateaux centraux à une altitude de 1 200 m. Le relief du pays est composé d’une bande côtière étroite à l’Est jusqu’au Nord, de hauts plateaux du

Figure 1 : Madagascar sur la carte



Centre Sud au Centre Nord, d’une zone de plateaux plus bas et de plaines à l’Ouest.

Madagascar est traversée au Sud par le Tropique de Capricorne entraînant un climat de type tropical. D'une façon quasi annuelle, la partie Est côtière est constamment exposée aux cyclones et aux tempêtes tropicales.

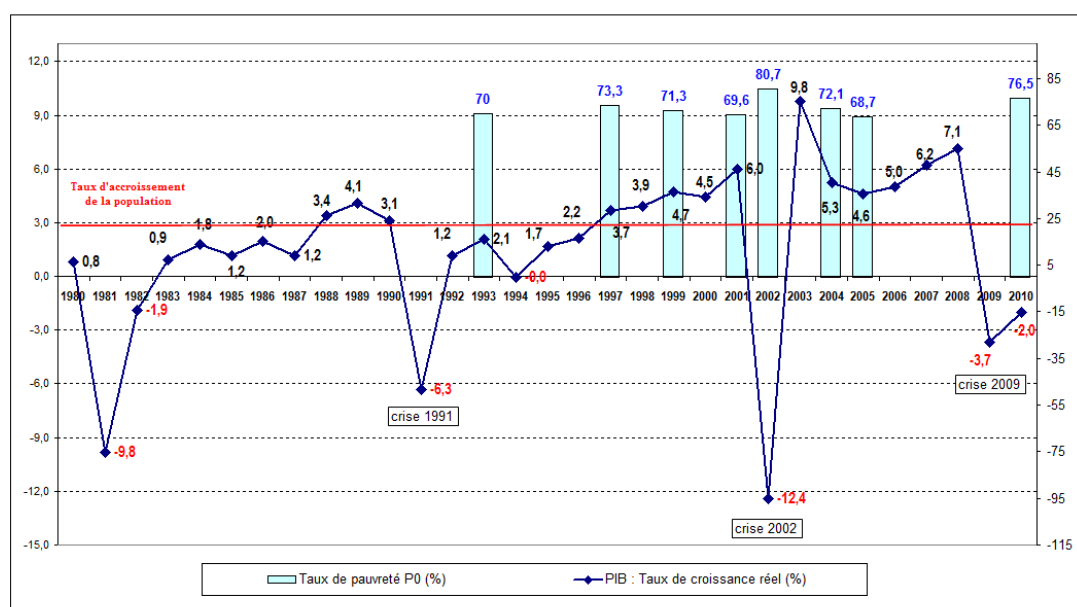
I.2. Contexte sociopolitique et démographique

I.2.1. Crises sociopolitiques récurrentes

Madagascar a connu quatre crises sociopolitiques depuis l'indépendance : en 1972, 1991, 2002 et 2009. Ces crises ont engendré des bouleversements dans la société malgache aussi bien au niveau économique que social. A la fin de chaque crise, on assiste entre autres à l'appauvrissement général de la population dû en grande partie au ralentissement des activités économiques et à la montée générale de l'insécurité. On observe aussi la montée de la corruption, la violation des droits de l'Homme et la détérioration de la gouvernance. A titre d'illustration, l'indice de perception de la corruption est passé de 3,4 en 2008 (85^e sur 180 pays) à 2,6 en 2010 (123^e sur 178 pays) alors qu'il était de 1,7 (98^e sur 100) en 2002.

Dans la plupart des cas, ces crises ont eu pour effet immédiat une forte perte d'emplois formels, le

Figure 2 : Pauvreté monétaire et croissance économique



Sources : EPM 1993, 1997, 1999, 2005, 2010, WEO – FMI (le taux de croissance pour l'année 2010 est une estimation)

renchérissement du coût de la vie, le ralentissement des activités des unités de production, l'arrêt ou la réduction des services publics notamment les services sociaux (santé et éducation).

Les crises politiques ont eu des impacts directs et indirects sur la réalisation des droits de la population surtout au niveau des couches les plus vulnérables dont principalement les enfants. À court terme, les crises ont engendré l'augmentation de la vulnérabilité donc de la pauvreté des ménages, la communauté des bailleurs a suspendu les aides extérieures ; à plus long terme, les programmes de développement sont compromis à chaque crise. L'enseignement a été perturbé et des écoles ont dû fermer leurs portes à chaque période d'insécurité voir même pendant toute la crise, les formations sanitaires n'ont délivré qu'un service minimum. L'on a également observé une insécurité grandissante, les coupures des routes, la pénurie des principaux produits tels le carburant, les médicaments et d'autres intrants nécessaires au fonctionnement du secteur privé, le traitement et la prise en charge des malades.

Les différentes crises politiques, y compris celle de 2009, ont engendré une désorganisation économique et sociale, caractérisée par une aggravation du phénomène de pauvreté et de vulnérabilité. En 2010, le pays a été classé à la 135^{ème} place sur 169 pays, avec un indice de Développement Humain (IDH) de 0,435. Tout laisse

croire que les répercussions de ces différents chocs ont entraîné l'émergence d'une nouvelle catégorie de pauvres en milieu urbain comme la capitale et toutes sortes de déficits, notamment en termes d'alimentation, de revenu, d'emploi, de sécurité/sérénité.

Les crises de 1991, 2002 et 2009 ont fait chuter respectivement le taux de croissance économique à -6,3%, -12,4% et -3,7%. Il convient de signaler que les résultats pour l'année 2009 sont les effets conjugués de la crise politique à Madagascar et de la crise financière (puis économique) mondiale.

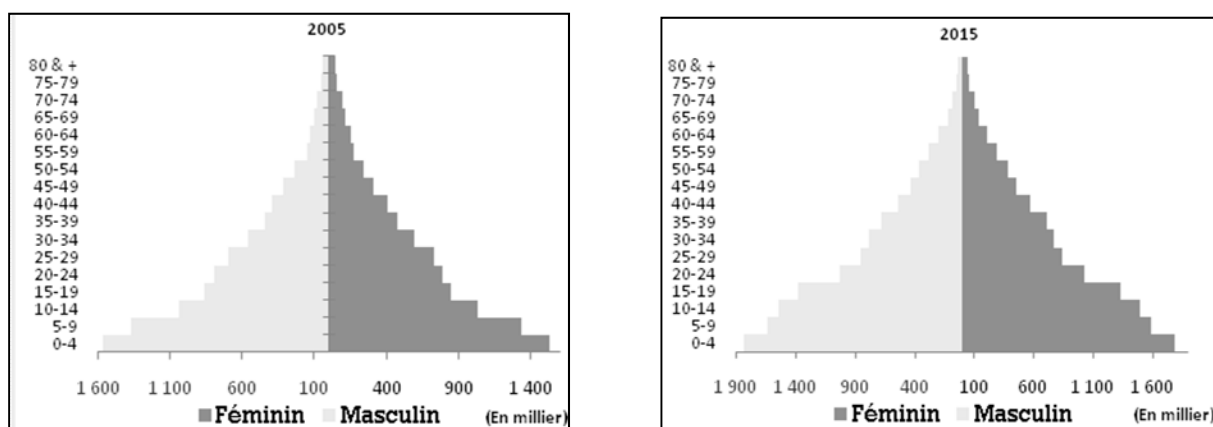
Pour l'année 2009, la crise a été marquée par une perte d'emploi considérable due à la destruction ou à la faillite des unités de production familiale et des entreprises. A titre d'illustration, les femmes sont les plus touchées par la perte d'emplois avec une baisse de 10 points de pourcentage entre 2008 et 2010⁷. Des chômages techniques ou des diminutions de salaires sont également constatés dans le domaine du tourisme.

Le rapport de l'enquête emploi 2010 à Antananarivo montre bien la dégradation du marché du travail entre 2006 et 2010, années de réalisation de l'enquête. Ainsi, on constate une augmentation du chômage et du sous-emploi et, surtout, une explosion du secteur informel de subsistance, un effondrement du pouvoir d'achat des travailleurs et un accroissement des inégalités. Les résultats obtenus en matière de réduction de la pauvreté au cours des dernières années ont ainsi été effacés et même inversés.

I.2.2. Démographie

En 1995, la population malgache comptait 13,0 millions d'habitants. En 2008, elle est estimée à 19,1 millions⁸ dont 78,0% de ruraux. Les enfants de moins de 15 ans représentent 47,0% de la population.

Figure 3 : Pyramide des âges de la population de Madagascar



Note : Modèle de projection démographique - variante moyenne
Source : INSTAT/Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales

En 2015, on estime que Madagascar sera peuplée d'environ 23,7 millions d'habitants. La population malgache continue de croître au rythme annuel de 2,8%. Ce taux est relativement supérieur à celui des autres pays de l'Afrique subsaharienne suite à la longévité relativement élevée des malgaches qui ont une espérance de vie moyenne de 55,8 ans et au fait que la population est encore en période de transition démographique avec une fécondité encore très forte et une mortalité en baisse significative, notamment la mortalité des enfants de moins de 5 ans.

⁷ Source McRAM Mai 2010 Nations Unies Madagascar

⁸ Source SOWC 2010, Madagascar at a Glance

Pour ces pays d'Afrique, le taux d'accroissement annuel de la population reste autour de 2,3. Estimé à 6,2 en 1990, le nombre moyen d'enfants qu'une femme aurait jusqu'à la fin de sa vie féconde (15-45ans), si les conditions et le niveau actuel de la fécondité restaient invariables, est de 4,8 en 2008 selon l'EDS 2008-2009.

Selon toujours cette même enquête, la fécondité est relativement précoce avec 150 naissances pour 1000 femmes de 15-19 ans, augmente rapidement pour atteindre son maximum avec 245 naissances pour 1000 femme de 20-24 ans. Elle se maintient à un niveau relativement élevé de 189 naissances pour 1000 femmes de 30-34 ans. Au-dessus de 35 ans, la fécondité décroît régulièrement.

Tableau 1 : Evolution de l'Indice synthétique de fécondité

Années	1990	1992	1995	1997	2000	2003-2004	2005	2008-2009
Taux de fécondité générale	6,2	6,1	6,0	6,0	5,5	5,2	5,0	4,8

Sources : Estimation de perspective, ENDS 1992- EDS 1997- EDSMD III 2003/2004 - EDSMD IV 2008/2009

I.3. Contexte économique

I.3.1 Aperçu macro-économique

De manière globale, la balance des paiements de Madagascar était déficitaire avant 2001. Par contre, l'excédent de 2001 (+19,6) s'explique surtout par la nette amélioration de la balance commerciale (+11,6). Cette amélioration est due à l'augmentation des exportations en valeur : l'augmentation du prix de la vanille sur le marché international, d'une part ; et l'augmentation des transferts courants perçus par le gouvernement grâce à la réduction de la dette des Pays Pauvres les Plus endettés (PPTe) d'autre part. Après la crise politique de 2002, la balance des paiements est redevenue déficitaire. Les causes de ce déficit sont le déficit de la balance commerciale associé à la baisse des dons au gouvernement, des aides-projets et de l'aide budgétaire, ainsi qu'une restriction des investissements directs. Les trois années qui suivent seront marquées par une diminution de ce déficit grâce aux injections importantes d'aide budgétaire et d'aides-projets.

Malgré l'accroissement du déficit de la balance commerciale en 2004, on note une augmentation des importations

Tableau 2 : Evolution récente des indicateurs macroéconomiques de Madagascar

Agrégats	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
Variation du PIB en% (Madagascar)	4,8%	6,0%	-12,7%	9,8%	5,3%	4,6%	5,0%	6,2%	7,1%	-3,7	
Variation du PIB en% (Afrique subsaharienne)	3,6%	4,9%	7,2%	4,9%	7,1%	6,2%	6,4%	7,2%	5,6%	2,8%	
Taux de croissance	Secteur primaire	1,0%	4,0%	-1,3%	1,3%	3,1%	2,5%	2,2%	2,2%	3,1%	8,5%
	Secteur secondaire	6,1%	4,8%	-18,6%	9,4%	4,0%	3,0%	3,5%	9,8%	8,8%	-7,4%
	Secteur tertiaire	5,0%	6,1%	-15,0%	10,6%	6,0%	6,1%	7,4%	7,8%	9,0%	-7,1%
PIB par tête (en U.S. dollars)	261,1	307,8	280,2	339,3	266,1	295,2	309,2	398,1	471,3	478	
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	10,6%	7,4%	16,5%	-1,7%	14,0%	18,4%	10,8%	10,3%	9,2%	9,0%	

Source : Institut National de la Statistique (site web) et TBE, calculs propres, FMI WEO

et une détaxation sur certains biens d'équipement et d'électroménagers qui ont engendré une dépréciation de plus de 50% de la monnaie locale et entraîné une diminution en valeur des importations. L'excédent de la balance des paiements en 2006 est le résultat de l'excédent du compte capital. Ce compte est en excédent du fait de l'annulation de la dette de Madagascar. Point d'Achèvement atteint en 2004. Cet excédent est maintenu pour les deux années suivantes par une importante augmentation des investissements directs étrangers (début des travaux de constructions des grands projets miniers : Ambatovy et QMM) d'où un accroissement des importations en biens d'équipement et accentuant ainsi le déficit commercial.

Malgré les efforts déployés, le pays n'est pas encore parvenu à émerger de la situation de stagnation qui a fragilisé son économie. Madagascar est classé parmi les pays à faible revenu. Le faible niveau d'investissement en contraste avec le taux de croissance démographique relativement élevé explique sa faible croissance économique. Le taux de croissance économique nominal ou en termes réels se situe en dessous du niveau requis pour entraîner une réduction de la pauvreté. Cette situation peut être caractérisée comme une économie en état de stagnation de longue durée. L'économie malgache est essentiellement agricole. Le secteur primaire (agriculture, pêche, sylviculture) représente 30,2% du PIB, soit plus de 60% des revenus d'exportation en 2008.

En 2008, le secteur secondaire a le moins contribué à la génération de richesse, participant à environ 15,7% du PIB. Le faible tissu industriel est dominé par l'industrie agro-alimentaire, l'industrie extractive, et dans une moindre mesure, l'industrie manufacturière (Zone franche comprise).

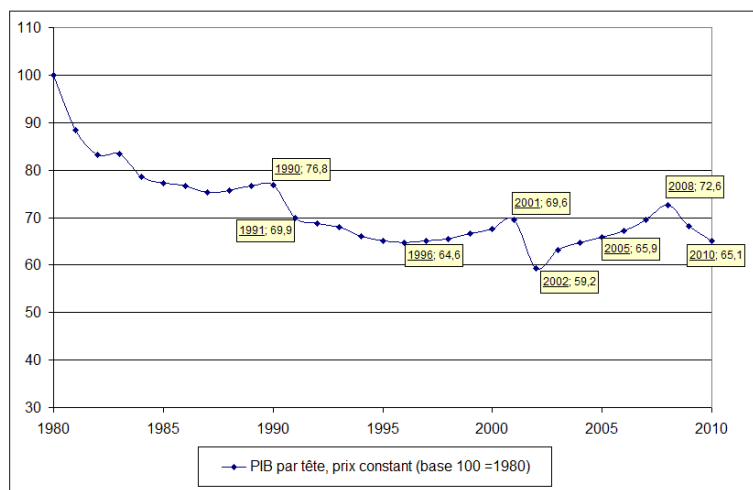
Les valeurs ajoutées réalisées essentiellement par les industries agro-alimentaires et les entreprises franches sont respectivement de 4,2% et de 1,9%. En ce qui concerne le secteur tertiaire, il représente 51,8% du PIB en 2008. Trois branches d'activités s'y distinguent : les services rendus aux entreprises (12,4%), le commerce (10,3%) et le transport des marchandises (10,2%). Le tourisme se développe mais les infrastructures sont encore insuffisantes.

Le taux de croissance du PIB à Madagascar est généralement inférieur à celui de l'ensemble des pays de l'Afrique Subsaharienne entre 2000 et 2009 sauf pour les années avant-crise 2001 et 2008.

I.3.2. Evolution de la Consommation

La consommation des ménages est un indicateur à la fois économique et social. En effet, la consommation permettrait de suivre l'état et l'évolution d'une économie donnée mais elle nous donne aussi un aperçu des conditions de vie des individus ainsi que la répartition des richesses créées.

Figure 4 : Evolution du PIB par tête prix constant entre 1980 et 2010



Source : WEO FMI, nos propres calculs

La consommation par tête diminue à Madagascar depuis 1971. Ainsi, la consommation privée par tête à Madagascar a baissé de 46,8% entre 1960 et 1995 tandis que le PIB par tête a chuté de 36,8% pour la même période⁹. En termes de revenu par habitant à prix constant, la tendance à la baisse continue de 1980 à 2010 selon le graphique 5. Entre 2005 et 2010, la consommation annuelle nominale par tête est passée de 298 000 Ariary à 404 000 Ariary.

⁹ Ravelosoa, Rachel et Roubaud, Francois. 1996. "Dynamique de la consommation dans l'agglomération d'Antananarivo sur longue période et les stratégies d'adaptation des ménages face à la crise." *Economie de Madagascar* 1:9-40.

Quant à la distribution de la consommation par tête, l'indice de Gini mesure le degré d'inégalité de la distribution des revenus (ou de la consommation) dans une société donnée. C'est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) alors que 1 traduit l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien, cas extrême du maître et de ses esclaves).

A Madagascar, en général, les inégalités, c'est-à-dire l'indice de Gini, augmentent (ou diminuent) avec la pauvreté. Ainsi, entre 2005 et 2010, l'indice de Gini a augmenté de 0,365 à 0,403, la pauvreté quant à elle est passée de 68,7% à 76,5%. Ce constat est valable aussi bien en milieu urbain (de 0,405 en 2005 à 0,418 en 2010) qu'en milieu rural (de 0,335 en 2005 à 0,370 en 2010).

En d'autres termes, les 10% les plus riches consomment 5,4 fois plus que les 10% les plus pauvres. Les plus pauvres consomment moins de la moitié des niveaux de consommation des ménages médians.

Tableau 3 : Indices de Gini et taux de pauvreté entre 1993 et 2010

	1993	1997	1999	2002	2004	2005	2010
Indices de GINI							
Ensemble	0,451	0,392	0,382	0,527	0,423	0,365	0,403
Urbain	0,415	0,421	0,384	0,501	0,405	0,405	0,418
Rural	0,449	0,378	0,361	0,503	0,412	0,335	0,37
Taux de pauvreté							
Ensemble	70,0	73,3	71,3	80,7	72,1	68,7	76,5
Urbain	50,1	63,2	52,1	61,6	53,7	52,0	54,2
Rural	74,5	76,0	76,7	86,4	77,3	73,5	82,2

Sources : EPM 1993, 1999, 2002, 2004, 2005, 2010

1.3.3. Aperçu de l'Emploi à Madagascar

Le plein emploi est un objectif affiché par tous les gouvernements. L'étude et le suivi de l'emploi améliorent les stratégies de lutte contre la pauvreté et les exclusions.

A Madagascar, l'emploi reste fortement concentré dans le secteur primaire. Plus de 80,5% des actifs occupés exercent à titre principal des activités agricoles (agriculture, pêche, chasse, sylviculture) et des activités dans les industries extractives. Les emplois non agricoles sont largement dominés par les activités commerciales, 7% de l'emploi total.

Selon l'EPM 2010, La proportion de la population active (actifs occupés ou chômeurs) dans la population en âge de travailler (5 à 64 ans) est de 63,7%. Ce taux atteint même 90% lorsqu'on considère la population de 15 à -64 ans, soit l'âge légal pour travailler (pour les 15-17 ans, il leur est permis d'exercer des travaux légers). La participation des enfants à l'activité économique n'est pas négligeable, particulièrement à la campagne, où un enfant de 5 à 10 ans sur dix et près de 30% des enfants de 10-14 ans sont actifs.

Le taux de chômage reste faible puisqu'il ne touche que 3,8% de la population active du pays. Le chômage est un phénomène essentiellement urbain, 7,6% dans les villes et moins de 3% à la campagne. Il s'agit en général d'un chômage d'insatisfaction, affectant principalement des jeunes éduqués en attente d'un emploi correspondant à leur qualification. En fait, les tensions sur le marché du travail ne se manifestent pas par le chômage ouvert, mais par un sous-emploi massif du facteur travail. En effet, le sous-emploi lié à la durée du travail et la situation d'emplois inadéquats touchent respectivement plus de 25% et 42% des actifs occupés.

1.3.4. Evolution de la pauvreté à Madagascar

Quelle que soit la définition de la pauvreté adoptée, Madagascar fait partie des pays les plus pauvres du Monde. Les indicateurs macro-économiques indiquent que la nation s'est globalement appauvrie au cours des quarante dernières années. Pour la population malgache, il est de plus en plus difficile de faire face aux conflits politiques internes. La majorité de la population, 61%, vit avec moins d'un dollar par jour et 85% avec moins de 2 dollars par jour¹⁰. Dans la capitale, près de 40% des ménages gagnent mensuellement moins de \$50 (11).

¹⁰ Rapport IDH PNUD 2008

A l'instar des autres pays, l'adhésion de Madagascar à la Déclaration du Millénaire en 2003, confirme l'initiative du pays à consentir beaucoup plus d'efforts pour relever le défi de développement humain. Selon le rapport mondial sur le développement humain du PNUD, entre 2001 et 2005, Madagascar a gagné six positions dans le classement mondial selon l'Indicateur de Développement Humain qui est passé de 149ème à 143ème sur un total de 177 pays. L'indicateur de développement humain traduit le changement de l'espérance de vie à la naissance, du taux de scolarisation, du taux d'alphabétisation des adultes et le revenu Parité de Pouvoir d'Achat (PPA).

Entre 2001 et 2005, le pays a fait des progrès tangibles en matière d'amélioration de l'indicateur de développement humain : il avait été classé parmi les pays à développement humain moyen avant de retomber ensuite dans le groupe des pays de développement humain faible en 2010.

Tableau 4 : Evolution des dix dernières années de l'IDH

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2008	2010
IDH	0,462	0,493	0,468	0,469	0,499	0,509	0,533	0,571	0,435
Rang	135	147	149	150	146	143	143	145 (*)	135 (**)

Note : () sur 181 pays, (**) sur 169 pays
Sources : Rapports sur le Développement Humain*

D'après le dernier Rapport sur le Développement en 2010, le niveau de l'IDH de Madagascar est de 0,435. Le PIB par habitant est évalué à 953\$ en PPA, le taux brut de scolarité calculé pour tous les niveaux de scolarisation confondus (primaire, secondaire, supérieur) se situe à 74%, tandis que l'espérance de vie à la naissance de la population est de 61,2 ans. Cependant, il faudrait remarquer que ce niveau de l'IDH n'est pas uniforme pour tout le territoire en raison de la faiblesse du niveau de revenus monétaires et l'insuffisance structurelle du système social. Ce niveau de développement humain national masque des inégalités dans les différentes localités et régions du pays.

En outre, le taux de pauvreté à Madagascar n'a pas vraiment eu de changement significatif. Au niveau national, l'incidence est restée autour de 70,0%, ce qui correspond à la pauvreté de l'année 1993. En 2010, environ 76,5% des Malgaches vivent dans la pauvreté¹². En 1997, ce taux est estimé à 73,3% dont le milieu rural a été le plus concerné : environ 76,0% de la population en milieu rural éprouvent des difficultés pour subvenir à leurs besoins.

Si l'incidence de la pauvreté urbaine s'est relativement stabilisée entre 1993 et 1999, respectivement de 50,1 % et de 52,1%, celle du milieu rural demeure plus élevée : 74,5% en 1993 et 76,7% en 1999. En 2010, environ 54,2% de la population urbaine consomment moins de 468 800 Ariary par individu par an. Le niveau de consommation de la population n'a pas vraiment eu de changement et correspond au niveau de l'année 1993.

Pour les différentes ex-Provinces, la tendance de l'évolution du taux de pauvreté est la même. Les provinces de Fianarantsoa, Toamasina, Toliara sont les plus touchées et présentent les taux de pauvreté très élevés et dépassant toujours le niveau national depuis 1993. Pour le cas de Fianarantsoa par exemple, le taux enregistré en 1999 est de 81,1% si le taux était de 74,2% en 1993, et en 2010, 88,2% de la population ont des difficultés pour satisfaire les besoins fondamentaux. Le cas de Mahajanga est flagrant, le taux de pauvreté est passé de 53,2% pour l'année 1993 à 73,8% en 1997 et à 76,0% en 1999.

Tableau 5 : Evolution de l'incidence de la pauvreté par faritany (ex-province)

		1993	1997	1999	2005	2010(*)
Ex-Province	Antananarivo	68,0	66,4	61,7	57,7	66,8
	Fianarantsoa	74,2	75,1	81,1	77,6	88,2
	Toamasina	77,9	79,8	71,3	71,9	78,3
	Mahajanga	53,2	73,8	76,0	70,2	71,6
	Toliara	81,1	82,0	71,6	74,8	82,1
	Antsiranana	60,2	62,3	72,6	64,2	68,1
Milieu de résidence	Urbain	50,1	63,2	52,1	52,0	54,2
	Rural	74,5	76,0	76,7	73,5	82,2

¹¹ Source McRAM Mai 2010, Nations Unies Madagascar

¹² Source : EPM 2010

Madagascar	70,0	73,3	71,3	68,7	76,5
------------	------	------	------	------	------

Notes : Pour l'année 2010 le seuil de pauvreté est 468 800 Ar par personne par an qui a été calculé en 2001 et mis à jour par le taux d'inflation.

Sources : EPM 1993, 1997, 1999, 2005, 2010

En ce qui concerne l'intensité de pauvreté en 2010, il est de 35% au niveau national. Cela veut dire qu'en moyenne, si on ramène la consommation des non pauvres au niveau du seuil de pauvreté, alors la population aurait une consommation moyenne inférieure à 35% du seuil de pauvreté. En d'autres termes, il faudrait une hausse moyenne des consommations de 35% pour qu'il n'y ait plus de pauvres. Cette hausse est de 21% en milieu urbain contre 38% en milieu rural. En regroupant les ménages par milieu de résidence, l'on obtient le même constat que celui de la variation des ratios de pauvreté dont la hausse est plus importante en milieu rural.

Tableau 6 : Evolution de l'intensité de la pauvreté par faritany (ex-province)

		1993	1997	1999	2005	2010(*)
Ex-Province	Antananarivo	27,8	29,1	26,0	19,4	24,6
	Fianarantsoa	33,7	32,0	40,2	30,6	44,7
	Toamasina	33,7	39,3	32,6	30,9	36,5
	Mahajanga	18,6	29,1	36,5	26,2	27,9
	Toliara	42,8	46,4	33,7	32,9	44,2
	Antseranana	22,0	23,9	32,0	25,2	29
Milieu de résidence	Urbain	17,5	29,6	21,4	19,3	21,3
	Rural	33,1	34,7	36,1	28,9	38,3
Madagascar		70,0	30,3	33,6	32,8	34,9

Notes : () Le seuil de pauvreté est 468 800 Ar par personne par an qui a été calculé en 2001 et mis à jour par le changement des prix entre 2001 et 2010. Sources : EPM 1993, 1997, 1999, 2005, 2010*

La réalisation du premier objectif concernant l'élimination de l'extrême pauvreté s'avère difficile : Au-delà des problèmes autour de la gouvernance et l'optimisation du partage des ressources à la population, les causalités entre les facteurs déterminants de la pauvreté monétaire compliquent les solutions. La stabilisation de la situation macro-économique figure parmi les dénominateurs communs. En effet, l'atteinte de l'objectif de réduire de moitié la pauvreté en 2015 exige un taux de croissance à deux chiffres et demande des programmes en faveur des couches les plus vulnérables. Cependant, le pays ne dispose pas encore d'un véritable système de protection sociale ciblant les plus pauvres et les plus vulnérables. Au cours des 20 dernières années, selon les estimations, les efforts des différents gouvernements et bailleurs de fonds n'ont pas profité aux provinces les plus pauvres.

I.3.5. Dépenses publiques

L'analyse des dépenses publiques constitue une méthode permettant d'apprécier la traduction des engagements politiques du Gouvernement sur le degré de priorité qu'il accorde aux secteurs qui nous intéressent. Néanmoins, l'analyse des dépenses ne peut être séparée des contraintes de ressources disponibles telles que le Produit Intérieur Brut (PIB), les recettes budgétaires ou les différents financements extérieurs.

Parmi les contraintes majeures de l'analyse des dépenses publiques à Madagascar, on peut citer la non disponibilité des données complètes et fiables. En effet, l'analyse peut être effectuée à partir des sources différentes qui ne sont pas toujours cohérentes telles que les budgets votés (Loi de finances), les engagements ou les Opérations Globales du Trésor (OGT), ou sur la base du document de suivi budgétaire du Ministère des Finances et du Budget.

Tableau 7 Budget de l'Etat entre 2005 et 2011 (Loi de finances)

(En millions d'Ariary)

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total Solde	425 837	523 364	639 523	765 063	879 876	930 021
indemnité	31 737	76 452	81 532	45 529	51 088	42 324
Biens et services	241 078	251 755	227 153	255 950	284 906	382 554

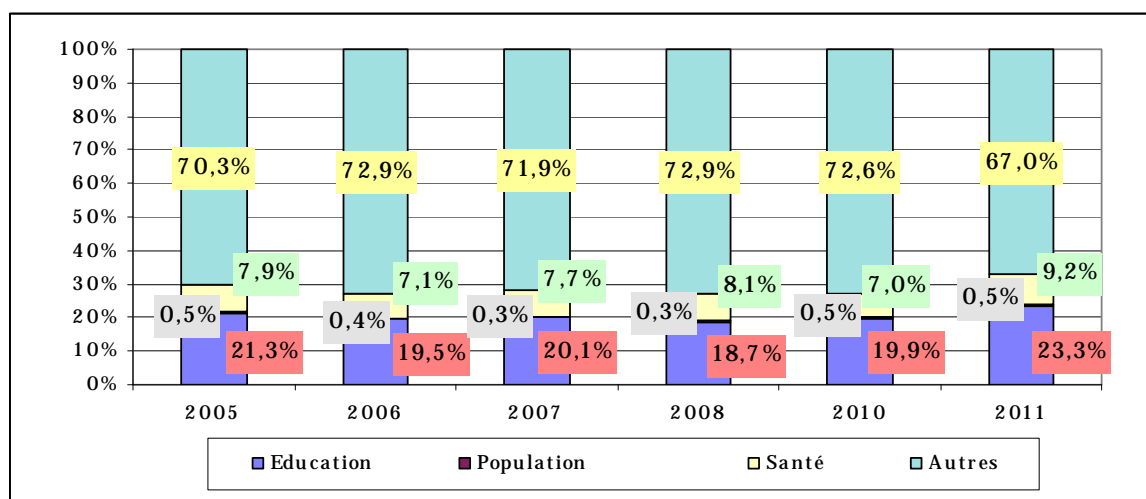
Transfert	105 378	188 225	243 455	383 092	471 372	411 672
Total fonctionnement	378 193	516 432	552 140	684 570	807 366	836 550
Investissement externe	702 120	869 700	1 027 800	1 149 110	1 236 463	932 201
Investissement interne	326 100	392 984	359 700	455 120	706 558	397 651
Total investissement	1 028 220	1 262 684	1 387 500	1 604 230	1 943 021	1 329 852
Total du Budget	1 832 250	2 302 479	2 579 163	3 053 863	3 630 263	3 096 423
Intérêt de la dette	223 901	273 900	221 129	192 713	200 621	158 728
Budget Total	2 056 150	2 576 379	2 800 292	3 246 577	3 830 884	3 255 151

Source : Loi de finances

Sur la base de la Loi des Finances, les dépenses publiques ont augmenté en moyenne de 16,8% par an entre 2005 et 2009. Selon les postes de dépenses, les dépenses en capital ont un taux d'accroissement annuel de 17,2%, contre 20,9% pour le fonctionnement hors solde et 19,9% pour le solde.

Si on analyse les budgets votés, on constate que la part des budgets alloués aux secteurs sociaux est un peu moins de 30% entre 2005 et 2010 pour augmenter à 33% en 2011. Les investissements externes représentent

Figure 5 : Evolution des budgets sociaux (santé et éducation) dans le budget national



Source : Loi de finances, calculs propres

entre 64 et 70% de l'investissement total durant la même période.

Ces chiffres cachent en réalité l'évolution des contributions extérieures dans le financement du développement à Madagascar. En effet, selon la Banque Mondiale¹³, les aides extérieures ont baissé entre 2008 et 2010 passant de 626,6 millions de dollars US à 446,5 millions de dollars US. Même si le niveau des aides a diminué, la part des secteurs sociaux a augmenté par contre, passant de 179 millions \$US en 2008 à 255,8 millions \$US en 2010.

Aussi, l'examen plus approfondi des engagements par catégorie de dépenses entre 2008 et 2010 montre que (Tableau 8 bis en annexe) :

- Les dépenses en **solde** (paiement de salaires des fonctionnaires) sont toujours en hausse entre 2008 et 2011
- Les dépenses en **Hors Solde** (fonctionnement et paiement des biens et services) ont baissé drastiquement (3 fois moins) pour l'éducation en 2010, une légère baisse (5%) pour la santé, sensiblement inchangées pour le ministère de l'eau. Ce dernier ministère reçoit une faible proportion de budget de l'Etat (moins d'un pour cent)

¹³ Madagascar economic update : aid effectiveness during political instability – a look at social sectors. March 17, 2011. Worldbank.

- Les dépenses d'**Investissement** sont de faible niveau en 2008 pour les 3 ministères sociaux, ont connu un boom important en 2009 - multiplié par 3 pour eau et éducation et par 4 pour la santé, avant de chuter drastiquement en 2010. En effet, entre 2009 et 2010, les investissements ont baissé de 8 fois en moins pour la santé, de 3 fois en moins pour l'éducation, 22% pour l'eau.

La proportion du budget engagé dans l'éducation et la santé a baissé en 2010, passant respectivement de 23,45% en 2008, 24,42% en 2009 à 18,55% en 2010 pour l'éducation, et de 6,48% en 2008, 9,38% en 2009 à 6,18% en 2010

Tableau 8 : Engagement des secteurs sociaux par rapport au budget total engagé

Ministère/Année	2008	2009	2010
Eau	0.38%	0.99%	0.91%
Education nationale	23.45%	24.42%	18.55%
Santé publique	6.48%	9.38%	6.18%

Source : Document de Suivi Budgétaire du Ministère des Finances et du Budget – Juillet 2011, nos propres calculs

I.4. Objectifs de l'étude

La pauvreté des enfants est un phénomène inacceptable et il est généralement admis que les enfants ne peuvent nullement être considérés comme responsables de leur pauvreté. Il est avéré aussi que les enfants qui grandissent dans la pauvreté hypothèquent sensiblement leur avenir.

La pauvreté ne pouvant être constatée qu'au niveau du ménage, un enfant pauvre est un enfant qui vit au sein d'un ménage pauvre. L'étude examine les lacunes et les possibilités qui se présentent dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté, entre autres le contexte démographique et économique, l'emploi, les dépenses sociales publiques et privées.

La présente étude a pour objectif d'attirer l'attention sur la manière dont la pauvreté affecte les enfants. L'étude doit permettre aussi de :

- mesurer la pauvreté monétaire des enfants ;
 - d'analyser le profil de privation des enfants
 - d'analyser le lien entre la pauvreté monétaire et les privations des enfants

Les sources de données de l'étude ainsi que les différentes méthodologies de calcul se trouvent en annexe de la présente étude.

Pauvreté monétaire des enfants

Pauvreté monétaire des enfants

II.1. Concept et méthodologie

Il est à préciser que sur la thématique de « *la pauvreté et les disparités touchant les enfants* », certains termes ont fait l'objet de discussion dans des débats nationaux et internationaux : la pauvreté de l'enfant, le droit des enfants. Ce chapitre avance les angles d'appréhension de la pauvreté : les concepts et les définitions ainsi que les techniques adoptées pour appréhender le phénomène dans la société.

II.1.1. Concept et définitions

Les auteurs se sont mis d'accord sur la définition globale de la pauvreté : elle « caractérise la situation d'individus, de groupes, démunis de ressources jugées essentielles et se trouvant dans une grande précarité »¹⁴. La notion de pauvreté est subjective. Dans la théorie économique, la satisfaction aux besoins jugés primordiaux définit explicitement le terme. Cependant, techniquement, la mesure de cette satisfaction reste approximative et donne le caractère subjectif à la notion de pauvreté. Dans la littérature, deux approches complémentaires sont privilégiées : l'approche monétaire et l'approche par le bien être. Dans la pratique, à chacun de ces termes sont associées des hypothèses plus ou moins fortes. Le modèle utilisé dans cette étude saisit les résultats individuels pour les enfants [Faith et Holland¹⁵, 2007]. Il considère le bien-être et les privations des enfants comme « les deux revers d'une même médaille ». Ainsi, il prend en compte non seulement la pauvreté matérielle, mais aussi les aspects affectifs et spirituels des privations et offre la possibilité :

- d'examiner la pauvreté monétaire et non monétaire qui sont approchées par les difficultés d'accès aux services sociaux de base ;
- de voir comment les enfants sont différemment affectés par l'insuffisance des revenus et les privations selon le sexe, l'âge et le statut au sein du ménage, de la communauté et au niveau du pays ;
- de séparer la pauvreté des enfants de celle des adultes ;
- de montrer comment les soins en famille et la protection déterminent les chances de ne pas souffrir d'une privation.

¹⁴ Dictionnaires d'Economie et de Sciences Sociales, C.-D. ECHAUDEMAISON 6e Edition, Nathan, P. 371

¹⁵ Faith et Holland (2007) proposent le cadre conceptuel composé de trois modèles.

II.1.2. Mesure de la pauvreté monétaire

Que ce soit les sources de revenu ou le total des dépenses, chacune de ces approches présente des inconvénients. L'approche la plus recommandée pour les pays en voie de développement est l'approche par la consommation car elle élimine les erreurs de réponses lors de la collecte des informations sur les sources de revenus.

Les deux types de dépenses identifiés sont les dépenses monétaires en biens de consommation et l'équivalent monétaire aux autres postes comme le loyer imputé, les autoconsommations (agricultures, élevage, autres non alimentaires), les cadeaux reçus, les locations de biens durables et autres avantages liés à l'emploi. A partir de ces deux composantes sont estimés les consommations des ménages et le seuil de pauvreté. Pour ce dernier, l'individu devrait parvenir à satisfaire les besoins alimentaires quotidiens de 2133 Kcal ajoutés d'un seuil non alimentaire. En tout, le seuil national est de 152,4 USD¹⁶ par an par individu.

Encadré 1 : Seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté est le coût monétaire d'un niveau de référence de bien-être pour une personne donnée dans une place donnée à un temps donné (Ravallion 1998). Le Bien-être " est représenté par une fonction qui décrit les préférences du ménage parmi les divers paniers de produit existants sur lesquels le ménage peut dépenser son budget. Le seuil de pauvreté identifie, par conséquent, une valeur spécifique d'une telle fonction qui représente le coût minimum que le ménage doit avoir pour atteindre un certain niveau d'utilité. Par conséquent, c'est clair que le point clé de la construction du seuil de pauvreté consiste à identifier un tel niveau d'utilité. C'est la capacité d'atteindre ce niveau d'utilité qui distinguera une personne pauvre d'une personne non-pauvre.

Dans l'analyse des données EPM, nous avons préféré utiliser la méthode du Cost of Basic Needs (CBN) par opposition à la Food-Energy-Intake (FEI) méthode. Sans entrer dans le débat étendu sur les mérites et faiblesses des deux méthodes, il peut être dit que - quand des données complètes et fiables sur la structure de la consommation dans le pays sont disponible - la méthode CBN offre un seuil de pauvreté plus complet et adaptable.

En particulier les inquiétudes au sujet de la méthode FEI sont survenues du fait que le rapport entre Food-Energy-Intake et revenu variera selon différences de goûts, le niveau d'activité, les prix relatifs et ainsi de suite. Les comportements de demande peuvent changer de région à région, du milieu rural au milieu urbain, et ainsi de suite: cela implique que le rapport entre Food-Energy-Intake et la dépense de la consommation totale est improbable d'être le même en travers le domaine de toute comparaison de la pauvreté. La demande Food-Energy-Intake peut varier selon le milieu à tout niveau donné de revenu, ne reflétant pas nécessairement une capacité différente d'atteindre des capacités de base.

Source : INSTAT/Cornell University – Notes Techniques sur la Construction du Profil de Pauvreté

Par hypothèse, la pauvreté monétaire des enfants est vue sous l'angle de la pauvreté du ménage dans lequel se trouvent ces enfants. Le cas d'une allocation discriminatoire est exclu dans la conceptualisation : par exemple le cas des diverses formes de maltraitance envers les enfants adoptifs. Des enfants pauvres grandissent souvent pour être des parents pauvres qui mettent au monde leurs propres enfants qu'ils élèvent et voient grandir dans la pauvreté. Disposant de ces niveaux de consommations agrégées et du seuil de pauvreté, les indices de classes de Foster-Greer-Thorbecke (1984) permettent de mesurer le niveau de la pauvreté, l'incidence ou taux de pauvreté, la profondeur ou l'intensité de la pauvreté et la sévérité qui donne plus d'importance aux individus qui se trouvent plus loin du seuil.¹⁷

¹⁶ Environ 152,4 USD, seuil calculé en 2001 mise à jour par l'évolution des prix à la consommation entre 2001 et 2005

¹⁷ La pauvreté alimentaire des enfants ou la pauvreté monétaire sévère n'est pas analysée dans la présente étude. En réalité, les besoins alimentaires des adultes et des enfants sont différents mais dans la pratique il est difficile voire impossible de calculer les calories consommées par chaque personne pour l'ensemble des individus de l'échantillon. Les statistiques peuvent donner seulement la moyenne mais qui présente ses limites pour représenter l'ensemble de la distribution. La consommation par tête calculée, c'est la consommation "équivalent adulte" ou par "unité de consommation" c'est-à-dire ajustée à partir des coefficients tenant compte de l'âge de l'individu, son lieu de résidence (urbain, rural) et les régions car les prix des produits

$$P_\alpha = \frac{1}{N} \sum_{i \in \{C_i < s\}} w_i \left(\frac{s - C_i}{s} \right)^\alpha$$

- N est la taille de la population
- C_i représente la consommation de l'individu i
- w_i le poids de l'individu i
- s désigne le seuil de pauvreté

II.1.3. déterminants de la pauvreté

L'idée consiste à étudier les déterminants de la pauvreté selon la zone de résidence du ménage. Il s'en suit que nous avons quatre modèles à raison de deux régressions par milieu : « modèle urbain » et « modèle rural ». Naturellement, le concept de pauvreté basé sur la consommation des ménages implique la recherche des différents déterminants de chaque poste de dépenses. Ainsi, nous allons introduire les seuils de pauvreté et modéliser la chance d'être pauvre en considérant le niveau de consommation dans une variable latente y^* .

Techniquement, à l'aide des régressions logistiques binaires, si y désigne le fait d'être pauvre (respectivement pauvre alimentaires) ou pas (respectivement non pauvre alimentaires), y s'écrit :

$$y = \begin{cases} 1 & \text{si } y^* < z_{\text{pauvreté}} \text{ ou } z_{\text{pauvreté}} \text{ alimentaire} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Le seuil $z_{\text{pauvreté}} \text{ alimentaire}$ désigne le seuil de pauvreté qui permet de subvenir à un minimum de calories par jour.

II.2. Pauvreté monétaire des enfants

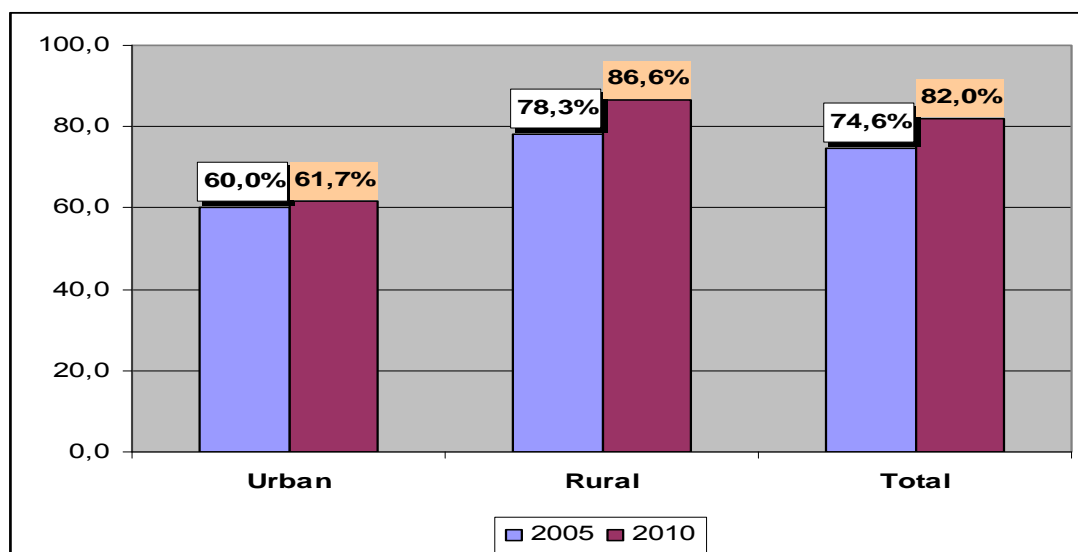
Pour mieux comprendre ce qui va suivre, il est important de donner les précisions suivantes : le taux de pauvreté monétaire est **toujours calculé par rapport aux individus et non par rapport aux ménages**. Ainsi, le taux de pauvreté des enfants est le rapport entre le nombre d'enfants pauvres et le nombre total d'enfants. Un enfant est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage pauvre. Et un ménage est considéré comme pauvre lorsque sa consommation annuelle par tête se situe en dessous du seuil de pauvreté (468 800 Ariary en 2010).

II.2.1. Evolution de la pauvreté monétaire des enfants

Conformément aux données de l'EPM 2010, 82,0% des enfants de moins de 18 ans sont dans une situation de pauvreté au sens de la pauvreté monétaire contre 74,6% en 2005. En milieu urbain, 61,7% des enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté en 2010 contre 60,0% en 2005. En milieu rural, la proportion est plus importante puisqu'elle atteint 86,6% en 2010 contre 78,3% en 2005.

varient suivant les régions (et aussi des périodes d'enquête, saison de pluie, saison sèche....). Cette consommation alimentaire par tête s'élève à 328,162 Ariary.

Figure 6 : Evolution de la Pauvreté monétaire des Enfants
Incidence de la pauvreté des enfants à Madagascar



Sources : EPM 2005, EPM 2010, nos propres calculs

II.2.2. La pauvreté des enfants selon les régions et le milieu de résidence

La pauvreté des enfants connaît une situation critique et plus intensive et sévère que l'ensemble de la population, avec des fortes disparités au niveau régional. L'incidence de la pauvreté des enfants est très élevée au niveau national, 82% en 2010. En effet, les régions d'Androy et Atsimo Atsinanana sont les plus remarquées aussi bien en 2010 qu'en 2005. L'incidence de la pauvreté des enfants dépasse les 95% dans ces deux régions en 2010. Les régions d'Itasy, Haute Matsiatra, Amoron'i Mania, Vatovavy Fitovinany, Ihorombe, Atsinanana, Analanjirofo, Betsiboka, Melaky, Atsimo Andrefana, Anosy présentent des situations critiques avec des proportions très élevées d'enfants pauvres monétairement et dépassant le niveau moyen de la pauvreté nationale. Le cas de Melaky est à souligner puisque l'incidence de la pauvreté des enfants a fortement augmenté dans cette région : allant de 66,7% en 2005 à 84,4% en 2010 soit une hausse de 17,7 points de pourcentage.

La pauvreté des enfants selon le milieu de résidence présentent également de fortes disparités. Les enfants vivant en milieu rural sont fortement touchés par la pauvreté par rapport à ceux vivant en milieu urbain, sauf le cas de la région d'Androy et dans une moindre mesure celle de l'Itasy. Dans la région de l'Androy, qui est une des régions les plus pauvres de Madagascar, l'incidence de la pauvreté des enfants est la même en milieu urbain et en milieu rural et dépasse les 95%.

Tableau 8: Situation de la pauvreté monétaire des enfants selon les régions en 2010

Régions	Milieu de résidence	Ensemble enfant		
		Incidence de la pauvreté P0	Intensité de la pauvreté P1	Sévérité de la pauvreté P2
Analamanga	Urbain	53,5	18,3	8,4
	Rural	70,4	25,2	12,0
Vakinankaratra	Urbain	67,8	24,4	10,9
	Rural	84,2	34,2	17,1
Itasy	Urbain	79,8	36,4	20,2
	Rural	85,7	35,1	17,2
Bongolava	Urbain	59,9	20,7	8,9
	Rural	83,9	33,2	15,7
Haute Matsiatra	Urbain	61,9	25,6	12,9

	Rural	94,2	50,8	30,9
Analamanga	Urbain	65,2	23,1	10,2
	Rural	91,9	43,5	23,5
Vatovavy Fitovinany	Urbain	75,5	38,9	23,7
	Rural	94,0	50,2	30,1
Ihorombe	Urbain	76,4	38,2	22,1
	Rural	87,4	41,1	22,7
Atsimo Atsinanana	Urbain	67,4	28,1	15,1
	Rural	98,4	54,8	33,7
Atsinanana	Urbain	67,5	29,2	15,9
	Rural	91,3	48,9	30,3
Analanjirifo	Urbain	65,3	29,9	16,5
	Rural	91,9	48,7	29,6
Alaotra Mangoro	Urbain	55,3	21,4	10,9
	Rural	78,6	29,8	14,1
Boeny	Urbain	52,5	17,9	8,2
	Rural	76,5	31,1	16,0
Sofia	Urbain	59,1	20,1	8,5
	Rural	78,6	29,7	14,3
Betsiboka	Urbain	71,5	23,6	10,2
	Rural	87,6	41,4	22,5
Melaky	Urbain	65,2	22,9	10,3
	Rural	89,4	41,1	21,4
Atsimo Andrefana	Urbain	72,0	33,1	18,9
	Rural	92,1	52,0	34,9
Androy	Urbain	95,3	65,7	49,1
	Rural	95,2	61,8	45,1
Anosy	Urbain	62,5	28,9	16,4
	Rural	90,4	49,8	30,5
Menabe	Urbain	42,7	15,9	7,9
	Rural	75,6	30,2	15,6
DIANA	Urbain	37,3	9,4	3,5
	Rural	78,9	34,3	18,2
SAVA	Urbain	45,7	16,9	7,9
	Rural	83,1	38,0	20,3

Sources : EPM 2010, nos propres calculs

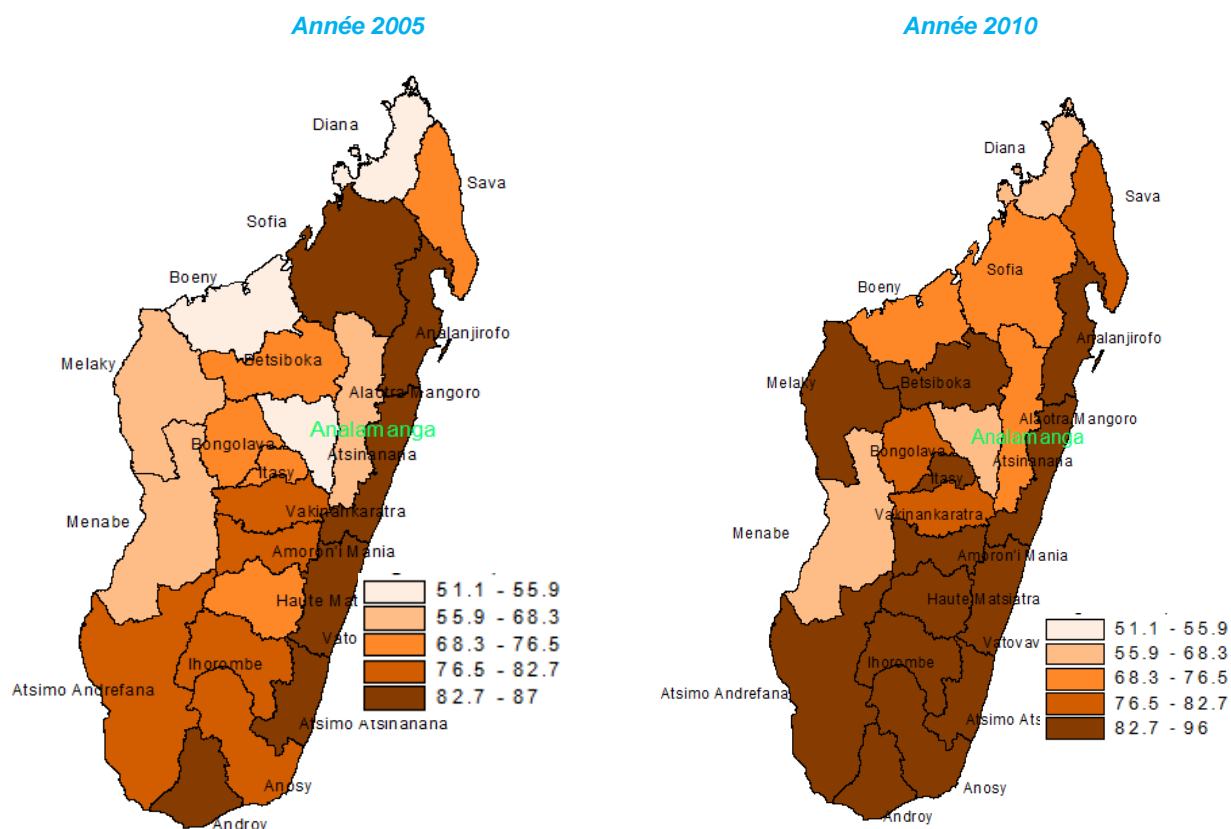
En référence au tableau 9, P0 indique l'incidence de la pauvreté et exprime la proportion des enfants vivant en dessous du seuil de pauvreté ; P1 mesure l'écart moyen entre la consommation des enfants vivant en dessous du seuil de pauvreté. P2 exprime la somme des carrés des écarts entre le revenu et le seuil de pauvreté. Ainsi, l'intensité de la pauvreté P1 et la sévérité de la pauvreté P2 accordent plus d'importance aux pauvres parmi les pauvres et elles diminuent si les consommations des enfants pauvres s'approchent du seuil de la pauvreté. Pour la région d'Androy, qui est une des régions les plus pauvres, en moyenne, si on ramène la consommation des enfants non pauvres au niveau du seuil de pauvreté, alors les enfants auraient une consommation moyenne inférieure à 65% du seuil de pauvreté. En d'autres termes, il faudrait une hausse moyenne des consommations de 65,7% en milieu urbain et de 61,8% en milieu rural pour qu'il n'y ait plus de pauvres dans cette région.

Les écarts de l'incidence de pauvreté entre milieu urbain et milieu rural sont très flagrants pour la plupart des régions, variant de 20 à 40 points de différence en pourcentage. En milieu rural, la situation de pauvreté n'a pas beaucoup évoluée. Les efforts dans le développement de l'agriculture entamés jusqu'ici se heurtent à un problème de marché et l'acheminement dépasse les paysans et condamne le secteur. Ce qui fait que la pauvreté qui touche les enfants est davantage rurale. La comparaison des deux échantillons de population urbaine et rurale permet de comprendre la disparité de la pauvreté selon la zone de résidence du ménage.

La distribution de la population vivant en milieu rural se situe largement en deçà de celle de la population urbaine. Les ménages ruraux sont beaucoup plus vulnérables aux différents risques que sont les aléas environnementaux, les risques économiques notamment la fluctuation des prix des PPN, des inputs et des outputs notamment dans le domaine de l'agriculture, les risques sociopolitiques (les caractéristiques de l'emploi et de la protection sociale). D'ailleurs, selon les données de l'EPM 2010, la quasi-totalité (96%) de la population rurale a subi des chocs entre 2009 et 2010.

En milieu rural, les sources de revenus sont traditionnellement concentrées dans l'agriculture. Avec la baisse du rendement, la hausse du prix des intrants, la baisse tendancielle du prix au producteur et la pression démographique, les enfants ruraux sont quasi-condamnés à subir la pauvreté de leurs parents.

Figure 5 : Pauvreté monétaire des enfants selon les régions



Sources : EPM 2005. EPM 2010. nos propres calculs.

II.2.3. La pauvreté des enfants selon le sexe du chef de Ménage

Il existe une légère différence entre la pauvreté des enfants dans les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes. En 2005, le taux de pauvreté des enfants issus des ménages ayant comme chef de ménage une femme (74,2%) est légèrement moins important que celui des enfants issus des ménages dirigés par un homme (74,7%). En effet, la tradition est que dans une famille, notamment en milieu rural, l'homme est le chef de ménage. Cela signifie qu'il est le premier responsable des sources de revenu et laissant à la femme la gestion quasi-intégrale. Ce qui fait qu'en général, si la femme devient chef, (veuve, divorcée ou célibataire) non seulement elle est beaucoup plus responsable et expérimentée dans la gestion mais également dans le monde du travail (rural et urbain), elle diversifie les sources de revenus. Outre l'agriculture, elle s'engage dans des tâches journalières (lessive, main d'œuvre, etc....) et effectue souvent des activités secondaires (tissage, vannerie, petit commerce, poterie, etc....) augmentant ainsi la consommation de la famille.

Toutefois, la tendance s'est inversée en 2010 puisque la pauvreté des enfants dans un ménage dirigé par une femme est de 83,7% contre 81,7% chez le ménage dirigé par un homme. Cette situation provient de la forte hausse de la pauvreté des ménages dirigés par les femmes vivant en milieu rural affectant les membres des ménages en général et en particulier les enfants.

Tableau 9 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon le genre du Chef de ménage
(En pourcentage)

Sexe du chef de ménages	Enfants		
	2005	2010	Variation
Masculin	74,7	81,7	7,0 points
Féminin	74,2	83,7	9,5 points
Madagascar	74,6	82,0	7,4 points

Source : EPM 2005, nos propres calculs

Les caractéristiques individuelles des membres actifs déterminent le niveau de consommation du ménage. L'absence d'une occupation rémunératrice causée par l'inexistence d'emploi décent notamment dans les zones reculées de la Grande Île condamne la population à vivre dans une misère quasi-irréversible. Cette situation est vécue par les ménages vivant en milieu rural où le niveau de productivité agricole est en baisse et que le prix de la production agricole n'est pas toujours rémunérateur. Selon l'OMEF¹⁸, il a été constaté qu'il existe un déséquilibre entre l'offre et la demande de travail suite à l'indisponibilité des informations en la matière.

II.2.4. La pauvreté des enfants selon la taille des ménages

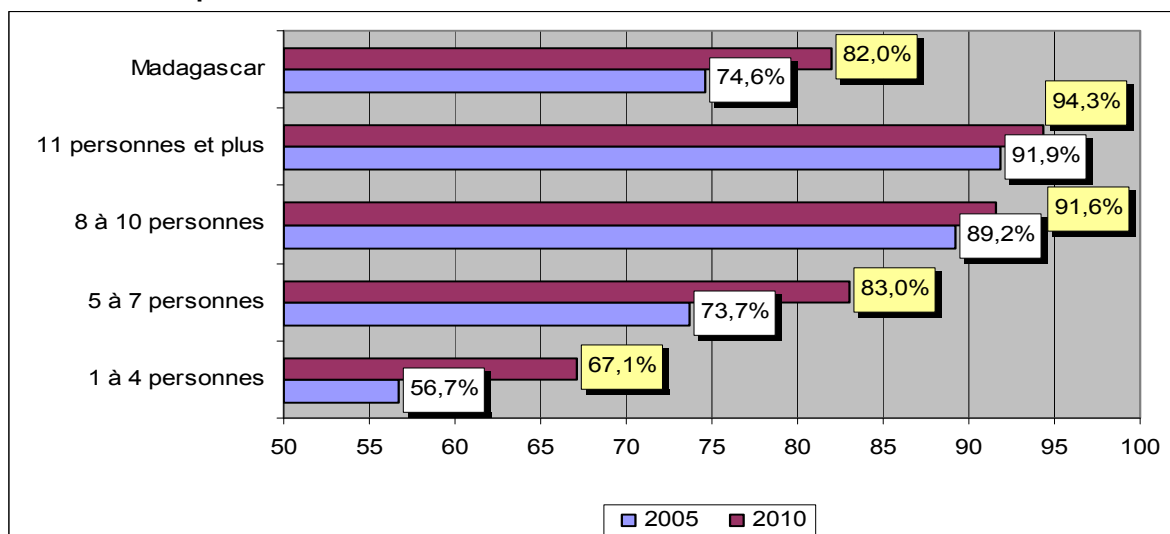
La taille des ménages affecte le niveau de la pauvreté des ménages et donc des enfants à charge. Plus la taille des ménages est grande, plus l'incidence de la pauvreté est élevée. Dès que la taille d'un ménage dépasse les 5 personnes, le ratio de la pauvreté des enfants dépasse la moyenne nationale qui est de 82%. Cette situation n'est pas vérifiée en 2005 où le ratio de pauvreté est légèrement inférieur à la pauvreté moyenne des enfants (73,7% contre 74,6%).

En 2010, Plus de 94% des enfants vivant dans une famille de plus de 11 personnes vivent en dessous du seuil de la pauvreté. Même dans les familles moins nombreuses avec 4 personnes ou moins, la situation de pauvreté des enfants a fortement dégradée avec une hausse de 10 points de pourcentage passant de 56,7% 67,1% d'enfants pauvres.

¹⁸ Observatoire de l'Emploi

Figure 6 : Evolution de la Pauvreté monétaire des Enfants selon la taille des ménages

Incidence de la pauvreté des enfants



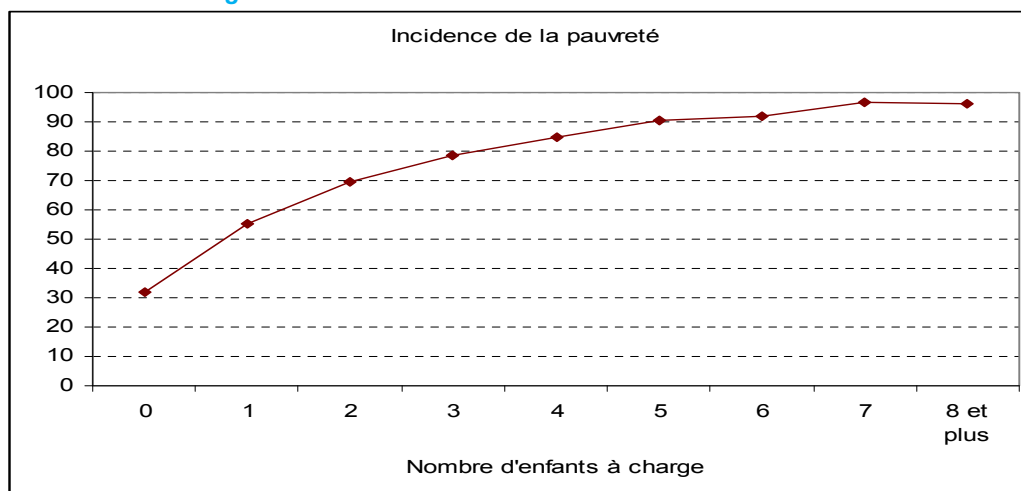
Sources : EPM 2005, EPM 2010, nos propres calculs

La pression démographique augmente les charges à nourrir pour les ménages. Les ménages comportant moins d'individus actifs, c'est-à-dire avec un ratio de dépendance plus élevé, sont plus pauvres. Les enfants constituent des charges (éducation, santé, nourriture, etc..) pour le ménage et plus le nombre d'enfants augmente, plus le ménage s'enfonce dans la pauvreté extrême. Cependant, on constate qu'au-delà de 7 personnes dans le ménage, l'incidence de la pauvreté augmente légèrement entre 2005 et 2010, autrement dit la correspondance n'est plus valable qui peut être due à l'effet âge.

Avec la promotion des méthodes de planning familial, on devrait arriver dans le long terme à réduire le nombre d'enfants. Les ménages comportant au moins un enfant ont 4% plus de chance d'être vulnérables que ceux qui n'en ont pas. Comme tout individu dans le ménage, les enfants ont un poids particulier dans les dépenses du ménage qui entraîne la réduction des ressources affectées pour les autres membres. Ce constat va dans le même sens que la remarque sur l'effet de l'agrandissement de la taille du ménage. Un individu de plus entraîne une hausse de la probabilité d'être pauvre. En particulier, un individu de plus conduit à une hausse de probabilité de la pauvreté d'environ 10% en milieu urbain contre 7% en milieu rural.¹⁹

¹⁹ Le calcul des effets marginaux figurant au tableau 64 de l'annexe complète les informations du tableau 14 sur les résultats économétriques. Le tableau 64 fournit des estimations détaillées des effets marginaux qui mesurent l'impact de la variation des variables explicatives sur la variable endogène qui est ici la probabilité d'être pauvre.

Figure 7 : Pauvreté monétaire selon le nombre d'enfants



Sources : EPM 2005, nos propres calculs

Le poids social des individus inactifs pèse dans les familles pauvres et beaucoup plus dans les familles alimentaires pauvres. En effet, on constate qu'à une éventuelle diminution du ratio nombre d'individus actifs par rapport aux individus inactifs, on s'attend à une baisse de la chance d'être alimentairement pauvre. L'importance de ce facteur est davantage plus remarquable pour les ménages alimentaires pauvres; le taux de pauvreté croît avec la taille du ménage.

II.2.5. La pauvreté des enfants selon le statut d'activités des chefs de ménages

Le statut d'activités des chefs de ménages affecte le niveau de revenu et également la stabilité des revenus dans un ménage. L'importance des emplois précaires et informels a des conséquences sur le niveau de pauvreté des ménages et donc des enfants. Il est à noter qu'à Madagascar, le sous-emploi lié à la durée du travail (moins de 35 heures par semaine contre leur gré) et la situation d'emplois inadéquats (salaire horaire inférieur au minimum admis), touchent respectivement plus de 25% et plus de 42% des actifs occupés.

Tableau 10 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon le statut d'activité du chef de ménage

Statut d'activité	Enfants		
	2005	2010	Variation
Cadre supérieur	33,9	42,5	8,6 points
Cadre moyen /agent de maîtrise	43,3	31,6	-11,7 points
Ouvrier ou salarié qualifié	45,8	47,0	1,3 points
Ouvrier non qualifié	70,1	71,9	1,8 points
Manœuvre	79,4	82,2	2,8 points
Stagiaire rémunéré	58,8	78,9	20,1 points
Indépendant	63,6	66,2	2,6 points
Chômeur	64,9	74,0	9,1 points
Inactif	74,0	75,3	1,3 points
Petit exploitant agricole	82,7	91,1	8,4 points
Moyen exploitant agricole	76,7	84,8	8,0 points
Grand exploitant agricole	64,3	74,6	10,3 points
Pêcheur	11,8	90,2	78,4 points
Autres	84,6	76,8	-7,8 points
Total	74,6	82,0	7,4 points

(En pourcentage)

Sources : EPM 2005, nos propres calculs

Selon le statut d'activité du chef de ménage, les enfants issus des ménages dont le chef est petit ou moyen exploitant agricole ou manœuvre sont toujours parmi les plus pauvres que ce soit en 2005 ou en 2010. En effet,

l'incidence de la pauvreté des enfants est toujours supérieure à la moyenne dans ces catégories de ménages (entre 82,7% en 2005 et 91,1% en 2010). Ces ménages se trouvent le plus souvent en milieu rural. On constate également que l'incidence de la pauvreté monétaire est toujours moins élevée chez les enfants des cadres moyens (31,6% en 2010), des cadres supérieurs (42,5%) et des ouvriers qualifiés (47,0%). Ces ménages vivent souvent en milieu urbain. Dans les autres catégories de ménages, l'incidence de la pauvreté des enfants reste élevée puisqu'elle porte sur deux tiers à trois quarts des enfants.

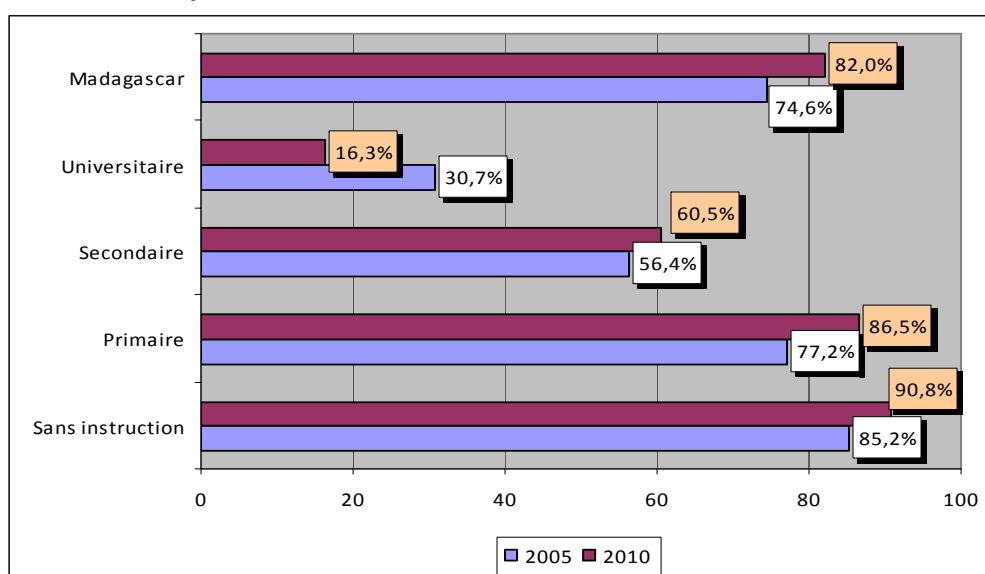
Entre 2005 et 2010, le cas des enfants dont le chef de ménage est un pêcheur est très critique en termes de dégradation de la pauvreté qui a été multiplié par 8, passant de 11,8% en 2005 à 90,2% d'enfants pauvres en 2010. Comme le secteur agricole, et en milieu rural, la rareté des ressources liée au changement climatique ou à la surexploitation, les pratiques traditionnelles, le prix non rémunérateur, la non intégration des pêcheurs dans l'économie de marché (absence d'organisation de filière) pourraient être parmi les facteurs de dégradation de la situation.

II.2.6. La pauvreté des enfants selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Il apparaît clairement que l'incidence de la pauvreté décroît avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Ainsi, l'incidence de la pauvreté des enfants est plus élevée chez les chefs de ménage qui n'ont aucun niveau d'instruction (90,8% en 2010). En revanche, il est plus faible chez les ménages qui ont achevé le cycle secondaire ou universitaire (respectivement 60,5% et 16,3% en 2010). Enfin, entre 2005 et 2010, la pauvreté des enfants a augmenté partout sauf chez les ménages dont le chef a un niveau universitaire.

Figure 8 : Evolution de la Pauvreté monétaire des Enfants selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Incidence de la pauvreté chez les enfants



Sources : EPM 2005, 2010, nos propres calculs.

En milieu urbain, le degré d'alphabétisation du chef de ménage réduit sa chance d'être pauvre. En effet, un individu dans le ménage dont le chef est alphabète a 10% moins de chance d'être pauvre qu'un individu dans un ménage dont le chef est analphabète. Ce constat est valable également pour les ménages en milieu rural mais avec un effet moindre de l'alphabétisation.

La survie (minimum de calories par jour) de la famille entière dépend de l'alphabétisation du chef de ménage et surtout de son niveau d'éducation. En effet, étant donné le contexte du marché de l'emploi urbain, le minimum de « revenu » qui permet de satisfaire notamment les dépenses alimentaires minimales a plus de chance d'être garanti si le chef est instruit. Il s'ensuit que par rapport à un individu dans un ménage dont le chef est non éduqué, un individu dans un ménage ayant un chef de niveau secondaire a 13% moins de chance de tomber dans la pauvreté alimentaire en milieu urbain. En milieu rural l'impact sur la probabilité d'être alimentairement

pauvre est de 7%, toutes choses égales par ailleurs. Ces effets sont davantage plus importants si le chef atteint le niveau universitaire.

II.2.7. Caractéristiques des enfants

L'objet de cette partie est de comparer l'incidence de la pauvreté des enfants selon leur classe d'âge. Les tranches d'âges retenues sont celles qui sont généralement utilisées par les politiques et programmes sectoriels concernant des domaines tels que la survie de l'enfant, la scolarisation primaire et secondaire. Il s'agit des classes d'âge de moins de 6 ans, de 6-14 ans, de 15 à 17 ans.

En 2010, l'incidence de la pauvreté chez les enfants de moins de 6 ans est évaluée à 84,4% au niveau national contre 76,5% au niveau de la population générale du pays. Ce niveau de pauvreté parmi les enfants de moins de 6 ans est supérieur à celui de l'ensemble des enfants de moins de 18 ans constaté précédemment. En 2005, l'incidence de la pauvreté parmi les enfants de moins de 6 ans était moins élevée qu'en 2010 (76,3% contre 84,4%) mais l'augmentation est plus importante que celle de l'ensemble des enfants.

Tableau 11 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon leur classe d'âge

	Enfants moins de 6 ans		Enfants de 6 ans à 14 ans		Enfants de 15 à 17 ans		Ensemble des enfants	
	2005	2010	2005	2010	2005	2010	2005	2010
Milieu de résidence								
Urbain	60,9	64,9	61,3	61,4	52,9	54,7	60,0	61,7
Rural	80,1	88,5	78,4	86,5	72,3	81,0	78,3	86,6
Genre du Chef de ménage								
Hommes	75,2	83,9	75,3	81,6	68,5	75,2	74,7	81,7
Femmes	79,6	87,4	73,5	83,3	65,3	76,2	74,2	83,7
Niveau d'instruction du Chef de ménage								
Sans instruction	86,1	92,4	85,3	90,4	82,3	87,1	85,2	90,8
Primaire	79,5	88,5	77,4	86,4	69,7	80,7	77,2	86,5
Secondaire	57,6	61,2	57,5	61,7	48,3	54,5	56,4	60,5
Universitaire	29,8	13,0	32,8	22,6	25,1	5,4	30,7	16,3
Madagascar	76,3	84,4	75,0	81,8	68,0	75,4	74,6	82,0

Sources : EPM 2005-2010, nos propres calculs

En 2010, l'incidence de la pauvreté chez les enfants de 5 ans à 14 ans est estimée à 81,8% au niveau national. Ce niveau de pauvreté des enfants de 5 ans à 14 ans est supérieur à celui de l'ensemble des enfants mais inférieur à celui des enfants de moins de 5 ans. En 2005, l'incidence de la pauvreté des enfants de 5 ans à 14 ans était moins élevée qu'en 2010 (75,0% contre 81,8%) mais l'augmentation est plus faible que celle de l'ensemble des enfants et celle des enfants de moins de 5 ans.

Parmi les enfants malgaches, les enfants de 15 à 17 ans sont les moins pauvres aussi bien en 2005 qu'en 2010. L'incidence de leur pauvreté s'élève à 75,4% en 2010 et 68,0% en 2005 contre respectivement 82,0% et 74,6% pour l'ensemble des enfants. Ce niveau de pauvreté 15 à 17 ans est inférieur à ceux des enfants de moins de 6 ans et des 6 à 14 ans.

II.3. Les déterminants de la pauvreté monétaire

A Madagascar, et plus particulièrement en milieu rural, les moyens de production sont limités et insuffisants pour assurer la production nécessaire pour subvenir aux besoins ne serait-ce qu'alimentaire. En ce sens, des problèmes relatifs au manque de parcelles conduisent certains membres du ménage à se déplacer afin de trouver des terres à exploiter ou tenter de nouvelles occupations. La significativité des surfaces cultivées traduit implicitement l'importance de l'amélioration de la production agricole (riz, maïs, manioc et patate). En effet, même si la différence est relativement faible, on peut conclure qu'en milieu rural, une éventuelle augmentation de la taille des champs cultivables améliorerait les quantités de riz, de manioc, de maïs et de patate produites pour les mêmes dotations techniques entre autres les forces de travail.

Néanmoins, il faut souligner la délicatesse d'une telle intervention. La chute du rendement global entraîne la hausse du ratio de pauvreté : la baisse de la productivité conduit à une utilisation extensive des terres, qui à son tour résulte en une baisse de la productivité. Cette baisse de la productivité entraîne une baisse de la consommation. En milieu urbain, on ne peut imaginer que l'équivalent en termes de rendement où l'expansion s'avère complexe.

Tableau 12: Résultats économétriques

Variables explicatives : caractéristique du ménage et de son chef	Urbain		Rural		Référence
	Pauvreté	Pauvreté alimentaire	Pauvreté	Pauvreté alimentaire	
Chômeur	Augmente	Augmente			
Surface cultivée	Diminue	Diminue	Diminue	Diminue	Are
Cultive du riz	Augmente				
Cultive du manioc	Augmente	Augmente			
Cultive des patates					
Possède des terres			Diminue	Diminue	
Pratique la pêche					
Fianarantsoa			Augmente	Augmente	Antananarivo
Toamasina	Augmente	Augmente			Antananarivo
Mahajanga	Diminue	Diminue	Diminue	Diminue	Antananarivo
Toliara					Antananarivo
Antsiranana	Diminue	Diminue	Diminue		Antananarivo
Alphabétisé	Diminue		Diminue	Diminue	
Niveau primaire	Diminue	Diminue			Sans Instruction
Niveau secondaire	Diminue	Diminue	Diminue	Diminue	Sans Instruction
Niveau universitaire	Diminue	Diminue	Diminue	Diminue	Sans Instruction
Ratio de dépendance	Augmente	Augmente	Augmente	Augmente	
Taille du ménage	Augmente	Augmente	Augmente	Augmente	
Chef de ménage femme	Augmente		Augmente	Augmente	
Possède une radio	Diminue	Diminue	Diminue	Diminue	
Ménage électrifié	Diminue	Diminue	Diminue	Diminue	
Accès à l'eau propre	Diminue		Diminue	Diminue	
Possède une entreprise non agricole		Diminue	Diminue	Diminue	
Age du chef de ménage au carré	Augmente	Augmente		Augmente	
Age du chef de ménage	Diminue	Diminue		Diminue	
Nombre d'enfants dans le ménage	Augmente		Augmente		
Nombre d'enfants de moins de 1 an		Augmente	Diminue	Augmente	
Nombre de pers de + 65 ans	Diminue	Diminue	Diminue		
Possède des bétails	Diminue		Diminue	Diminue	
Marié coutumièrement monogame		Augmente			Marié Légalement
Marié coutumièrement polygame	Diminue		Diminue		Marié Légalement
Union libre monogame			Diminue		Marié Légalement
Union libre polygame	Augmente		Augmente		Marié Légalement
Divorcé					Marié Légalement
Séparé	Augmente		Augmente		Marié Légalement
Veuf		Augmente	Diminue		Marié Légalement
Célibataire				Diminue	Marié Légalement

Sources : EPM 2010, nos propres calculs. On donne ici (dans le tableau) le signe des paramètres qui indique si la variable associée a une influence positive ou non sur la probabilité d'être pauvre. Les effets marginaux sont fournis en annexe (tableau 64).

Les plus pauvres sont les individus dans les ménages n'ayant pas accès à de l'eau protégée ni à l'électricité. Ils sont souvent dirigés par un chef sans éducation ou même analphabète. En milieu urbain, l'insuffisance, voir l'inexistence des bornes fontaines et des points d'eau influe sur les dépenses alimentaires.

Encadré 2 : Déterminants de la consommation

L'étude sur l'évolution de la pauvreté (Razafindravonona (2001)) a montré les déterminants suivant de la consommation à Madagascar :

-d'abord la consommation est influée négativement par l'accroissement du nombre d'individus dans le ménage surtout du nombre de femmes adultes indépendamment de l'âge et du sexe.

-vu la qualité de l'enseignement, le stock d'éducation (mesuré par le nombre d'individus ayant le niveau primaire, secondaire et/ou universitaire) affecte de façon positive et inversement proportionnel au niveau d'instruction le niveau de consommation.

-la consommation évolue avec l'âge tout en contrôlant l'éducation et les caractéristiques .

-la corrélation entre la situation matrimoniale du chef et la consommation est floue. Néanmoins les ménages dirigés par les femmes en milieu rural se trouvent toujours en mauvaise posture.

-pour les indicateurs de moyens d'existence des ménages, les modèles ont été estimés avec et sans variables potentiellement endogènes. Les test d'équivalence des paramètres communs restants ne peuvent être rejetés.

-la consommation augmente pour une superficie de plus de 0,4ha par tête à l'exception ceux de moins de 0,1 hectare par tête dont la probabilité pour sortir de la pauvreté est faible.

-l'indice d'enclavement représenté par la distance en kilomètres à parcourir pour se rendre au centre de santé le plus proche a un effet négatif et significatif sur les niveaux de consommation

-chose surprenante, le nombre de sources de revenus n'affecte pas le niveau de consommation. Il pourrait s'agir du résultat d'une relation non linéaire entre la consommation (revenus) et le nombre de sources de revenus dans la mesure où les foyers les plus pauvres ne peuvent se permettre de diversifier les risques, alors que les ménages à revenus moyens peuvent se le permettre et ceux aux revenus plus élevés n'ont pas besoin de les répartir de cette façon (Collier et Gunning, 1999).

-A l'instar du milieu rural, une application en milieu urbain montre que : le rendement de l'éducation augmente avec le niveau d'étude, un effet mitigé de la situation matrimoniale et le rendement de la propriété foncière augmente avec la taille des parcelles possédées. Cependant, deux différences apparaissent clairement sur les impacts positifs et significatifs des secteurs d'activités non agricoles et sur les effets régionaux

Approche par le bien être de la pauvreté des enfants

Approche par le bien être de la pauvreté des enfants

Lutter contre la pauvreté des enfants revient à lutter contre la pauvreté et renforcer le respect des droits des enfants. Les droits des enfants touchent principalement les domaines fondamentaux pour le développement des enfants y compris la protection. La pauvreté au niveau des enfants correspond à une situation où leurs besoins de base ne sont pas suffisamment satisfaits (se nourrir, se loger, etc.). L'environnement des enfants pauvres est généralement caractérisé par une absence de services sociaux de base comme la santé, l'éducation, l'eau potable, etc. Ce chapitre traite les différents aspects de la pauvreté des enfants au sens des besoins fondamentaux et des droits des enfants selon le cadre conceptuel défini dans le tableau. 21.

III.1. Concept et méthodologie

Les besoins pour le bien-être des enfants peuvent se traduire par la disponibilité et l'accessibilité aux services sociaux de base (éducation, santé, nutrition, etc.) avec un environnement protecteur favorisant leur épanouissement (logement, assainissement, expression, participation). Ainsi, l'approche basée sur les droits des enfants analyse la pauvreté des enfants en termes de privations : manque d'eau et de sanitaires, taux de malnutrition élevé, faible accès à une éducation de qualité, absence de soins de santé, faible accès à l'information et à la participation à la vie citoyenne, le manque de protection contre la violence ou l'exploitation.

Au Sommet mondial sur le développement social à Copenhague en 1995, 117 pays ont adopté une déclaration et un programme d'action commun incluant des engagements pour éradiquer « la pauvreté absolue » et réduire « la pauvreté générale ». La pauvreté absolue a été définie comme « un état caractérisé par une privation sévère des besoins humains fondamentaux (de base), comprenant la nourriture, l'eau potable, les installations sanitaires, la santé, le logement, l'éducation et l'information. Elle ne dépend pas uniquement du revenu mais aussi de l'accès aux services » (Nations unies, 1995).

En s'appuyant sur sept privations sévères en besoins humains (en matière de logement, d'eau, d'assainissement, d'information/participation, de nutrition, d'éducation et de santé), l'étude de Bristol a procédé à une estimation du nombre d'enfants frappés par la pauvreté.

Et selon, la déclaration de l'Assemblée générale de l'ONU sur la pauvreté des enfants en Janvier 2007, « *les enfants vivant dans la pauvreté sont privés de nutrition, d'eau et d'installations sanitaires, d'accès aux services de*

santé de base, du logement, de l'éducation, de la participation et de la protection. Et qu'un manque sévère de biens et de services nuit à tout être humain ».

Contrairement à l'approche monétaire, celle définie sur la base des besoins fondamentaux essaie d'appréhender le bien être de l'enfant selon les domaines jugés importants pour son épanouissement physique et intellectuel. A partir des données de l'EDS réalisée en 2004, l'UNICEF a procédé à une estimation du nombre d'individus frappés par la pauvreté selon l'approche par les privations. Pour permettre d'effectuer des comparaisons internationales, les indicateurs sont les mêmes pour l'ensemble des pays et ils sont calculés à partir des enquêtes de type auprès des ménages.

La méthodologie a été définie de manière à ce que les indicateurs puissent résumer la qualité de bien être des enfants dans la famille et dans la société. Les définitions opérationnelles sont basées sur le protocole d'étude avancée par Global Study mais tiennent compte de la disponibilité des données sur la réalité sociodémographique à Madagascar.

Tableau 13 : Définitions opérationnelles des différentes privations

Privations	Monétaire	Nutrition	Protection	Logement	Eau	Santé	Information	Education	Assainissement	
Moins sévère	Individu dont la consommation agrégée est en dessous du seuil national de pauvreté	Au moins un enfant du ménage âgé de moins de 5 ans se situe à moins de 2 écarts-type pour le retard de croissance (Taille-pour-âge)	Enfant qui n'habite pas avec l'un des deux parents (orphelin, parents divorcés, autres cas)	Enfant habitant dans un logement avec 4 personnes ou plus par chambre ou dans un logement sans plafond.	Enfant ayant accès à de l'eau de qualité à plus de 30 minutes du domicile.	Enfant qui n'a pas reçu les huit vaccins (BCG, DTCoq1, DTCoq2, DTCoq3, Polio0, Polio1, Polio2, Rougeole) avant l'âge de 2 ans.	Enfant dans un ménage qui n'a pas accès à la radio ou à la télévision.	Enfant de 6 à 18 ans qui n'a pas achevé le cycle primaire et qui n'est pas actuellement scolarisé.	Enfant dans un ménage utilisant des installations sanitaires non-améliorées (Latrines traditionnelles, Tinette, Trou ouvert, Autre, Aucune toilette)	
Sévère	Individu dont la consommation agrégée est en dessous du seuil alimentaire	Au moins un enfant du ménage âgé de moins de 5 ans se situe à moins de 3 écarts-type pour le retard de croissance (Taille-pour-âge)	Enfant qui n'habite pas avec les deux parents (orphelin et autres cas)	Cinq ou plus de personnes par chambre, logement avec sol sans aucune protection	Enfant dans un ménage qui utilisent l'eau de surface (rivières, lacs, ruisseaux, digues) ou qui doivent chercher l'eau à plus de 30 minutes du domicile,	Enfant qui n'a jamais reçu une vaccination	Enfant dans un ménage qui n'a pas accès à une radio ou télévision, à un téléphone, à un journal imprimé ou à un ordinateur (c,-à-d, aucun médium de communication)	Enfant entre 6 à 18 ans qui n'a jamais fréquenté l'école et ne fréquente pas l'école actuellement	Enfant dans un ménage ne disposant pas de toilettes ou de système d'évacuation des excréments (Aucune toilette)	
Classe d'âge	moins de 18 ans	moins de 5 ans	moins de 18 ans	moins de 18 ans	moins de 18 ans	de 12 à 23 mois	de 7 ans à 18 ans	de 7 ans à 18 ans	moins de 18 ans	
Données sources	EPM 2005/2010	EDS 1997, 2203, 2008-2009								

Source : Inspirée des définitions lors de l'étude Mondiale de la pauvreté des enfants (Global Study) de l'UNICEF

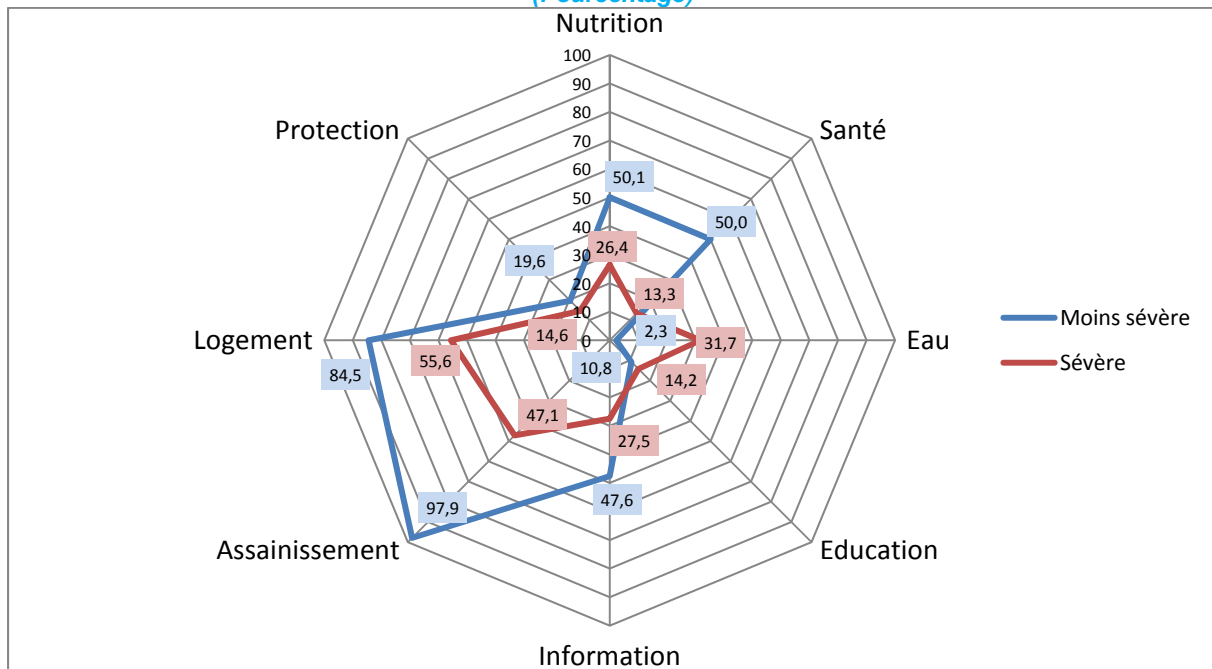
III.2. Situation des privations des enfants

La privation est aussi une manifestation de la pauvreté. Dans cette partie, outre les sept privations proposées par l'Université de Bristol, une huitième a été rajoutée pour le cas de Madagascar à savoir « la protection de l'enfant ». La lecture de cette partie nécessite la prise en compte du tableau de définitions précédent. Il est à souligner qu'en général les privations concernent tous les membres du ménage, elles font parties des caractéristiques du ménage.

A Madagascar, ce sont les privations d'assainissement et de logement (aussi bien sévère que moins sévère) qui touchent le plus les enfants. Ainsi, selon la définition de privation moins sévère et sévère en matière de logement, 84,5% des enfants de moins de 18 ans habitent dans un logement avec 4 personnes ou plus par chambre ou dans un logement sans plafond et 55,6% de ce même groupe d'enfant vivent dans un logement avec cinq (ou plus) personnes par chambre et dans un logement avec sol sans aucune protection.

Concernant l'assainissement qui constitue la deuxième privation qui touche les enfants, 97,9% des enfants de moins de 18 ans utilisent des installations sanitaires non améliorées tandis que plus de 47% d'enfants de ce même groupe ne disposent pas de toilettes ou de système d'évacuation des excréments.

Figure 9: Domaines de privation des enfants (Pourcentage)



Sources : EDS 2008-2009, nos propres calculs

Les autres privations sont toutes aussi importantes lorsque l'on considère les groupes d'âge ou le sexe des enfants touchés, ou les régions où vivent les enfants, leur résidence ou leur quintile de bien-être.

Tableau 14: Situation des privations selon le milieu de résidence

Domaines	Groupe d'âge	Privation Moins sévère (%)			Sévère		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Nutrition	Moins de 5 ans	43,4	50,9	50,1	20,8	27,1	26,4
Santé	De 12 à 23 mois	38,1	51,4	50	2,8	14,6	13,3
Eau	Moins de 18 ans	6,3	1,7	2,3	8,7	34,7	31,7
Education	De 6 à 18 ans	5,7	11,5	10,8	3,3	15,7	14,2
Information	De 7 à 18 ans	21,9	51,0	47,6	7,3	30,2	27,5
Assainissement	Moins de 18 ans	90,2	99	97,9	17,5	51,1	47,1
Logement	Moins de 18 ans	54,8	88,4	84,5	35,6	58,3	55,6
Protection	Moins de 18 ans	21,0	19,4	19,6	18,8	14,0	14,6

Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

En milieu rural, les privations moins sévères des enfants sont légèrement au-dessus du niveau de la moyenne nationale pour la même privation, excepté la privation moins sévère en eau. Il en est de même pour les privations sévères. En milieu urbain, les privations moins sévères sont largement en dessous du niveau national, sauf pour le cas des privations moins sévères en eau et en protection. Concernant les privations sévères en milieu urbain, la proportion d'enfants touchés est très en-deçà du niveau national, sauf pour la privation sévère en protection.

Les caractéristiques socioculturelles, la différence entre le degré de développement dans les localités, la différence entre les cultures et les ressources font en sorte qu'une forte disparité existe entre les régions par rapport au taux de privation nationale.

Tableau 15: Situation des privations selon les régions

Privation	Nutrition		Santé		Eau		Education		Information		Assainissement		Logement		Protection	
	MS	S	MS	S	MS	S	MS	S	MS	S	MS	S	MS	S	MS	S
Analamanga	50.0	25.3	33.3	4.2	5.3	13.0	9.5	3.9	42.4	8.2	93.7	4.9	70.3	49.4	15.2	9.7
Vakinankaratra	57.1	33.5	61.6	8.1	0.2	7.7	12.3	8.0	57.9	22.4	99.1	16.2	87.2	62.8	12.9	8.9
Itasy	50.0	31.3	30.6	3.5	0.4	12.2	17.9	8.5	70.0	9.5	95.5	18.5	89.9	66.4	10.3	7.9
Bongolava	51.1	30.4	55.5	3.4	1.9	10.1	14.0	11.3	84.3	6.2	100.0	25.3	88.1	52.1	10.7	10.5
Haute Matsiatra	63.1	31.3	61.1	0.9	4.1	23.6	12.5	5.8	58.2	25.1	97.5	37.5	83.4	63.3	19.0	16.1
Amaron'i Mania	70.6	41.7	54.7	7.0	5.9	26.9	13.4	10.3	46.4	37.6	97.9	43.2	85.0	71.7	20.4	12.6
Vatovavy Fitovinany	48.9	26.5	53.2	28.4	0.8	47.0	14.9	16.5	39.0	46.1	99.5	86.8	94.8	56.4	27.8	10.8
Ihorombe	49.5	25.4	67.8	19.2	8.6	40.6	11.8	22.1	52.3	37.2	99.8	90.2	95.3	56.2	26.6	16.7
Atsimo Atsinanana	46.0	24.2	54.4	28.9	1.8	42.4	14.1	29.1	37.1	45.6	99.3	95.5	94.0	59.4	27.8	12.5
Atsinanana	51.6	30.9	53.7	9.5	0.8	49.2	8.0	5.8	25.8	35.0	96.5	21.1	78.4	45.2	20.3	18.3
Analanjirifo	55.7	26.4	51.2	4.5	0.4	60.2	7.5	9.1	59.3	23.3	98.7	8.2	89.5	49.8	19.8	16.6
Alaotra Mangoro	55.7	29.8	32.3	12.9	1.7	24.4	12.9	7.7	71.4	6.9	99.4	25.4	85.0	54.8	19.2	14.6
Boeny	44.7	23.5	29.8	25.5	1.3	34.9	7.4	17.0	41.7	20.6	97.5	71.1	79.5	47.5	24.5	20.4
Sofia	36.5	13.9	70.0	4.6	0.2	46.7	6.7	9.2	60.6	17.4	99.2	83.4	87.7	47.9	20.7	16.0
Betsiboka	18.3	9.4	57.5	10.0	1.3	47.9	13.7	23.4	33.2	47.9	99.8	84.0	89.7	52.3	18.4	16.4
Melaky	30.7	14.5	57.0	26.4	1.4	38.9	12.3	40.0	20.4	60.5	99.3	93.1	92.5	63.5	19.6	19.6
Atsimo Andrefana	41.6	16.4	48.0	30.3	4.4	25.8	9.4	38.0	15.3	61.1	99.5	88.2	90.8	64.4	21.7	17.2
Androy	55.5	30.7	37.4	42.4	3.5	66.8	8.1	47.1	9.6	74.5	100.0	94.4	93.2	63.7	25.4	20.8
Anosy	57.5	40.8	48.7	26.8	0.7	57.3	10.7	38.2	23.5	52.4	99.6	86.2	91.9	64.1	23.5	17.4
Menabe	43.3	16.8	63.6	14.4	3.5	31.8	8.8	26.4	32.9	46.3	99.4	81.9	89.4	55.1	21.6	19.4

Diana	36.8	20.7	57.4	4.2	1.5	31.1	7.8	11.2	59.4	14.1	95.3	80.2	63.2	34.1	20.1	29.7
Sava	41.3	19.3	60.6	10.9	0.4	38.3	7.8	7.7	48.5	35.2	97.6	43.5	69.5	43.4	25.2	20.3
National	50.1	26.4	50.0	13.3	2.3	31.7	10.8	14.2	47.6	27.5	97.9	47.1	84.5	55.6	19.6	14.6

Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

MS : Moins sévère

S : Sévère

Chaque région est caractérisée par une ou plusieurs privations moins sévères et privations sévères selon les caractéristiques socio-économiques des régions. Etant donné les niveaux élevés des privations moins sévères et sévères dans toutes les régions, il est important de mentionner les régions où le niveau de privation est plus important que la moyenne nationale.

Ainsi, dans les régions d'Androy et Anosy, les privations moins sévères et sévères en nutrition, assainissement, logement et protection touchent les enfants selon leur catégorie d'âge concernée, amplifiées par les privations sévères dans les domaines de santé, eau, éducation et information. Ce sont les régions les plus vulnérables pour les enfants, d'autant plus que 95,2% et 87,2% des enfants respectivement dans ces deux régions vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Les régions de Melaky et Atsimo Andrefana sont plus touchées par les privations moins sévères et sévères en logement et assainissement, avec plus d'accent également pour les privations sévères en santé, éducation et information.

Pour les régions de Vatovavy Fitovinany, Ihorombe et Atsimo Atsinanana, à part les privations communes des régions en assainissement et en logement, elles sont concernées par les privations sévères en santé, éducation, nutrition et la privation moins sévère en protection.

Les régions de la Haute Matsiatra, Itasy, Bongolava, Amoron'i Mania et Vakinankaratra sont concernées par la privation sévère en nutrition et les privations moins sévères en santé et en information. Tandis que les régions de Sofia, Betsiboka, Analanjirofo et Atsinanana sont touchées par la privation sévère en eau.

Les régions de Diana, SAVA, Atsinanana et Boeny sont particulièrement touchées par les privations sévères et moins sévères en protection.

III.2.1. Nutrition

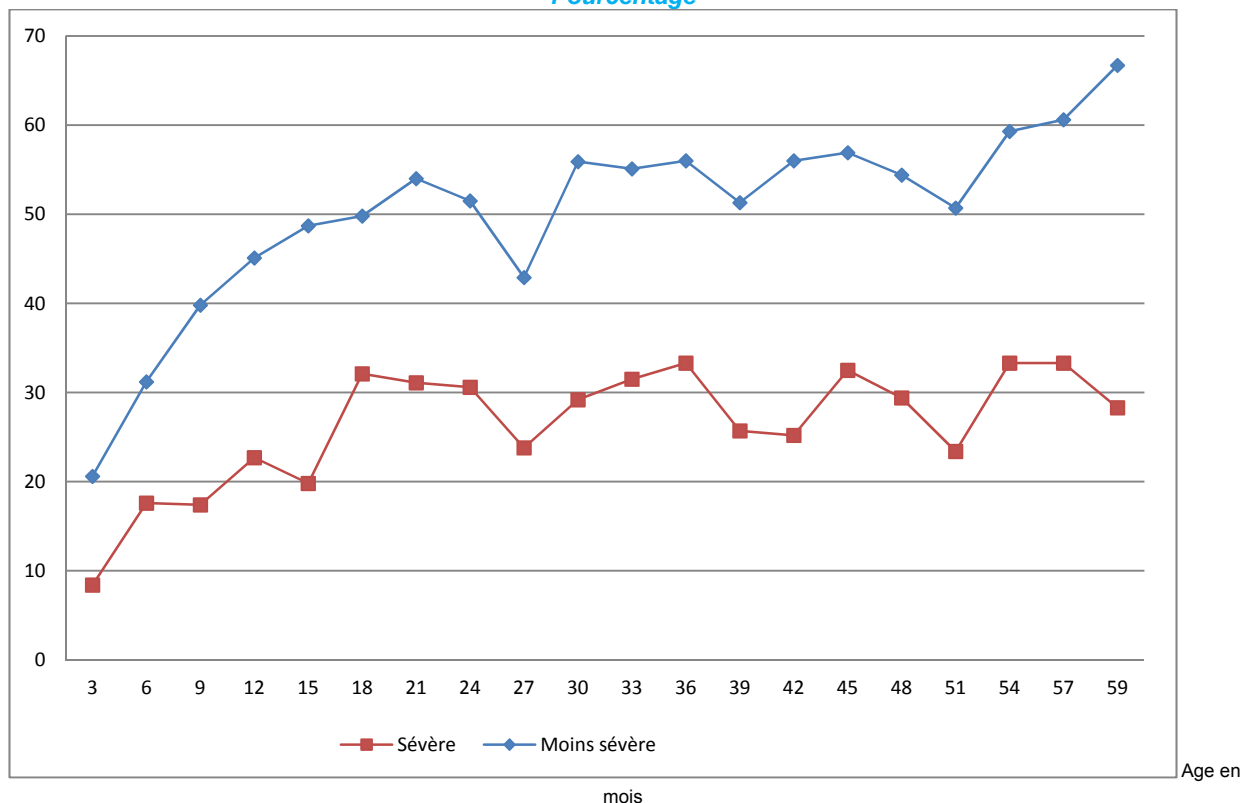
Selon le rapport conjoint de la FAO et du PAM sur l'Etat de l'insécurité alimentaire dans le monde en 2010, plus de quatre millions de Malgaches (25% de la population totale) sont encore sous alimentés entre 2005 et 2007. Selon la Politique Nationale de Nutrition, les causes de la malnutrition sont multiples et multisectorielles, les unes agissant directement, les autres indirectement. Les causes sous-jacentes de la malnutrition sont (i) les soins inadéquats et les habitudes alimentaires inappropriées, (ii) l'accès inadéquat au service de santé et un environnement insalubre, et (iii) l'insécurité alimentaire au niveau des ménages.

Le problème de la malnutrition persiste encore à Madagascar malgré les efforts du gouvernement à travers la mise en place de l'Office National pour la Nutrition (ONN), l'exécution des différents programmes nutritionnels sectoriels notamment ceux du Ministère de la santé, du Ministère de l'éducation et de nombreux ONG et Associations œuvrant dans le domaine social. Dans le cadre de la présente étude, la malnutrition est définie par l'indicateur de retard de croissance.

Par définition, la privation est sévère en nutrition²⁰ lorsqu'au moins un enfant du ménage de moins de 5 ans se situe à moins de 3 écarts-type pour le retard de croissance (Taille-pour-âge) et elle est moins sévère lorsqu'au moins un enfant du ménage âgé de moins de 5 ans se situe à moins de 2 écarts-type pour le retard de croissance (Taille-pour-âge).

L'indicateur taille pour âge de l'EDS 2008-2009²¹ avance que la moitié des enfants de moins de 5 ans (50 %) souffrent de privation moins sévère tandis que 26 % des enfants du même groupe d'âge souffrent de privation sévère.

Figure 10: Retard de croissance des enfants de moins de 5 ans
Pourcentage



Sources : EDS 2008-2009, nos propres calculs

Les enfants plus affectés par la privation en nutrition sont les groupes d'âge 36-60 mois et de 24-36 mois dont la proportion dépasse la moyenne nationale. En général, les enfants de sexe masculin sont affectés par la privation sévère (29,3%) et moins sévère (52,9%) contre 23,6% de privation sévère et 47,3% moins sévère pour les enfants de sexe féminin. En outre, les enfants issus des quintiles pauvre à moyen et vivant en milieu rural sont les plus exposés à la malnutrition. En général, les enfants de sexe masculin sont plus touchés par la privation en nutrition sévère ou moins sévère que les enfants de sexe féminin.

²⁰ L'EDS 2008-2009 ne permet de calculer l'insuffisance pondérale et l'émaciation en raison de la non disponibilité des données. L'étude a retenu le retard de croissance comme indicateur de privation.

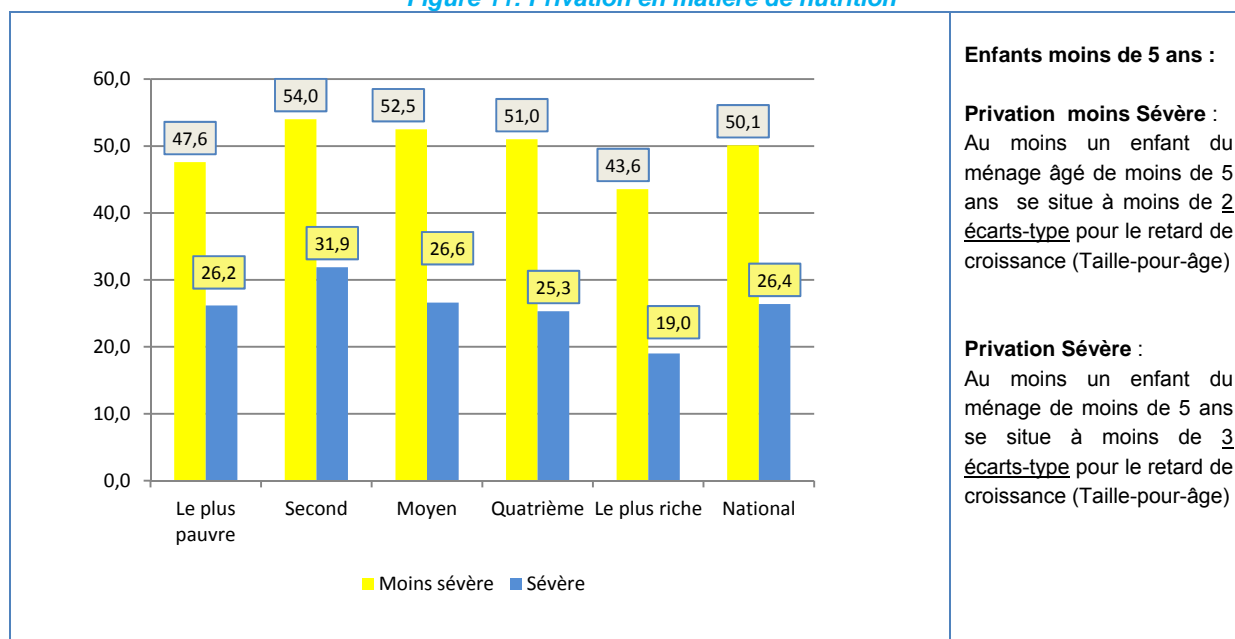
²¹ Les résultats présentés dans ce chapitre sont basés sur les nouvelles normes de croissance, et par conséquent, ils ne sont pas directement comparables à ceux basés sur les références du NCHS/CDC

Tableau 16 : Privation en matière de nutrition selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Critère	Modalité	Moins sévère	Sévère
Bien-être	1 Plus pauvre	47.6	26.2
	2ème Quintile	54.0	31.9
	3ème Quintile	52.5	26.6
	4ème Quintile	51.0	25.3
	5 Plus riche	43.6	19.0
Groupe d'âges	[0 - 12[mois	32.7	15.9
	[12 - 24[mois	50.6	27.6
	[24 - 36[mois	52.3	29.6
	[36 - 60[mois	56.4	28.9
Résidence	Rural	50.9	27.1
	Urbain	43.4	20.8
Sexe CM	Féminin	50.9	26.4
	Masculin	49.9	26.4
Sexe enfant	Féminin	47.3	23.6
	Masculin	52.9	29.3
Ensemble		50.1	26.4

Sources : EDS 2008-2009, nos propres calculs

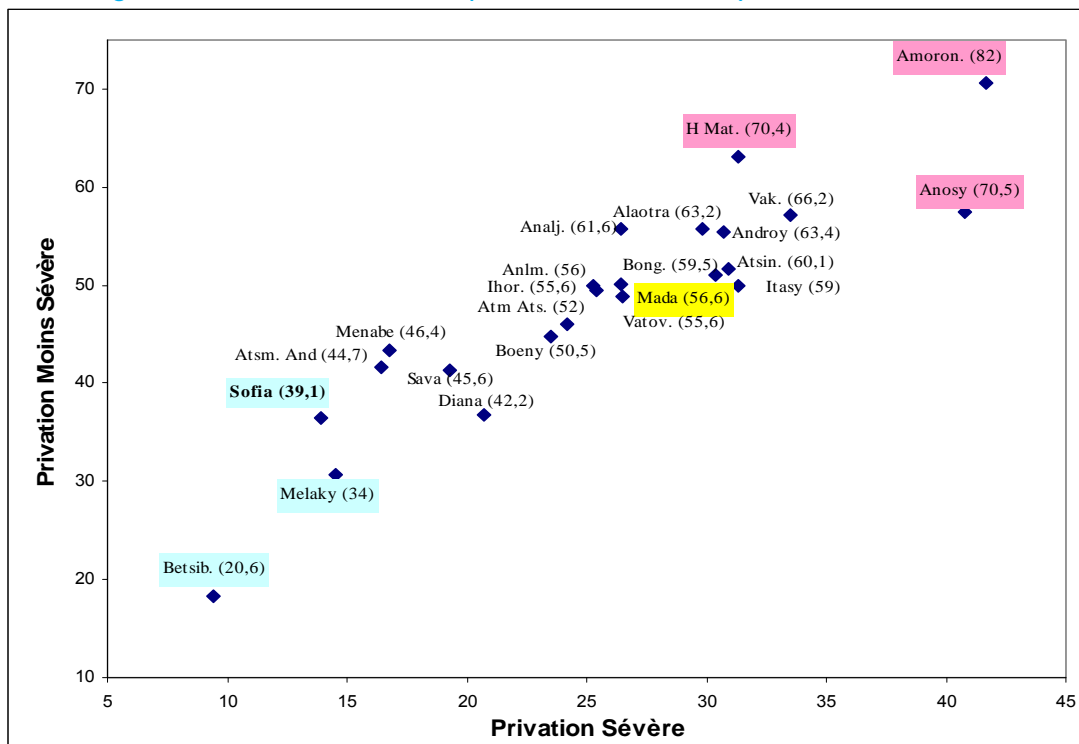
Figure 11: Privation en matière de nutrition



Sources : EDS 2003-2004, EDS 2008, nos propres calculs

Les données de privation en nutrition montrent beaucoup plus de disparités au niveau régional. Il y a les régions où les privations nutritionnelles sont largement supérieures à la moyenne nationale comme celles de Amoron’Imania, Anosy, Androy et Haute Matsiatra, Vakinankaratra. A l’opposé, d’autres régions comme Betsiboka ou Sofia, Melaky présentent des taux de privation moins accentués.

Figure 12: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière de nutrition



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs.

Note : Le nombre entre parenthèse est la distance entre l'origine O(0,0) et le point M(x,y) de la région M où x=taux de privation sévère et y=Taux de privation moins sévère.

La sévérité de la privation nutritionnelle est différente d'une région à une autre. Le taux le plus faible revient à Betsiboka et Melaky respectivement de 9,4% et 14,5% des enfants de la classe d'âge de moins de 5 ans.

Pour Analamanga, près de la moitié des enfants en situation de privation moins sévère se retrouvent dans la situation plus sévère. Les régions Anosy et Amoron'Imania ont des proportions élevées au sens sévère de la privation nutritionnelle avoisinant 40,8% et 41,7% des enfants. Dans les régions comme Androy, Atsinanana, Haute Matsiatra, Bongolava, Itasy et Vakinankaratra, entre 30% et 34% des enfants de moins de 5 ans sont affectés par la privation sévère en nutrition.

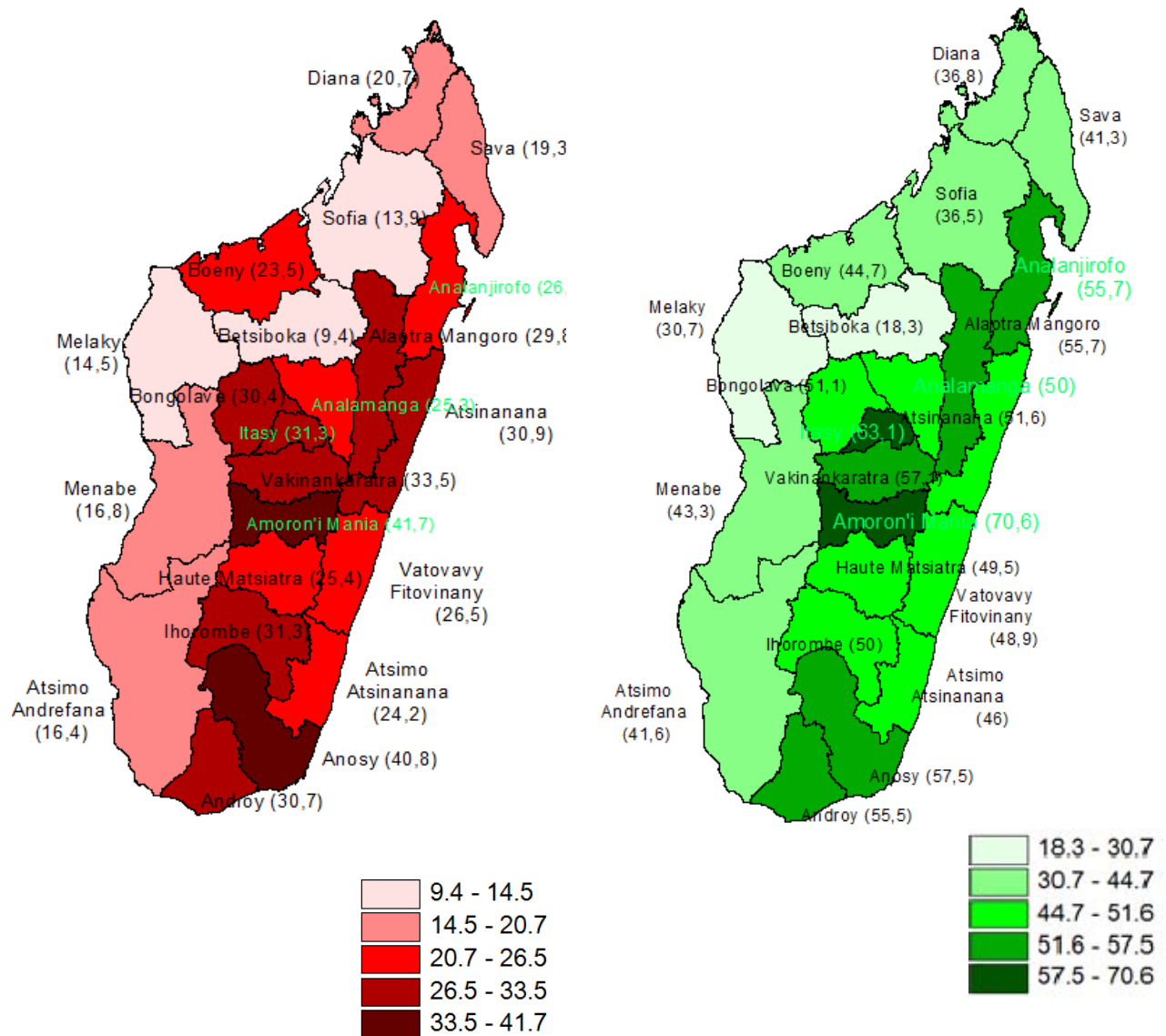
Figure 13: Privation en matière de nutrition

Sévère:

Au moins un enfant du ménage âgé de moins de 5 ans se situe à moins de 3 écarts-type pour le retard de croissance (Taille-pour-âge)

Moins Sévère:

Au moins un enfant du ménage âgé de moins de 5 ans se situe à moins de 2 écarts-type pour le retard de croissance (Taille-pour-âge)



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

III.2.2. Santé

La situation sanitaire à Madagascar peut être appréciée à partir des indicateurs sur l'état de santé des Malgaches, des indicateurs sur l'offre de soins et des ressources qui ont été mises à la disposition du secteur.

Du point de vue de ressources, l'évolution du nombre de Centres de Santé de Base (CSB) est en dessous de l'évolution de la population entre 2001 et 2007. On constate en revanche une amélioration des ratios par population de Médecins publics, dentistes publics et de sages-femmes publique pendant la même période tout en étant conscient de la faiblesse des ratios.

Tableau 17 : Quelques indicateurs de ressources de santé entre 2001-et 2007

Indicateurs	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Ratio Population pour un CSB	1/5 549	1/5 700	1/6 100	1/5 625	1/5 787	1/5 971	1/5 825
Ratio population pour un Médecin Public	1/6 748	1/6 900	1/6 400	1/5 952	1/5 288	1/5 598	1/5 281
Ratio population pour un Dentiste Public	1/128 275	1/131 866	1/101 500	1/102 700	1/88 656	1/91 944	1/95 941
Ratio population pour un Infirmier Public	1/5 569	1/5 948	1/6 120	1/6 400	1/5 086	1/6 370	1/6 407
Ratio Femme en âge de procréer pour une Sage-femme publique	1/2 621	1/1 420	1/1 420	1/1 527	1/1 346	1/1 465	1/1 549

Source : DRH/SSS/MINSANPF

En ce qui concerne l'état de santé des malgaches, l'incidence des maladies de l'ensemble du pays est évaluée à 12,4%²² durant les deux dernières semaines précédant l'enquête EPM en 2010. Ce taux était évalué à 7,2% en 2005. Par rapport aux groupes d'âge, l'incidence des maladies est particulièrement élevée chez les enfants moins de 11 mois avec un taux estimé de 22,0% au niveau national en 2010 (contre 15,6% en 2005). Par ordre d'importance, la fièvre ou suspicion de paludisme, les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires aiguës demeurent les trois principales pathologies qui touchent la population. Dans toutes les régions de Madagascar, la fièvre et suspicion de paludisme reste la principale maladie qui affecte la population.

Au niveau des dépenses totales de santé (DTS), la contribution des ménages a augmenté entre 2003 et 2007, passée de 20% à 23% des dépenses totales. Il en est de même pour l'Administration pour les dépenses de santé par tête alors que la contribution des bailleurs de fonds a baissé de 4,40 \$US par tête à 3,22 \$US entre 2003 et 2007.

Tableau 18 : Evolution des dépenses totales de santé (DTS) entre 2003 et 2007

	CNS 2003	CNS 2007
Dépenses totales de santé	238.240.000.000 Ar	582,70 milliards Ariary (342,77 millions \$US)
DTS en pourcentage du PIB	3,50%	4,25%
Dépenses de santé par tête	14 490 Ar (11,9 \$US)	31.453,71 Ar (18,50 \$US)
Contribution de l'Administration publique dans les Dépenses de santé par tête	3 374 Ar (2,78 \$US)	15.384,34 Ar (9,05 \$US)
Contribution des bailleurs dans les Dépenses de santé par tête	5 340 Ar (4,40 \$US)	5.470,12 Ar (3,22 \$US)
Sources de fonds (en pourcentage des DTS)		
Fonds publics	32%	49%
Fonds privés	31%	34%
Reste du Monde	37%	17%
Dépenses des ménages		
Dépenses totales des ménages en santé	47, 014 milliards Ariary	133,61 milliards Ariary

²² Source : EPM 2010

	(38,7 millions \$US)	(78,59 millions \$US)
Versements directs des ménages	45,43milliards Ariary (37,4 millions \$US)	124,66 milliards Ariary (73,33 millions \$US)
Dépenses totales des ménages en % des DTS	20,00%	22,93%
Dépenses totales des ménages par tête		7.212,08 Ariary (4,24 \$US)
Versements directs des ménages par tête	13 816,8 FMG (2,2 US\$)	6.729,03 Ariary (3,96 \$US)

Sources : Comptes nationaux de la santé (CNS), CNS 2003, CNS 2007

Au niveau de la santé, les dépenses de l'Etat par habitant ont diminué ces dernières années. Ainsi de 4,9 USD par habitant en 2000, les dépenses de santé sont passées à 4,3 USD par habitant en 2007, soit une baisse de -12% en sept ans. Néanmoins les indicateurs de base en santé des enfants, comme le taux de mortalité infanto juvénile ont amorcé une baisse tendancielle, favorisée notamment par les interventions sur le terrain de plusieurs acteurs de développement, dont les organismes des Nations unies comme l'UNICEF et l'OMS. Par ailleurs, les dépenses en protection sociale sont demeurées stables et très faibles durant ces dernières années se situant en moyenne à 0,3 USD par habitant entre 2000 et 2007²³.

Nombreuses sont les contraintes qui expliquent l'accès des enfants et des plus pauvres aux services préventifs et de soins que sont les problèmes d'accessibilité et les barrières socioculturelles.

Dans la présente section, la privation moins sévère en matière de santé est caractérisée par un enfant qui n'a pas reçu les huit vaccins (BCG, DTCoq1, DTCoq2, DTCoq3, Polio0, Polio1, Polio2, Rougeole) avant l'âge de 2 ans tandis que la privation sévère en matière de santé est caractérisée par au moins un enfant dans le ménage n'a jamais reçu une vaccination quelconque. En général, beaucoup restent à faire en matière de santé, notamment la poursuite du programme de vaccination et de surveillance nutritionnelle au sein des différents centres de base.

Les statistiques EDS 2008 montrent que 50% des enfants de 12 à 23 mois sont touchés par la privation moins sévère tandis que 13,3% des enfants du même groupe d'âge le sont par la privation sévère.

Tableau 19 : Privation en matière de santé pour les enfants de 12-23 mois

Critère	Modalité	Moins sévère	Sévère
Bien-être	1Plus pauvre	53.0	27.7
	2ème Quintile	56.9	16.2
	3ème Quintile	54.4	7.6
	4ème Quintile	48.1	4.7
	5Plus riche	30.8	2.8
Groupe d'âges	[12 - 18[mois	51.6	14.6
	[18 - 23] mois	48.3	12.1
Résidence	Rural	51.4	14.6
	Urbain	38.1	2.8
Sexe CM	Féminin	53.8	14.9
	Masculin	49.3	13.1
Sexe enfant	Féminin	50.6	11.6
	Masculin	49.3	15.0
Ensemble		50.0	13.3

Sources : EDS 2008-2009

Il s'est avéré que les enfants du quintile de bien-être plus pauvres à moyen sont les plus touchés par la privation moins sévère tandis que les quintiles de bien-être très pauvres et pauvres sont affectés par la privation sévère en

²³ Madagascar, Assessment of Social Protection and Operational Challenges - Volume II: Background Papers – Banque Mondiale, June 2011

matière de santé. Les enfants de bas âge, moins de 18 mois, sont les plus touchés dont la proportion dépasse la moyenne nationale (respectivement 51,6% pour la privation moins sévère et 14,6% pour la privation sévère).

Cette proportion de privation moins sévère et sévère demeure valide pour les enfants de moins de deux ans vivant en milieu rural. Les enfants de moins de 2 ans vivant en milieu urbain sont mieux protégés en termes de privation sévère car ils ne constituent que 2,8% des enfants de moins de 2 ans non vaccinés du tout, et de 38,1% d'enfants de moins de deux ans souffrant de privation moins sévère.

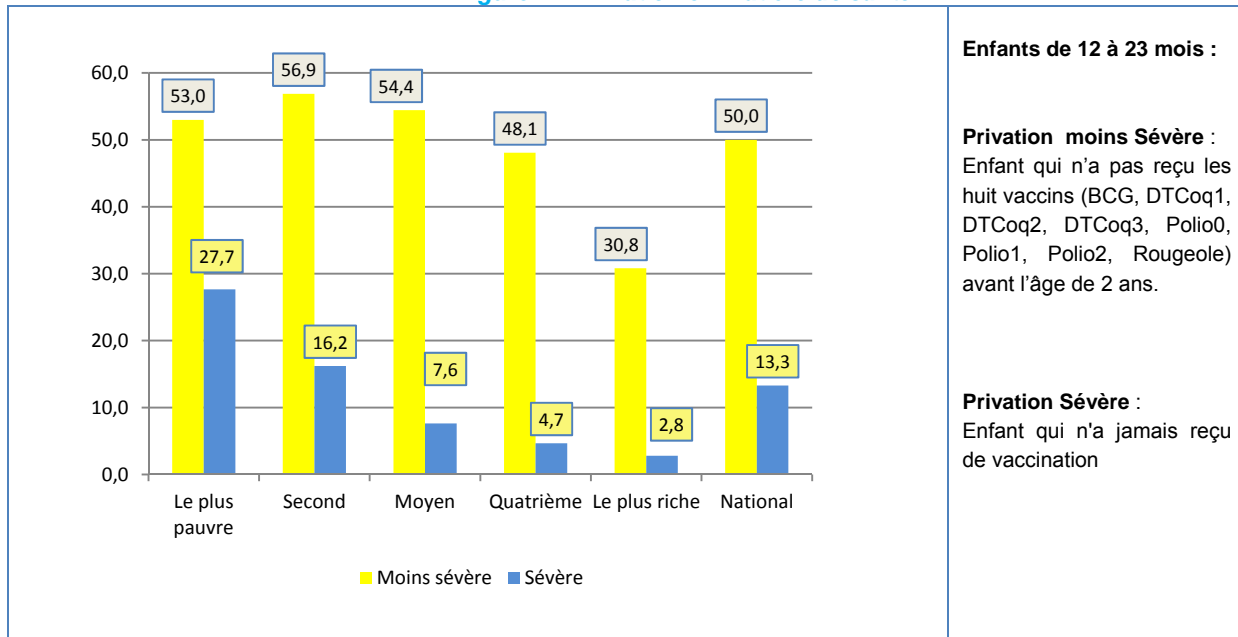
Les propos des enfants confirment que ceux dont les parents sont riches sont bien soignés voire même gâtés par ces derniers et que les pauvres n'ont pas dans la plupart des cas accès à un service de santé de qualité pour plusieurs raisons :- les coûts des soins notamment des médicaments - l'attachement à la médecine traditionnelle - l'automédication et ne vont chez le docteur que lorsque la maladie s'aggrave - la mauvaise qualité de service surtout pour le service public (infrastructures, équipements et matériels sanitaires, accueil).

A cela s'ajoute l'éloignement du service de santé en milieu rural : « *A la campagne, comme nous habitons loin, pourtant c'est ici (au Chef-lieu de la Commune) que nous pouvons trouver un médecin. Je ne sais pas la distance, mais si on marche à pied sans se presser, il nous faut une heure* ». (Focus Group, 10-14ans, Commune rurale située à une dizaine de kilomètres de la Capitale).

Les enfants vivant dans un ménage dont le chef est une femme sont plus touchés par la privation sévère et moins sévère en santé. Leurs proportions dépassent les moyennes nationales pour les deux catégories de privation, équivalent respectivement à 14,9% et de 53,8% d'enfants de 12-23 mois. Les enfants vivant dans les ménages dont le chef est un homme sont affectés par la privation sévère et moins sévère avec la même proportion que le niveau moyen national.

Il est important de noter que les filles de 12-23 mois sont plus touchées par la privation moins sévère (50,6% pour les filles contre 49,3% pour les garçons) tandis que les garçons de 12-23 mois sont plus affectés par la privation sévère (15% pour les garçons contre 11,6% pour les filles)

Figure 14: Privation en matière de santé



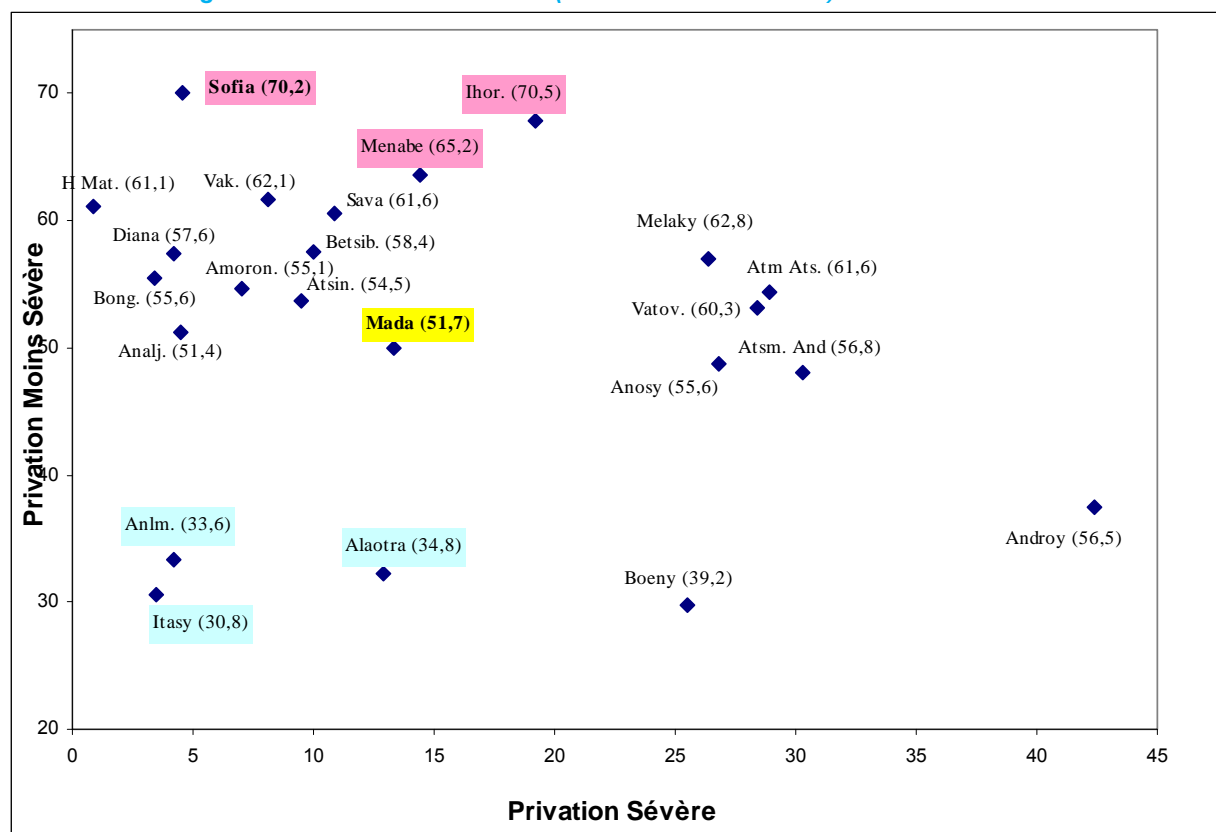
Sources : EDS 2008, nos propres calculs

La moyenne nationale de privation sévère (13,3% d'enfants de 12-23 mois) et moins sévère (50% d'enfants de 12-23 mois) cache encore une forte disparité en milieu régional. En effet, la privation sévère touche respectivement 42,4% d'enfants de 12-23 mois à Androy, autour de 30% d'enfants à Atsimo Atsinanana, Vatovavy Fitovinany et Atsimo Andrefana, et plus d'un enfant sur 4 à Anosy, Melaky et Boeny. Les régions de l'Itasy, Bongolava et Haute Matsiatra présentent le moins d'enfants de 12-23 mois qui n'ont pas du tout reçu de vaccins avant l'âge de 2 ans (inférieur à 4% d'enfants de moins de deux ans).

La privation moins sévère concerne, et avec une plus forte proportion, les régions de Sofia (70% d'enfants de 12-23 mois), Ihorombe (67,8%), Menabe (63,6%), Vakinankaratra (61,6%) et SAVA (60%).

Il est important de souligner le cas de la région d'Androy où la privation sévère touche plus de 42% des enfants qui n'ont jamais reçu une vaccination.

Figure 15: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière de santé



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

Note : Le nombre entre parenthèse est la distance entre l'origine O(0,0) et le point M(x,y) de la région M où x=taux de privation sévère et y=Taux de privation moins sévère.

La région Boeny enregistre le taux de privation le plus faible au sens moins sévère, quoique la proportion des enfants de 12-23 mois privés moins sévèrement en santé avoisine les 30%. La situation qui s'y trouve représente 2 fois moins importante par rapport à celle dans le Nord où la proportion d'enfants en situation de privation moins sévère est proche ou dépasse les 60%.

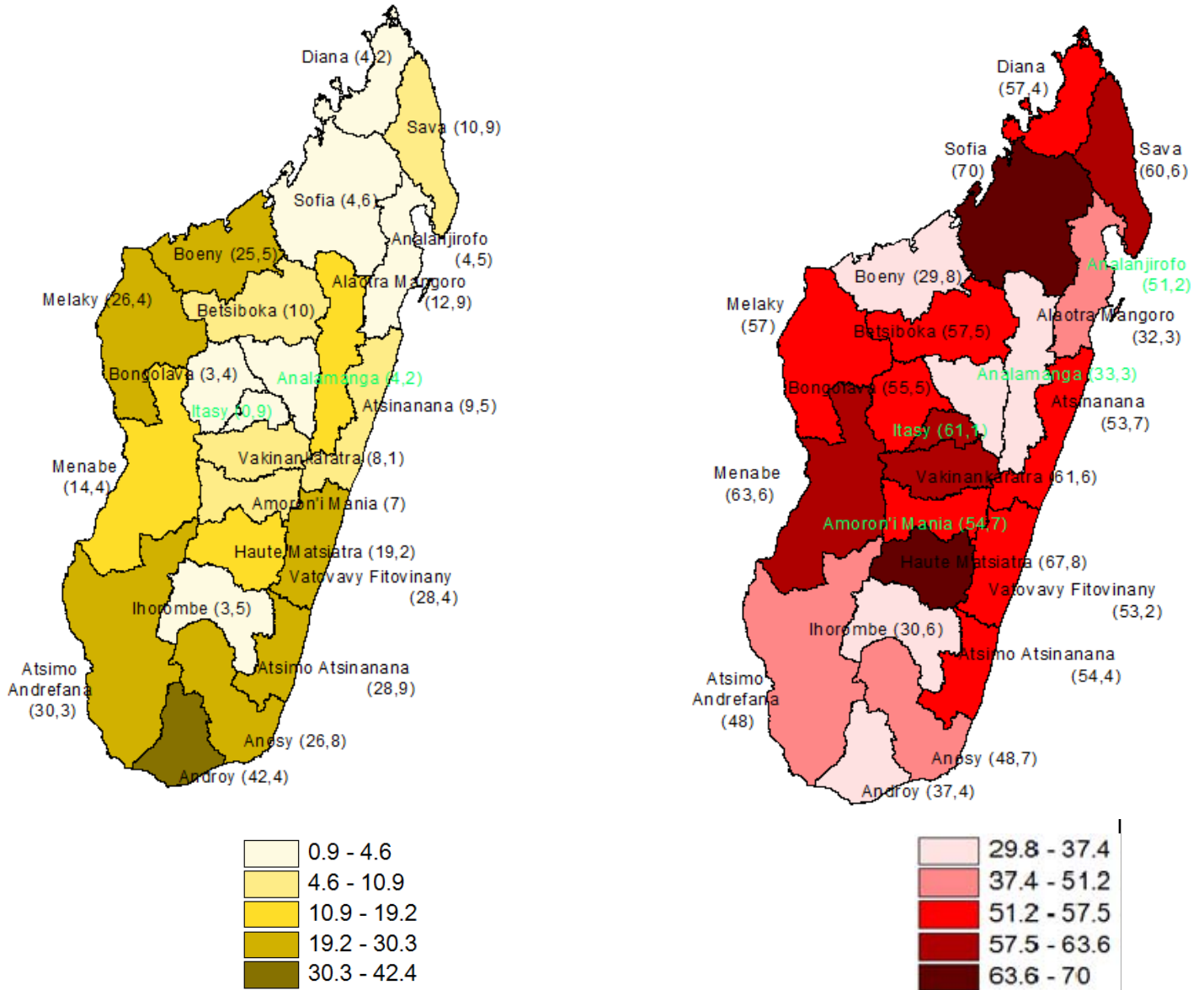
Figure 16 : Privation en matière de santé

Sévère

Enfant qui n'a jamais reçu de vaccination

Moins Sévère:

Enfant qui n'a pas reçu les huit vaccins (BCG, DTCoq1, DTCoq2, DTCoq3, Polio0, Polio1, Polio2, Rougeole) avant l'âge de 2 ans.



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

III.2.3. Eau

Madagascar dispose d'un important potentiel de ressources aussi bien en eaux souterraines qu'en eaux de surface pérennes²⁴. En fait, les ressources, qui apparaissent très largement supérieures aux besoins, sont estimées à 355 milliards de m³ d'eaux de surface et 140 milliards de m³ d'eaux souterraines. Mais elles sont inégalement réparties sur le territoire et surtout très insuffisamment exploitées.

La politique en matière d'hydraulique a été définie à travers l'adoption d'un code de l'eau dans lequel les principaux thèmes suivants ont été retenus : participation des communautés aux aménagements les concernant, limitation des institutions à un rôle de promoteur et d'encadrement technique, implication des structures décentralisées, fixation d'un cadre juridique adapté aux conditions locales, responsabilisation du secteur privé dans les systèmes de gestion des réseaux d'adduction d'eau, mais implication de l'Etat aux plans de l'encadrement technique, juridique et financier.

L'un des engagements significatifs réalisés par l'Administration est la création du Ministère de l'Eau en Juillet 2008 puisque, avant cette date, la gestion de l'Eau et de l'Assainissement relevait du Ministère de l'Energie et des Mines. Les nouvelles attributions du Ministère de l'Eau, ainsi que son organisation générale, sont fixées par le décret N°2009- 529 du 8 Mai 2009. La recherche d'une meilleure qualité de vie de la population, dans un climat de sérénité et de respect des Droits de l'Homme est parmi les priorités du pays. Ce dernier considère l'accès à l'eau potable comme une des priorités fondamentales de tout être humain.

Le taux de desserte en eau potable s'est amélioré entre 2000 et 2009, passant de 29,4% à 42,1% au niveau national. Par contre, en milieu urbain, l'accès à l'eau potable a peu profité de cette amélioration car il est passé de 54,9% en 2000 à 56,2% en 2009. Ce qui peut être expliqué par le coût des investissements en milieu urbain. En effet, en 2005, la principale source d'eau à boire est le robinet public pour le milieu urbain (pour 63,5% de la population pour les Grands Centres Urbains et 24,7% pour les Centres Urbains Secondaires) et l'ensemble des rivières, lacs et marées pour le milieu rural (pour 32,2% de la population).

Tableau 20 : Evolution des taux de desserte en eau potable entre 2000 et 2009

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
National	29,41	31,13	32,85	34,71	26,48	37,45	37,87	37,13	38,96	42,1
Rural	22,2	24,04	25,33	27,24	29,47	30,09	31,55	34,96	34,11	38,15
Urbain	54,92	56,21	59,45	61,13	61,29	63,49	60,24	57,32	56,14	56,17

Source : Site web du Ministère de l'eau

Notes :

Eau potable : eau provenant d'un point d'eau (PDO) contrôlé, à savoir: branchements particuliers (BP), bornes fontaines, (BF) forages munis de pompe à motricité humaine (FPMH), puits munis de pompe à motricité humaine (PPMH).

Taux de desserte : Rapport du nombre de population ayant accès au point d'eau (PDO) sur le nombre de population totale, estime de la façon suivante (en accord avec ce qui est appliqué dans les autres pays africains, permettent ainsi de faire les comparaisons): • 1 BP: 10 personnes, • 1 BF: 250 personnes, • 1 FPMH:300 personnes, • 1 PPMH: 300 personnes

Il convient de noter que la gestion de l'eau ne se limite pas à l'eau potable. En effet, dans un contexte de réchauffement climatique, les réserves d'eau commencent à s'amenuiser, ainsi on doit prendre en compte aussi les besoins de l'agriculture et de l'environnement en général. A titre d'illustration, depuis 1950, les valeurs moyennes annuelles des précipitations, pour la partie Nord de Madagascar, ont tendance à diminuer alors que celles des

²⁴ Selon l'étude réalisée dans le cadre de l'initiative 20-20

températures augmentent. Pour la partie Sud, on observe le contraire. Les précipitations ont tendance à augmenter avec la température. On observe également la diminution du niveau et l'envasement du lac Alaotra²⁵.

Tableau 21 : Sources d'approvisionnement en eau

	Robinet	Borne fontaine	Puits	Rivière	Total
Enfants					
Distance : moins de 30 minutes	2,3	8,9	24,4	46,1	81,7
Distance : plus de 30 minutes		1,9	5,5	10,9	18,3
Total	2,3	10,8	29,9	57,1	100

Source: EPM 2010. nos propres calculs

- La colonne « Robinet » concerne le robinet (dans le logement, dans la cour) publique
- La colonne « puits » regroupe les puits (protégé ou non) et les sources (protégée ou non)
- La colonne « rivière » rassemble : rivière, barrage, lac,..., eau de pluie, service camion-citerne, vendeur d'eau, eau de bouteille, autres

Dans la présente section, la privation en eau est mesurée à la fois par l'accès à l'eau de qualité et à la distance qui sépare le point d'eau du domicile. La privation en eau est moins sévère lorsque l'enfant de moins de 18 ans a accès à de l'eau de qualité à plus de 30 minutes du domicile tandis que qu'elle est sévère lorsque l'enfant de même groupe d'âge utilise l'eau de surface (rivières, lacs, ruisseaux, digues) ou doit chercher l'eau à plus de 30 minutes du domicile.

En matière de privation en eau, 31,7% des enfants de moins de 18 ans utilisent l'eau de surface ou doivent chercher l'eau à plus de 30 minutes du domicile. Ces enfants sont en situation de privation sévère.

Tandis que 2,3% des enfants du même groupe d'âge ont accès à l'eau de qualité à plus de 30 minutes du domicile. Ces enfants sont donc en situation de privation moins sévère.

Tableau 23 : Privation des enfants de moins de 18 ans en matière d'eau

Critère	Modalité	Moins sévère	Sévère
Bien-être	1 Plus pauvre	1.8	51.9
	2ème Quintile	1.9	43.2
	3ème Quintile	1.2	28.7
	4ème Quintile	2.6	20.1
	5 Plus riche	4.4	7.0
Groupe d'âges	0 à 5 ans	2.3	32.0
	10 à 14 ans	2.3	31.0
	15 à 17 ans	2.2	30.2
	6 à 9 ans	2.3	32.6
Résidence	Rural	1.7	34.7
	Urbain	6.3	8.7
Sexe CM	Féminin	2.5	30.8

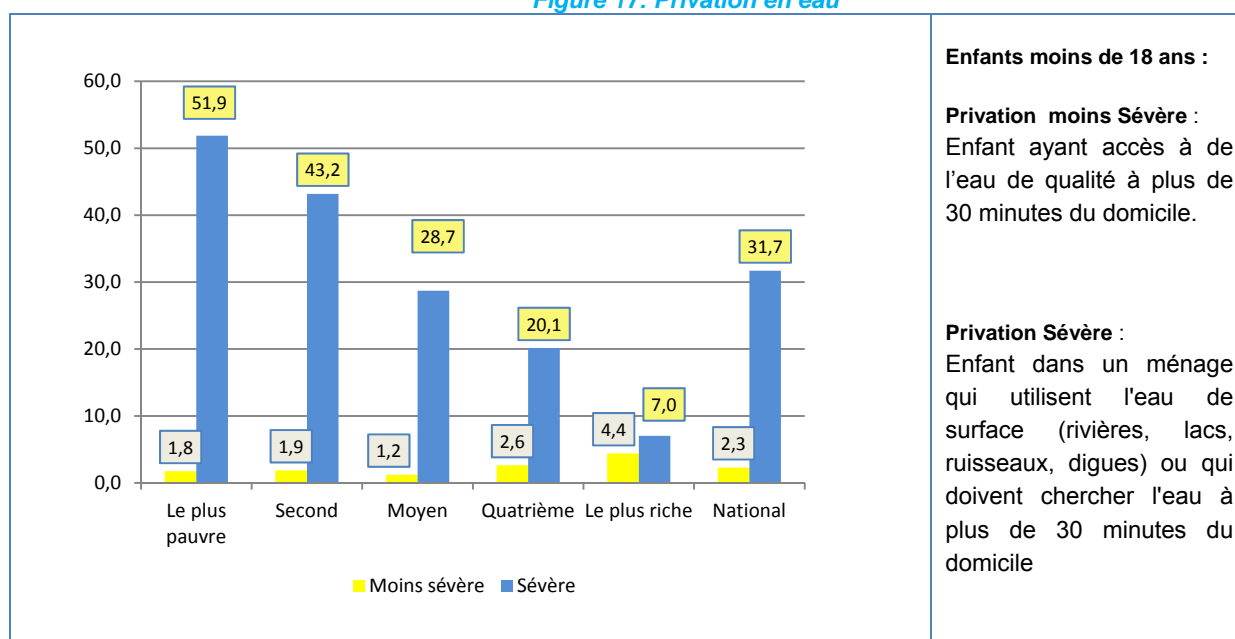
²⁵ Conférence de haut niveau sur: L'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique Syrte, Jamahiriya Arabe Libyenne, 15-17 décembre 2008. Rapport National d'Investissement : Madagascar.

	Masculin	2.2	31.8
Sexe enfant	Féminin	2.3	31.3
	Masculin	2.2	32.0
Ensemble		2.3	31.7

Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

Ces pourcentages présentent de fortes disparités selon les quintiles de bien-être et les caractéristiques sociodémographiques des ménages dans lesquels vivent les enfants. En effet, entre 43,2% et 51,9% des enfants des quintiles de bien-être plus pauvre et pauvre sont touchés par la privation sévère en eau. Les enfants de moins de 18 ans sont affectés par la privation sévère en eau et en proportion comparable quel que soit leur tranche d'âge.

Figure 17: Privation en eau



En effet, les plus pauvres n'ont pas les moyens pour l'adduction d'eau dans leurs maisons. De ce fait, le transport ainsi que le coût des autres alternatives à la source de la JIRAMA augmentent les dépenses. Le modèle en milieu urbain montre qu'un individu dans un ménage ayant accès à l'eau protégée a 4,8% moins de chance d'être pauvre par rapport à un individu dans un ménage non alimenté en eau.

Les enfants de moins de 18 ans vivant en milieu rural sont les plus affectés par la privation sévère (34,7%) contrairement à leur pair vivant en milieu urbain dont la proportion affectée est seulement de 8,7%.

Le sexe du chef de ménage, féminin ou masculin, ne fait pas de différence par rapport à la privation sévère ou moins sévère en eau pour les enfants de moins de 18 ans. La proportion d'enfants de moins de 18 ans affectée est respectivement entre 2,2% et 2,5% en privation moins sévère et 30,8 et 31,8% en privation sévère. Il en est de même pour le sexe de l'enfant.

La privation moins sévère est plus importante en milieu urbain, notamment à Ihorombe, Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Atsimo Andrefana et Analamanga, dont la proportion d'enfants de moins de 18 ans touchés se situe entre

4% et 9%. Ces régions sont suivies de près par les régions de Menabe et Androy dont la proportion d'enfants de moins de 18 ans privés moins sévèrement d'eau est de 3,5%.

Cependant, pour les enfants dans les familles pauvres, les difficultés sont plus accentuées pendant la saison sèche à cause du tarissement des sources. Les enfants sont alors obligés de puiser l'eau des rizières et/ou des rivières qui dans la plupart des cas se trouvent à des kilomètres des villages. Les témoignages des enfants confirment ce constat :

« Je vais toujours chez une personne quand je veux boire de l'eau et quand il y a coupure d'eau, je ne bois pas d'eau » ;

« Je vais aussi chez les gens et quand nous ne trouvons pas de l'eau, nous puisons dans l'étang à côté » ; « la gargotière ne donne pas de l'eau à boire ».

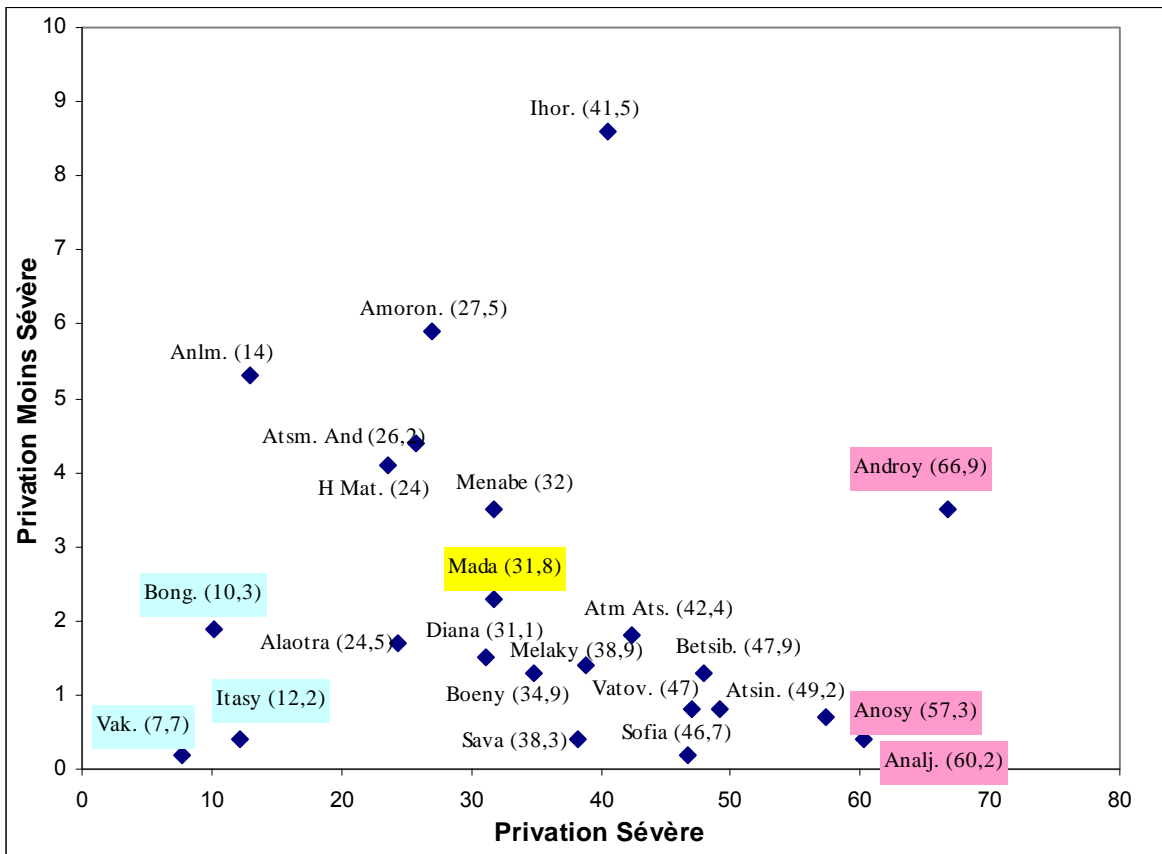
« Chez nous, dans le Sud, un seau d'eau de 20 litres coûte 0.1USD et faute d'argent nous sommes obligés de boire de l'eau sale, de l'eau rouge..... les villages pauvres sont situés loin des points d'eau... »

Les enfants non pauvres constatent que c'est difficile pour les pauvres d'avoir de l'eau potable car l'eau des bornes fontaines est payante et pour faire bouillir l'eau, il faut des combustibles et c'est déjà un problème pour les pauvres. Ces enfants non pauvres pensent que la nourriture est la première préoccupation des pauvres et non la potabilité de l'eau.

L'accès à l'eau demeure un des problèmes des ménages malgaches. Les chiffres diffèrent selon le degré de développement de la région en matière d'adduction d'eau, de politique de ravitaillement en eau. La majorité des enfants entendent par eau propre et potable, les eaux qui stagnent, les eaux du robinet, les eaux des puits et des sources protégées contre les ruissellements, les eaux provenant des sources bien entretenues. Une minorité et surtout les enfants non pauvres du milieu urbain n'ont pas confiance en l'eau du robinet. Seuls les enfants vivant dans le centre et dans l'Ouest de l'île ont signalé avoir accès aux bornes fontaines et à l'eau de robinet. Les enfants des autres régions puisent l'eau auprès des sources naturelles et des puits à usage collectif. Les données d'enquêtes avancent une situation complètement disparate au niveau des régions.

Par rapport aux disparités régionales, il faut noter l'importance de la privation sévère en eau dans les régions d'Androy, Analanjirifo, Anosy et Atsinanana dont la proportion des enfants de moins de 18 ans touchés varie entre 49% et 67%.

Figure 18: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière d'accès à l'eau



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

Note : Le nombre entre parenthèse est la distance entre l'origine O(0,0) et le point M(x,y) de la région M où

x=taux de privation sévère et y=Taux de privation moins sévère.

Elles sont suivies par les régions de Vatovavy Fitovinany, Sofia, Ihorombe, Atsimo Atsinanana et Betsiboka dont la privation sévère touche entre 40% et 49% des enfants de moins de 18 ans.

Outre le faible développement de ces régions, le climat et le relief ne sont pas convenables malgré l'existence de certains fleuves et cours d'eau. Traversées par le Tropique de Capricorne, la partie Sud de Madagascar a un climat moins favorable en matière d'approvisionnement en eau. A cela s'ajoute le faible niveau d'éducation et de sensibilisation comme témoigne le propos d'un groupe de 6 petites filles dans la province Sud de l'île : « L'eau du robinet leur donne des maux de ventre et ne donne pas la bonne qualité de cuisson au manioc. »

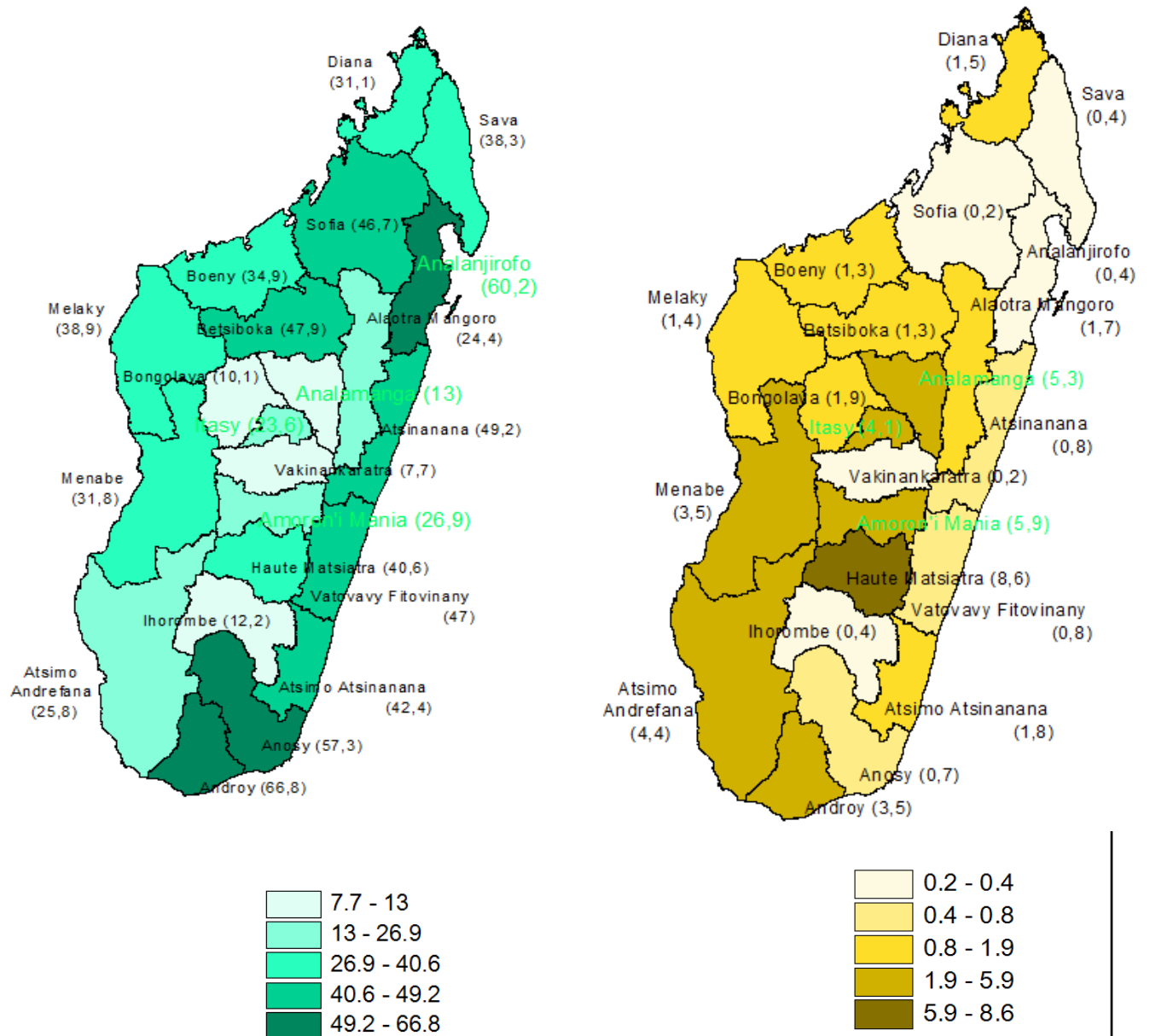
Figure 19: Privation en matière d'accès à l'eau

Sévère:

Enfant dans un ménage qui utilise de l'eau de surface (rivières, lacs, ruisseaux, digues) ou qui doit chercher l'eau à plus de 30 minutes du domicile,

Moins Sévère:

Enfant ayant accès à de l'eau de qualité à plus de 30 minutes du domicile.



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

Il convient de noter que selon le rapport de l'EDS, seulement 11,6% des ménages s'approvisionnent en eau de boisson à 30 mn ou plus du domicile. C'est ce qui explique la faiblesse des taux de privation moins sévère en eau pour les enfants pour l'ensemble des régions.

III.2.4. Assainissement

Selon la déclaration de politique d'assainissement de Madagascar, l'assainissement concerne l'ensemble des interventions destinées à assurer la salubrité des zones habitées et à limiter les impacts de la pollution sur l'environnement. L'assainissement a un double objectif : 1) Préserver la santé de la population ; 2) Réduire l'impact de la pollution au milieu naturel.

La Politique et Stratégie Nationale de l'Assainissement concerne principalement la gestion des eaux usées et pluviales, des déchets solides de type domestique et des excréta.

Concrètement, en ce qui concerne l'assainissement, on ne dispose que des données sur l'accès aux latrines. Il s'avère que le taux d'utilisation de latrines diminue entre 2004 et 2009 aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 22 : Evolution des taux d'utilisation de latrines 2004 et 2009

	2004	2005	2007	2008	2009
National	53	52	51,1	50,05	49,24
Urbain	73,83	68,7	68,3	66,44	66,49
Rural	44,2	47	44,89	43,9	44,39

Source : site web du Ministère de l'eau

Notes :

- 1- Pour le terme "assainissement" on ne considère que l'accès aux latrines
- 2- Il n'y a pas d'inventaire exhaustif de latrines
- 3- Pour une analyse de la situation nationale on ne peut se baser que sur les résultats d'enquêtes Nationales (et non pas régional comme CAP)
- 4- il est proposé d'utiliser les résultats de EPM: (Enquête Périodique auprès des Ménages)-

Le problème en matière d'assainissement est complexe et intègre les paramètres de développement notamment l'accessibilité à l'eau, à l'information etc.,... mais aussi la culture, le niveau d'éducation et les habitudes des gens de chaque localité ou région.

Dans cette section, un enfant privé moins sévèrement d'assainissement est un enfant utilisant des installations sanitaires non-améliorées. Par contre, la privation sévère fait référence aux enfants qui ne disposent pas de toilettes ou de système d'évacuation des excréments.

Ainsi, les données de l'EDS 2008-2009 montrent que la situation est très alarmante. 47,1% des enfants de moins de 18 ans ne disposent pas de toilettes ou de système d'évacuation des excréments tandis que 97.9% des enfants de même catégorie d'âge utilisent des installations sanitaires non améliorées.

Tableau 23 : Privation des enfants de moins de 18 ans en assainissement

Critère	Modalité	Moins sévère	Sévère
Bien-être	1 Plus pauvre	100	97.01
	2ème Quintile	99.96	59.32
	3ème Quintile	99.45	36.87
	4ème Quintile	98.18	21.3
	5 Plus riche	90.34	7.71
Groupe d'âges	0 a 5 ans	98.38	50.97
	6 a 9 ans	98.29	48.5
	10 a 14 ans	97.56	43.79

	15 a 17 ans	96.68	40.24
Résidence	Rural	98.97	51.07
	Urbain	90.16	17.49
Sexe CM	Féminin	97.55	50.67
	Masculin	98.01	46.34
Sexe enfant	Féminin	97.85	47.12
	Masculin	98	47.04
Ensemble		97.93	47.08

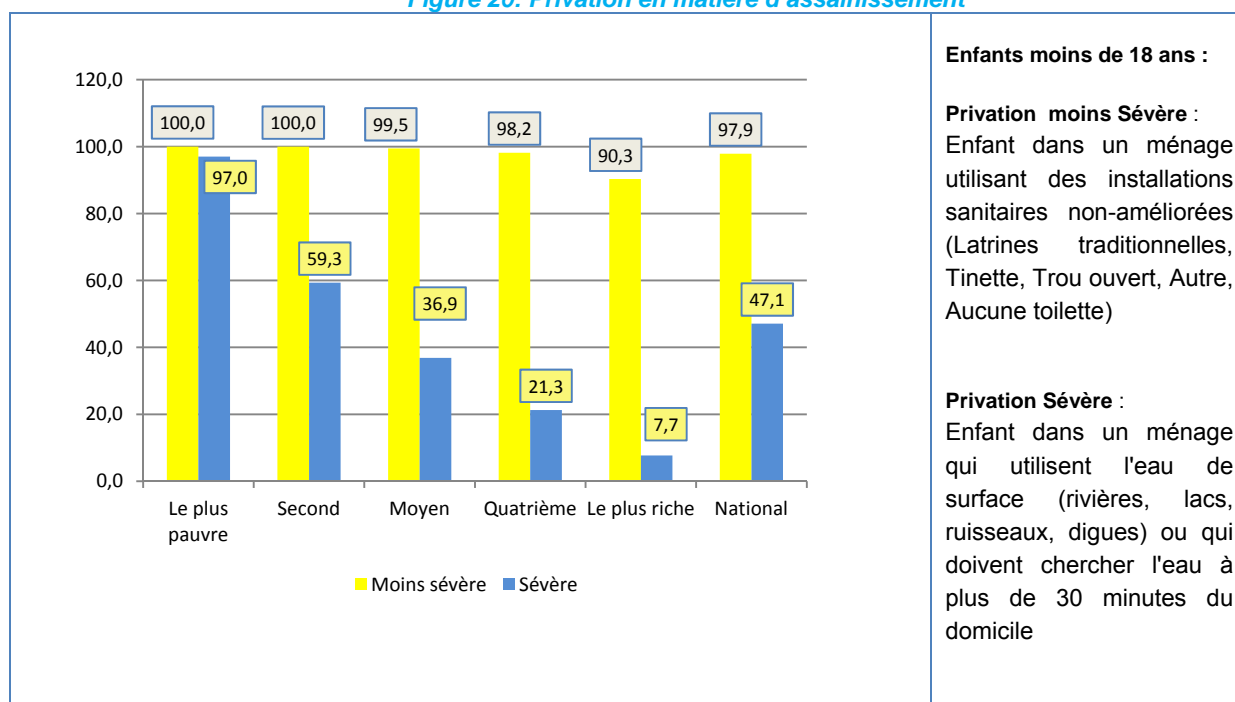
Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

La situation de privation moins sévère est généralisée quel que soit le groupe d'âge et le sexe des enfants, la région et le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage. Le taux d'utilisation des installations sanitaires non améliorées se situe entre 90 à 100% des enfants de moins de 18 ans.

Cependant, la proportion d'enfants de moins de 18 ans qui ne disposent pas de toilette ou de système d'évacuation des excréments varie selon les caractéristiques sociodémographiques.

Selon le quintile de bien-être, 97% enfants de moins de 18 ans issus du quintile plus pauvre sont dans une situation de privation sévère, contre 59,3% pour le quintile pauvre, 36,9% pour le quintile moyen. Cette situation de privation sévère touche moins les enfants qui sont issus des quintiles moins riches et riches, respectivement de 21,3% et 7,7%.

Figure 20: Privation en matière d'assainissement



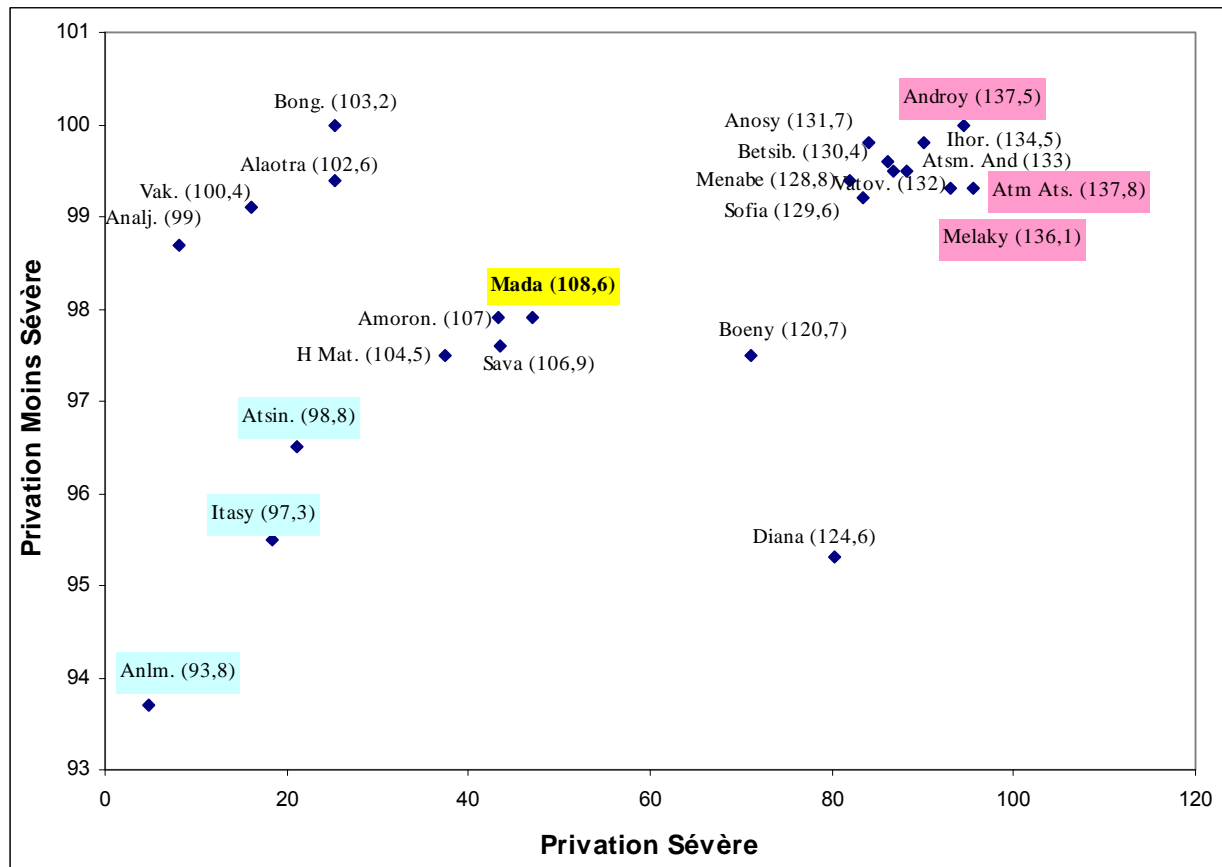
Selon les classes d'âge des enfants, plus d'un enfant sur deux de 0-5 ans sont privés sévèrement en assainissement, soit 51%. Ceux qui sont entre 6-9 ans sont à plus de 48% touchés par la privation sévère. Les enfants de 10-14 ans et 15-17 ans sont respectivement moins touchés mais les taux sont tout de même élevés, de 43,8% et 40,2%. Le sexe de l'enfant ne fait pas de différence en termes de privation sévère d'assainissement, quel que soit son âge.

Le milieu de résidence fait une différence de privation sévère pour les enfants de moins de 18 ans. En effet, plus d'un enfant sur deux de moins de 18 ans vivant en milieu rural sont privés sévèrement de toilette si un peu plus de 17%

d'enfants de même âge sont concernés en milieu urbain. Il est à noter que près d'un enfant sur dix vivant en milieu urbain n'est pas en situation de privation moins sévère en assainissement.

Les enfants issus des ménages dont le chef est une femme sont plus touchés par la privation sévère en assainissement. Ils sont à 50,7% en situation de privation sévère contre 46,3% pour leurs pairs dont le chef de ménage est un homme.

Figure 21: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière d'assainissement



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

Note : Le nombre entre parenthèse est la distance entre l'origine O(0,0) et le point M(x,y) de la région M où x=taux de privation sévère et y=Taux de privation moins sévère.

Pour toutes les régions, la privation moins sévère en assainissement est alarmante. La situation révèle les problèmes socioculturels et économiques entravent la promotion de l'assainissement qui touche l'ensemble du pays. En effet, toutes les 22 régions du pays présentent un taux de privation moins sévère généralisé pour plus de 93% des enfants de moins de 18 ans.

La seule exception est le taux de privation moins sévère en milieu urbain pour les enfants de moins de 18 ans, La proportion de ces derniers est élevée mais c'est le taux le plus faible et touche un peu plus de 90% d'enfants de moins de 18 ans.

En ce qui concerne la privation sévère, la situation des régions d'Atsimo Atsinanana, Androy, Melaky et Ihorombe est très critique car la proportion dépasse les 90,2% d'enfants de moins de 18 ans vivant dans ces régions. Sept autres régions sont également affectées par la privation sévère en assainissement dont la proportion d'enfants de moins de

18 ans touchés varie entre 80% et 88%. La région d'Analamanga est la moins touchée par la privation sévère avec seulement 4,9% d'enfants de moins de 18 ans.

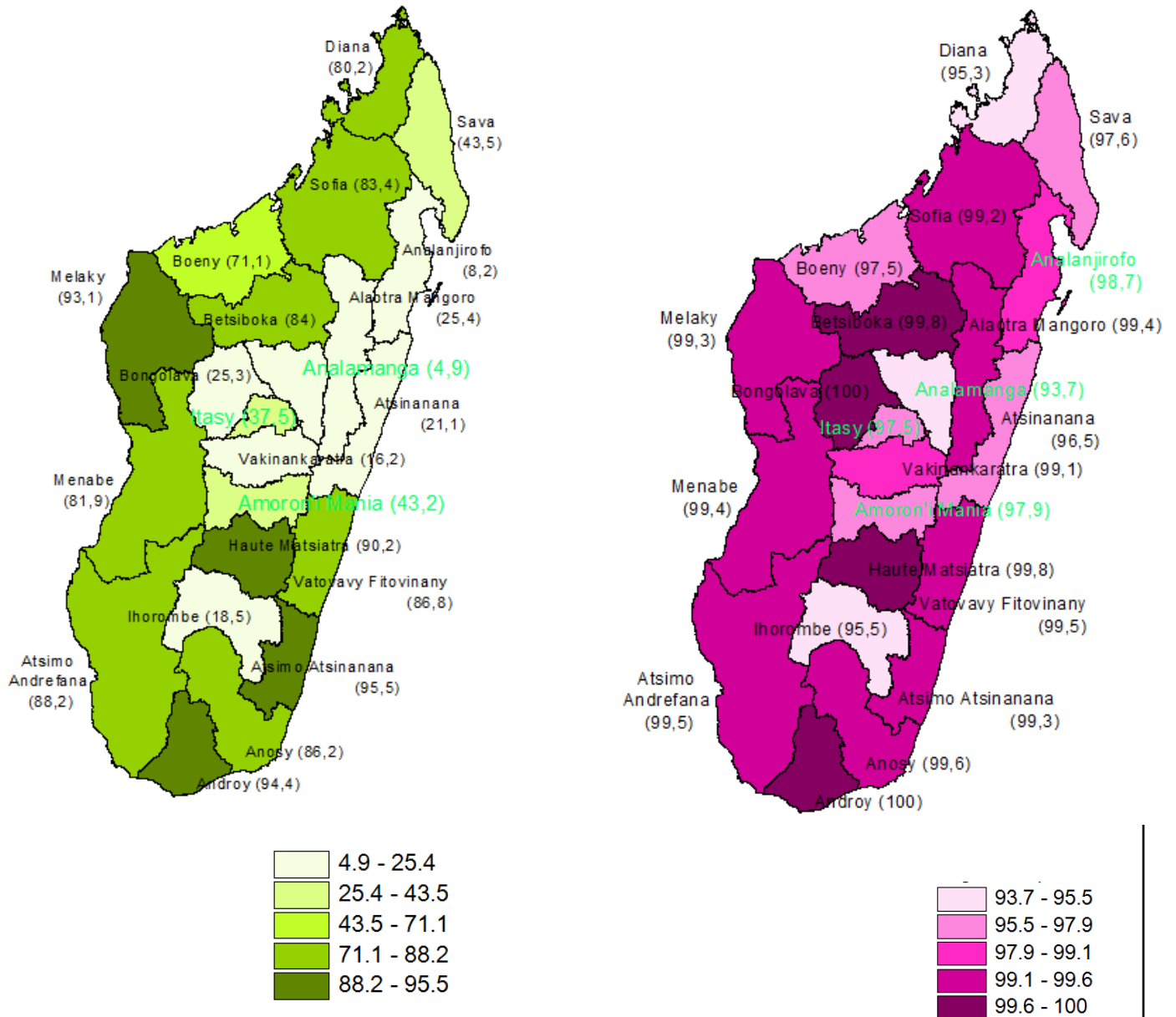
Figure 22: Privation en matière d'assainissement

Sévère:

Enfant dans un ménage ne disposant pas de toilettes ou de système d'évacuation des excréments

Moins Sévère:

Enfant dans un ménage utilisant des installations sanitaires non-améliorées (Latrines traditionnelles, Tinette, Trou ouvert, Autre, Aucune toilette)



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

III.2.5. Education

Les mesures prises en faveur de la scolarisation et de la santé jouent un rôle important dans le développement économique en général et dans l'amélioration du bien-être des pauvres en particulier. Les avantages obtenus pour le développement économique sont considérables, car une meilleure éducation et une meilleure santé valorisent le capital humain qu'est la population. Cette population sera ainsi plus à même d'avoir une plus grande productivité et d'impulser la hausse de la production et de la croissance économique.

Depuis l'indépendance, l'éducation a toujours été considérée par les Gouvernements qui se sont succédés comme un secteur clé dans la stratégie de développement socio-économique du pays. Dans le cadre de la mise en œuvre des différents programmes et réformes, des efforts ont été déployés en vue de développer quantitativement et qualitativement le système d'éducation et de formation à Madagascar.

Toutefois, les indicateurs de l'enseignement révèlent une situation difficile de l'éducation. En effet, selon l'EPM 2010, près d'un tiers de la population est encore analphabète (29%) et qu'un enfant sur quatre âgés de 6 à 10 ans n'a pas accès à l'éducation fondamentale malgré les fortes progressions constatées des nouveaux entrants depuis l'année scolaire 2002-2003.

Tableau 24 : Taux de scolarisation entre 2001 et 2010

Année	Taux Brut de Scolarisation			Taux Net de Scolarisation		
	Primaire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Primaire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur
2001	112,3	32,0	14,8	64,9	11,9	4,1
2002	122,8	36,2	21,8	72,1	16,3	6,5
2004	122,3	30,5	13,0	85,6	16,5	4,9
2005	139,3	33,8	12,8	83,3	19,1	4,4
2010	118	43,7	15,8	73,4	22,7	6,3

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010, 2005, 2004

Bien que le secteur éducation soit encore confronté à d'autres problèmes d'efficacité interne, on a enregistré des améliorations significatives entre 2000 et 2010. Pour l'école primaire, le taux d'achèvement est passé de 31,2% en 2000 à 64,6% en 2010 et les taux de redoublement a baissé : de 30,2% en 2000 à 19,9% en 2010 (source : Revue sectorielle du Ministère de l'éducation, 2010).

La progression de la scolarisation a nettement contribué à l'amélioration du rang de classement de Madagascar selon l'IDH. Les politiques publiques en matière d'éducation ont pour objectif à long terme la mise en place d'un système éducatif efficace et efficient, répondant à la demande de compétences de la nation. Depuis 2003, l'éducation primaire publique est devenue entièrement à la charge de l'administration publique. La gratuité de l'enseignement fondamental et la distribution des kits scolaires devraient encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école.

Dans cette section, la privation moins sévère en éducation est la situation d'un enfant d'âge scolaire qui n'a pas achevé le cycle primaire et qui n'est pas actuellement scolarisé. Tandis que la privation sévère en matière d'éducation est la situation d'un enfant de 6-17 ans qui n'a jamais fréquenté l'école et ne fréquente pas l'école actuellement.

Au niveau national, la proportion d'enfants de 6-17 ans affectée par la privation sévère est de 14,2% tandis que 10,8% des enfants du même groupe d'âge sont dans une situation de privation moins sévère.

**Tableau 23 : Privation des enfants de moins de 18 ans en matière d'éducation
(en pourcentage)**

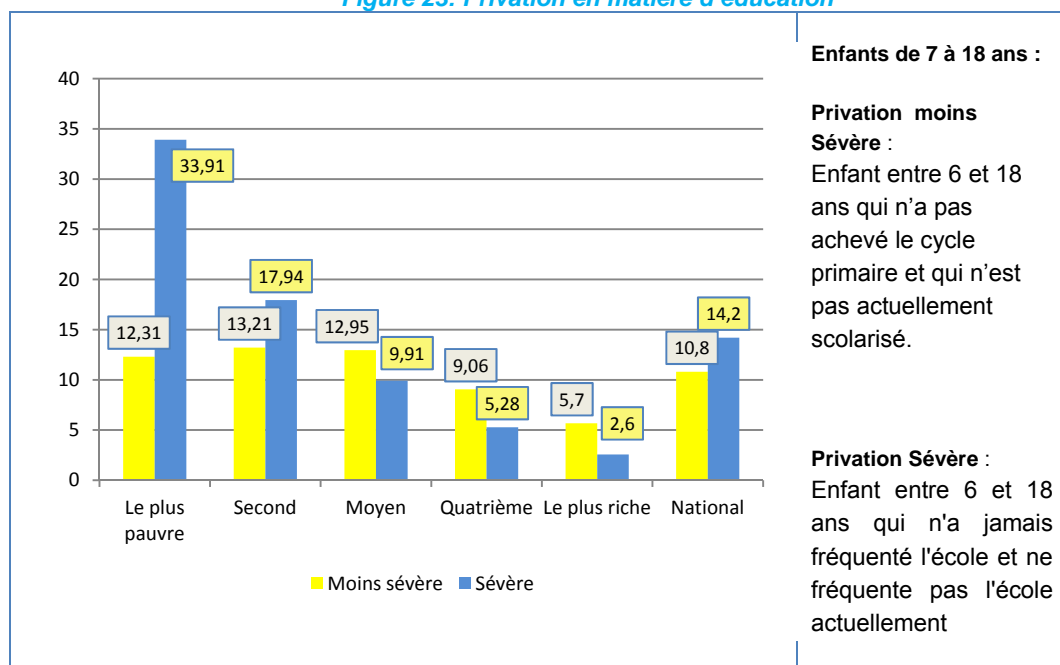
Critère	Modalité	Moins sévère	Sévère
Bien-être	1 Plus pauvre	12.31	33.91
	2ème Quintile	13.21	17.94
	3ème Quintile	12.95	9.91
	4ème Quintile	9.06	5.28
	5 Plus riche	5.7	2.6
Groupe d'âges	0 à 5 ans	1.0	1.0
	10 à 14 ans	10.4	9.8
	15 à 17 ans	31.5	11.1
	6 à 9 ans	1.5	20.3
Résidence	Rural	11.5	15.7
	Urbain	5.7	3.3
Sexe CM	Féminin	11.5	14.2
	Masculin	10.6	14.2
Sexe enfant	Féminin	11.1	13.4
	Masculin	10.5	14.9
Ensemble		10.8	14.2

Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

Selon le niveau de quintile de bien-être, la privation sévère décroît avec le niveau de richesse des ménages où vivent les enfants. Ainsi, plus d'un enfant sur trois de 6-17 ans issus du quintile plus pauvre est affecté par la privation sévère, 18% d'enfants du même groupe d'âge pour le quintile pauvre, 10% pour le quintile moyen contre 5% et 3% pour les quintiles respectivement riche et plus riche.

Quant à la privation moins sévère, la proportion est pratiquement la même pour les quintiles plus pauvre, pauvre et moyen, variant de 12,3% à 13,2% d'enfants de 6-17 ans. Ces proportions baissent à 9% et 5,7% pour les quintiles respectivement riche et plus riche.

Figure 23: Privation en matière d'éducation



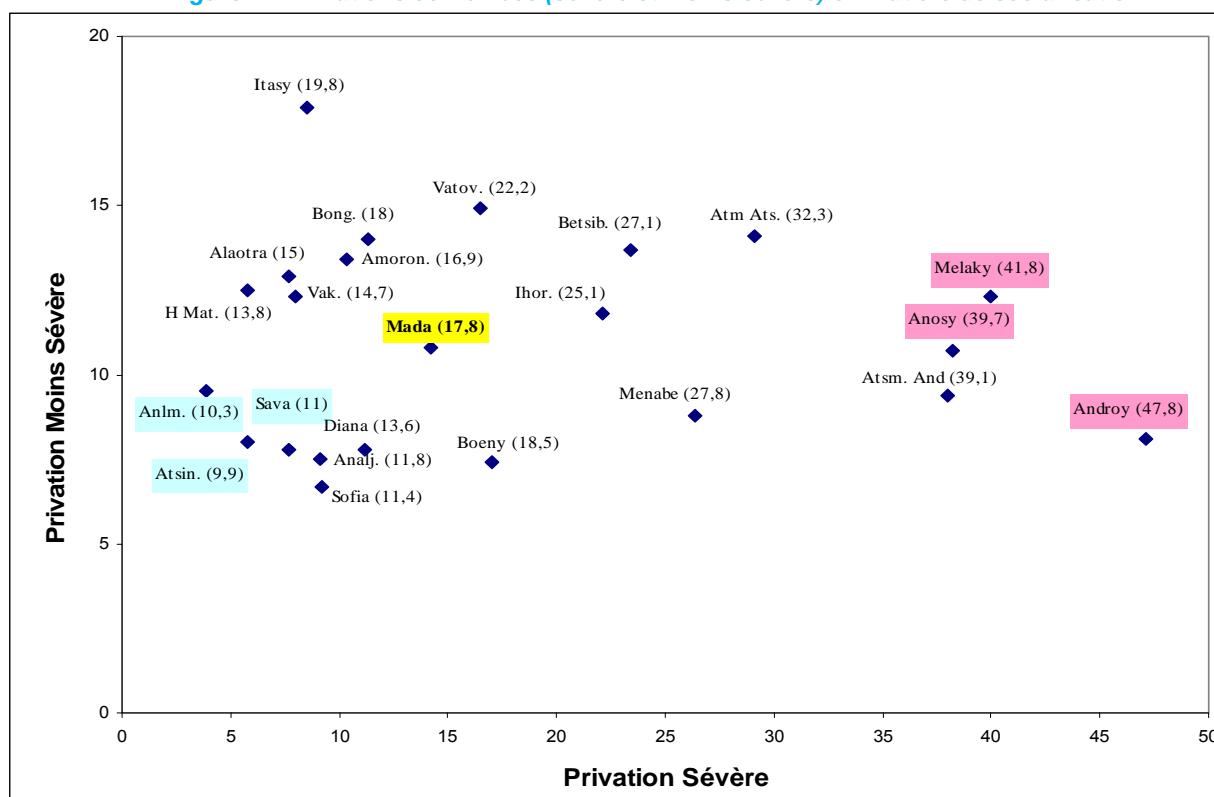
Selon les classes d'âge des enfants, les privations sévère et moins sévère touchent surtout les classes d'âge d'enfants de 15 -17 ans. Plus de 31% et de 11% des enfants de 15-17 ans sont touchés respectivement par la privation moins sévère et la privation sévère. Au niveau national, un enfant sur cinq de 6-9 ans ne commence pas encore le cycle primaire. Et, en moyenne, un enfant sur dix de 10-14 ans est affecté par la privation sévère et la même proportion par la privation moins sévère.

Il est à noter que le sexe de l'enfant affecte peu sa situation de privation sévère au profit des filles (13,4% pour les filles et 14,9% pour les garçons de 6-17 ans) mais n'affecte pas beaucoup la situation de privation moins sévère (10,5% pour les garçons et un peu plus de 11% pour les filles).

Selon le milieu de résidence, les enfants de 6-17 ans vivant en milieu rural sont plus lésés que ceux vivant en milieu urbain. En effet, trois fois plus d'enfants de 6-17 ans vivant en milieu urbain et en situation de privation sévère sont également en situation de privation sévère en milieu rural, et deux fois plus pour la situation de privation moins sévère.

Le sexe de chef de ménage n'affecte pas la situation de privation des enfants de 6-17 ans. En effet, les mêmes proportions d'enfants privés sévèrement ou moins sévèrement d'éducation sont observées pour les enfants vivant dans les ménages dont le chef est masculin ou féminin.

Figure 24: Privations combinées (sévere et moins sévère) en matière de scolarisation



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

Note : Le nombre entre parenthèse est la distance entre l'origine O(0,0) et le point M(x,y) de la région M où x=taux de privation sévère et y=Taux de privation moins sévère.

Malgré tous les efforts consentis jusqu'ici dans le domaine de l'éducation, beaucoup restent à faire car une grande partie des enfants en sont encore privés. Le degré de privation varie selon les localités. Au niveau des régions, les disparités en matière de privation en éducation sont très inquiétantes. En effet, dans la région d'Androy, près d'un enfant sur deux de 6-17 ans est privé sévèrement d'éducation. D'autres régions comme Melaky, Anosy, Atsimo Andrefana sont également frappées par la privation sévère de l'ordre de 38-40% d'enfants de 6-17 ans, suivies par Atsimo Atsinanana, Menabe, Betsiboka et Ihorombe avec 22 à 29% d'enfants de 6-17 ans en situation de privation sévère.

Les régions comme Analamanga, Haute Matsiatra, Vakinankaratra, Itasy, Atsinanana sont les moins affectées car moins de 10% d'enfants de 6-17 ans sont en situation de privation sévère.

L'accès à l'éducation figure parmi les domaines jugés très importants dans l'approche de la pauvreté par les privations. L'éducation est un droit humain²⁶ qui contribue à l'amélioration de la sécurité, de la santé et de la prospérité de tout un chacun, tout en favorisant le progrès social, économique et culturel. L'impact du niveau d'éducation intervient dans tous les domaines en liaison avec le développement.

²⁶ Prévu par l'article 26 de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme (DUDH) du 10 décembre 1948

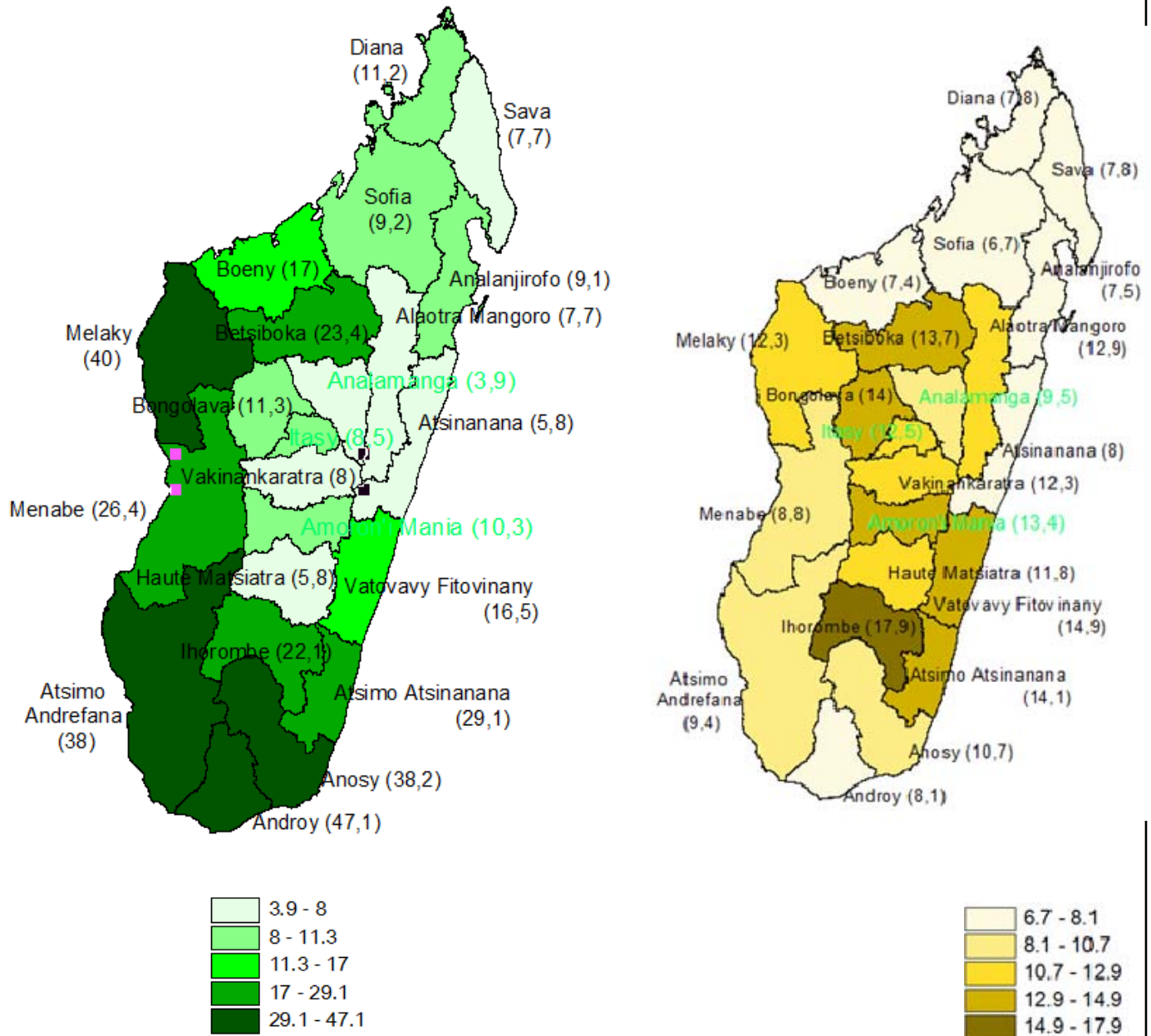
Figure 25: Privation en matière de scolarisation

Sévère:

Enfant de 6 à 18 ans qui n'a jamais fréquenté l'école et ne fréquente pas l'école actuellement

Moins Sévère:

Enfant de 6 à 18 ans qui n'a pas achevé le cycle primaire et qui n'est pas actuellement scolarisé.



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

III.2.6. Information

La définition de « privation moins sévère en matière d'information » fait référence ici aux enfants dans les ménages qui n'ont pas accès à la radio ou à la télévision tandis que la définition de privation sévère fait référence aux enfants dans les ménages qui n'ont pas accès à une radio ou télévision, à un téléphone, à un journal imprimé ou à un ordinateur (c'est à dire aucun médium de communication).

La non réalisation du droit à l'information et à la participation handicape lourdement le développement et l'avenir de l'enfant mais aussi de tout le pays.

En moyenne, 27,5% des enfants de 7 – 18 ans sont en situation de privation sévère au niveau national. Tandis que 47,6% d'enfants du même groupe d'âge sont en situation de privation moins sévère.

Nombreux sont les facteurs qui expliquent le faible taux d'accès à l'information des ménages. La disponibilité des infrastructures y figure au sommet avec l'insuffisance de l'électrification et l'enclavement de nombreuses localités.

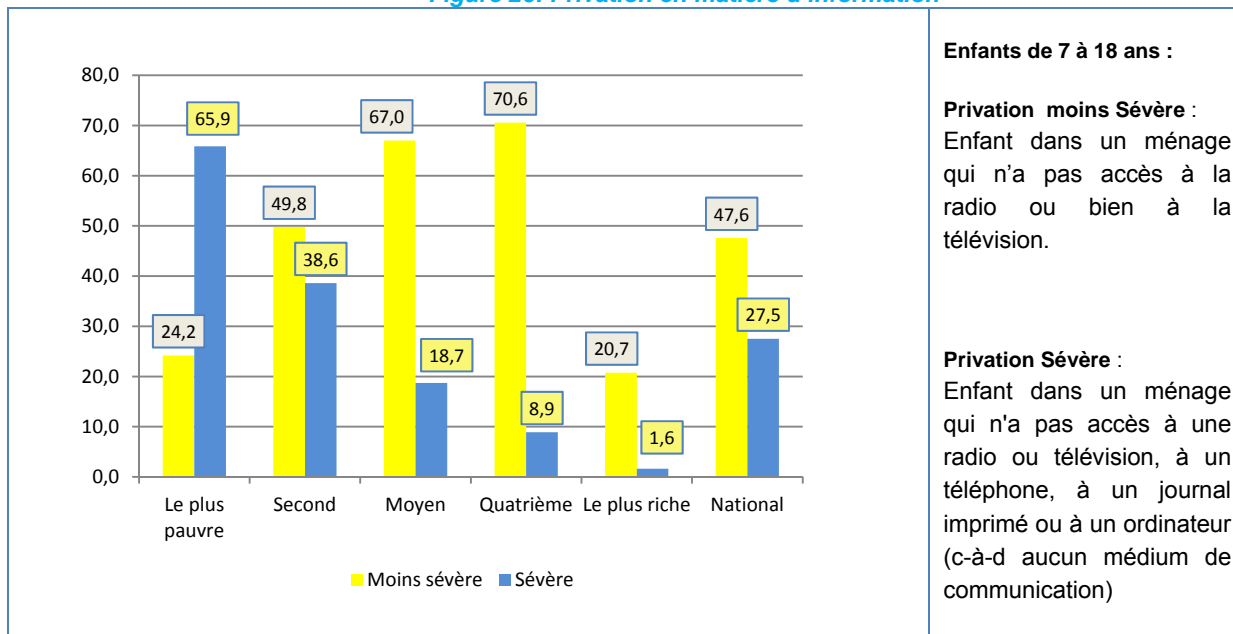
Tableau 23 : Privation des enfants de moins de 7-18 ans en matière d'information (en pourcentage)

Critère	Modalité	Moins sévère	Sévère
Bien-être	1 Plus pauvre	24.2	65.9
	2ème Quintile	49.8	38.6
	3ème Quintile	67.0	18.7
	4ème Quintile	70.6	8.9
	5 Plus riche	20.7	1.6
Groupe d'âges	0 à 5 ans	1.0	1.0
	10 à 14 ans	47.8	27.9
	15 à 17 ans	48.2	24.7
	6 à 9 ans	46.8	29.8
Résidence	Rural	51.0	30.2
	Urbain	21.9	7.3
Sexe CM	Féminin	37.8	39.4
	Masculin	49.8	24.9
Sexe enfant	Féminin	47.6	27.9
	Masculin	47.6	27.2
Ensemble		47.6	27.5

Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

La privation sévère en information décroît avec les niveaux de quintile de bien-être des ménages où vivent les enfants de 7-18 ans. A chaque niveau de quintile le plus pauvre au riche, la proportion des enfants de 7-18 ans en situation de privation sévère diminue de moitié. Pour les niveaux de quintile de bien-être plus pauvre au riche, les taux de privation sévère sont respectivement de 65,9%, 38,6%, 18,7%, 8,9% d'enfants de 7-18 ans.

Figure 26: Privation en matière d'information



Enfants de 7 à 18 ans :

Privation moins Sévère :

Enfant dans un ménage qui n'a pas accès à la radio ou bien à la télévision.

Privation Sévère :

Enfant dans un ménage qui n'a pas accès à une radio ou télévision, à un téléphone, à un journal imprimé ou à un ordinateur (c-à-d aucun médium de communication)

Selon les classes d'âge des enfants, on n'observe pas de différence de privation moins sévère ou de privation sévère comparée à la moyenne nationale qui est respectivement de 47,6% et de 27,5%. Il en est de même pour le sexe de l'enfant. Les taux de privation, moins sévère ou sévère, restent les mêmes que l'enfant soit un garçon ou une fille dans la tranche d'âge de 7-18 ans.

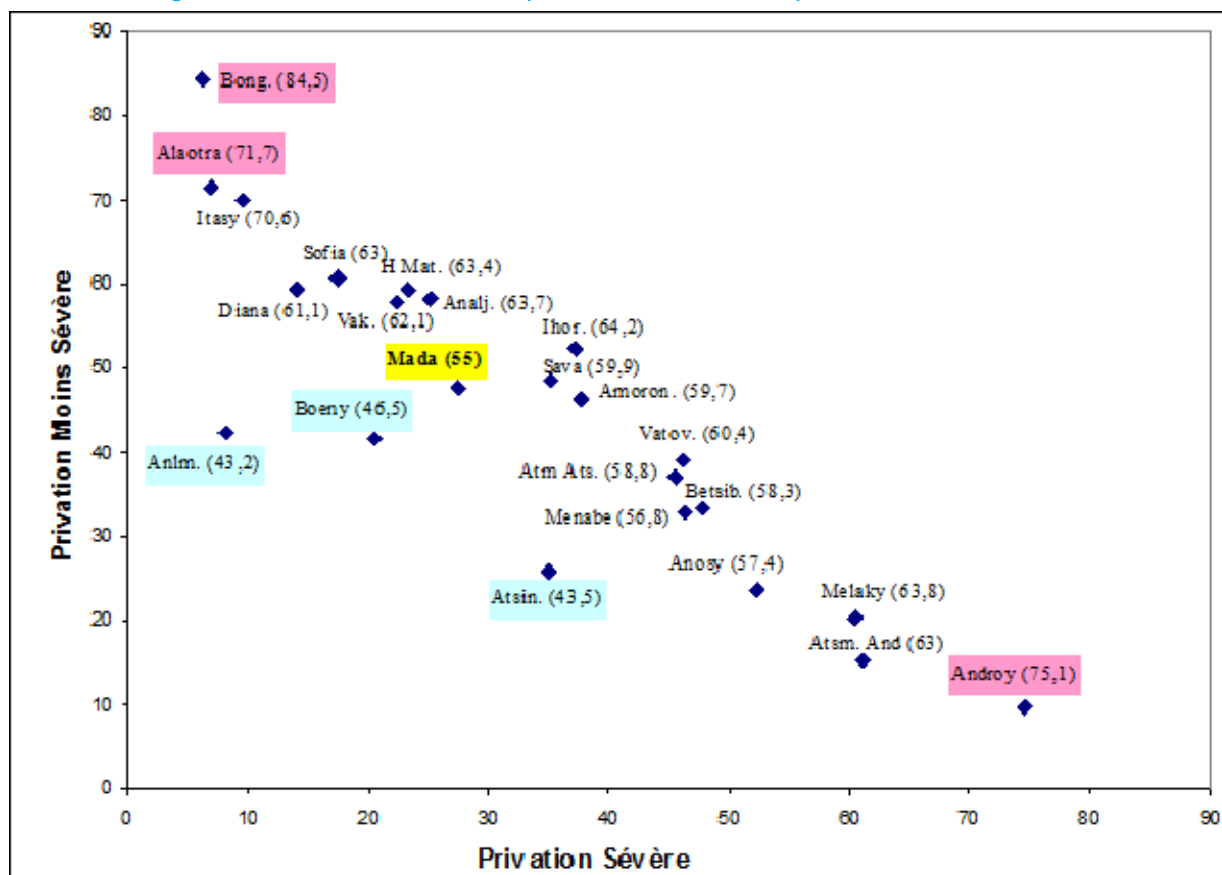
Le milieu de résidence affecte les taux de privation moins sévère et de privation sévère des enfants. En effet, le fait de résider en milieu rural augmente la privation des enfants de 7-18 ans en information. La privation moins sévère s'élève à plus du double du taux de privation moins sévère en milieu urbain tandis que la privation sévère en milieu rural est plus du quadruple de la même privation en milieu urbain.

Les enfants de 7-18 ans issus des ménages dont le chef est une femme sont plus affectés par la privation sévère (39,4%) que ceux dont le chef de ménage est un homme (24,9%). L'inverse est observé pour la privation moins sévère car près de 50% des enfants de 7-18 ans vivant dans un ménage dirigé par un homme souffrent de privation moins sévère contre 37,8% des enfants de même catégorie d'âge vivant dans un ménage dirigé par une femme.

Les disparités régionales en matière de privation sévère et moins sévère sont importantes. Les régions comme Androy, Melaky, Atsimo Andrefana et Anosy sont sévèrement privées en information dont la proportion d'enfants de 7-18 ans touchés varie entre 50 et 75%. Elles sont suivies par les régions de Menabe, Betsiboka, Atsimo Atsinanana et Vatovavy Fitovinany dont le taux de privation sévère se situe entre 40% et 50%. Les régions les moins touchées par la privation sévère sont Alaotra Mangoro, Bongolava, Itasy et Analamanga dont la proportion d'enfants de 7-18 ans touchés par la privation s'élève à moins de 10%.

En matière de privation moins sévère, les régions de Bongolava, Alaotra Mangoro, Sofia, Diana et de Haute Matsiatra sont plus affectées où entre 58% et 84% des enfants de 7-18 ans sont privés d'information au sens moins sévère. Pour Analamanga le degré de privation moins sévère reste critique pour 42,4% des enfants, malgré que le pourcentage soit parmi le plus faible dans le pays.

Figure 27: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière d'information



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

Note : Le nombre entre parenthèse est la distance entre l'origine O(0,0) et le point M(x,y) de la région M où x=taux de privation sévère et y=Taux de privation moins sévère.

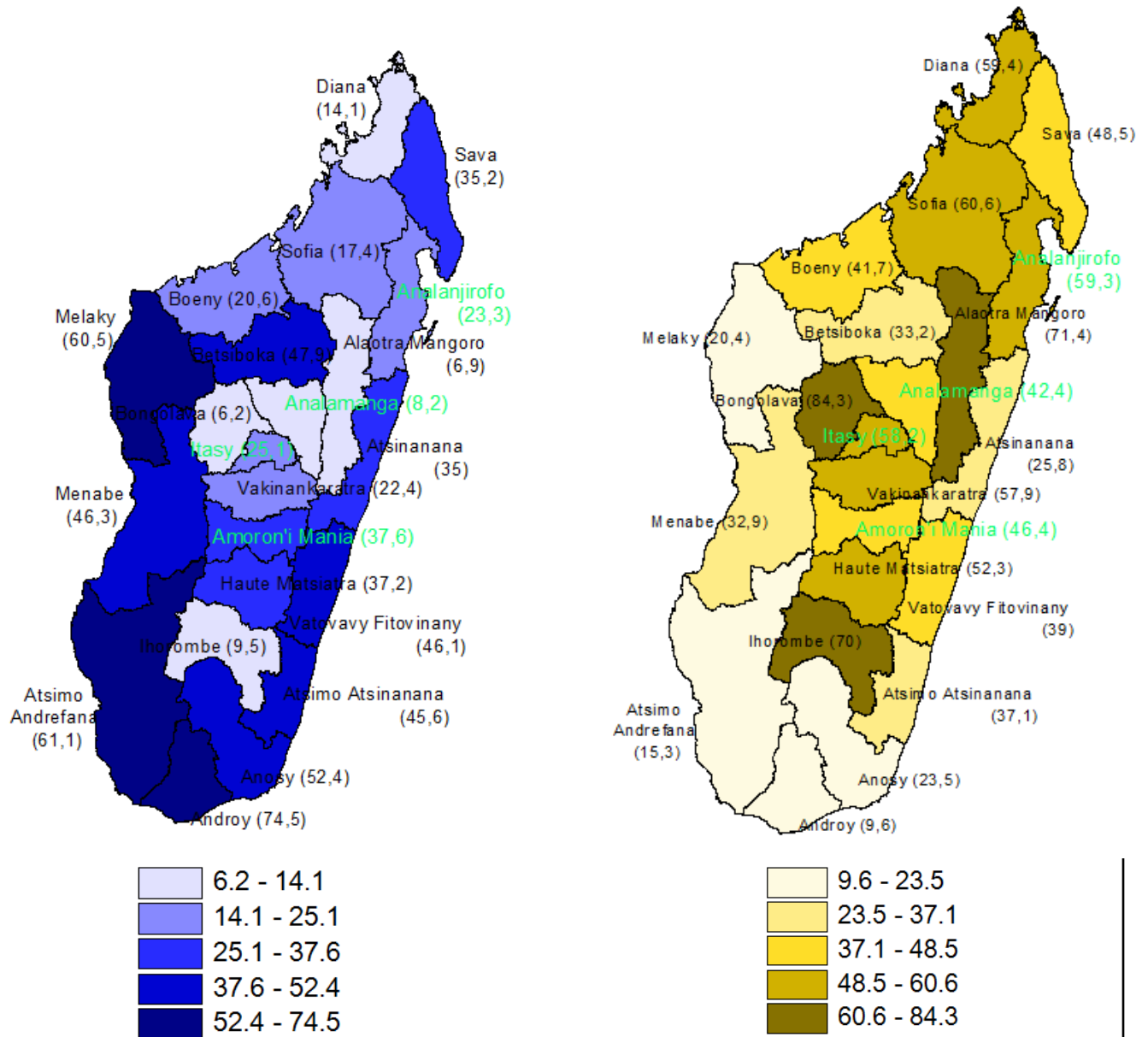
Figure 28: Privation en matière d'information

Sévère:

Moins Sévère:

Enfant dans un ménage qui n'a pas accès à une radio ou télévision, à un téléphone, à un journal imprimé ou à un ordinateur (c,-à-d, aucun médium de communication)

Enfant dans un ménage qui n'a pas accès à la radio ou à la télévision.



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

III.2.7. Logement

Dans la présente section, un enfant moins sévèrement privé d'habitat est un enfant qui habite dans un logement avec 4 personnes ou plus par chambre ou dans un logement sans plafond. Par contre, un enfant sévèrement privé d'habitat est un enfant qui est logé à cinq ou plus par chambre et dont le sol de la maison est sans aucune protection.

L'analyse montre qu'en matière de logement, plus d'un enfant sur deux de moins de 18 ans sont privés sévèrement de logement tandis que plus de huit enfants sur dix de même catégorie d'âge en sont privés moins sévèrement.

Tableau 23 : Privation des enfants de moins de 18 ans en matière de logement (en pourcentage)

Critère	Modalité	Moins sévère	Sévère
Bien-être	1 Plus pauvre	99.6	73.7
	2ème Quintile	98.6	65.0
	3ème Quintile	95.0	59.5
	4ème Quintile	75.6	44.7
	5 Plus riche	43.3	27.1
Groupe d'âges	0 à 5 ans	87.9	57.3
	10 à 14 ans	81.5	53.7
	15 à 17 ans	75.5	43.5
	6 à 9 ans	87.1	60.9
Résidence	Rural	88.4	58.3
	Urbain	54.8	35.6
Sexe CM	Féminin	79.8	45.8
	Masculin	85.4	57.6
Sexe enfant	Féminin	84.2	55.3
	Masculin	84.7	55.9
Ensemble		84.5	55.6

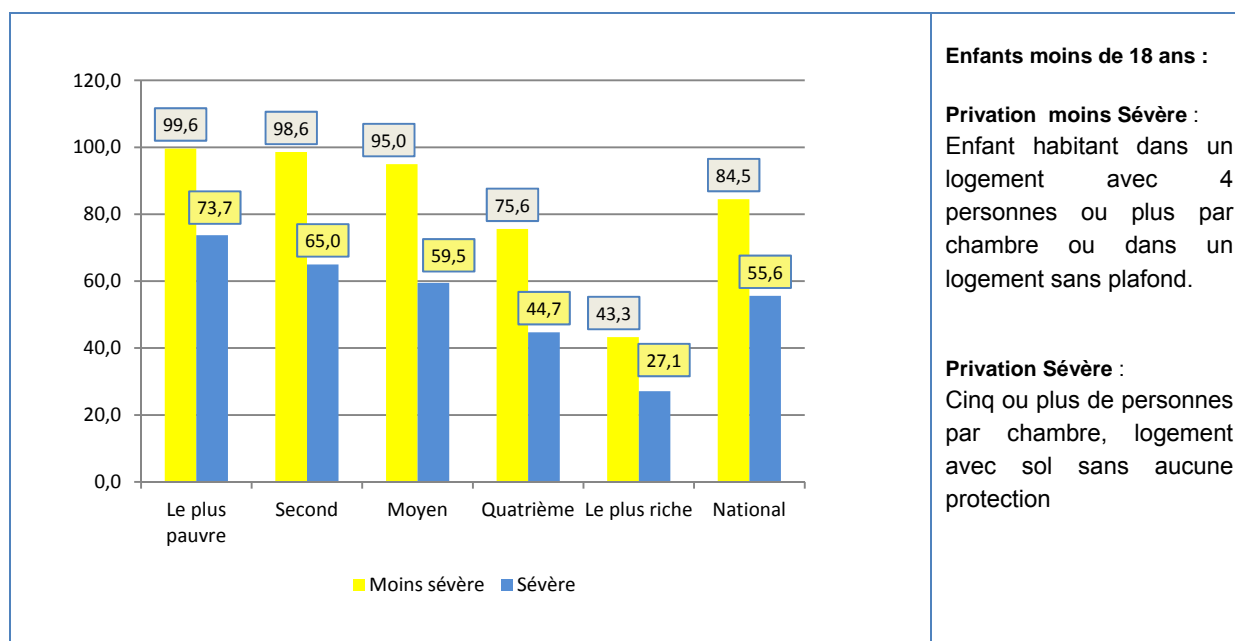
Sources : EDS 2008-2009, nos propres calculs

La situation de privation en logement est critique pour les enfants. La situation est plus critique pour les quintiles plus pauvre, pauvre et moyen où plus de 95% des enfants de moins de 18 ans sont moins sévèrement privés et entre 59% et 75% sont sévèrement privés en logement.

Les enfants de moins de 18 ans du quintile plus riche sont moins épargnés par la privation sévère et moins sévère quoique les taux soient encore élevés, respectivement de 27,1% et 43,3%.

La privation moins sévère et sévère en logement concerne plus les enfants de bas âge de moins de 9 ans pour lesquels près de neuf enfants sur dix de cette catégorie d'âge en sont affectés moins sévèrement et plus de 57% le sont sévèrement. Les enfants de 10-14 ans et de 15-17 ans en sont également affectés avec des proportions assez élevées, supérieures à la moyenne nationale pour la privation sévère.

Figure 29: Privation en matière de logement



Sources : EDS 2008-2009, nos propres calculs

Le milieu de résidence caractérise fortement le degré de privation des enfants en matière de logement. En effet, les enfants de moins de 18 ans vivant en milieu urbain sont faiblement concernés par la privation en logement quoique les taux de privation soient encore très élevés. Plus de 54% d'enfants de moins de 18 ans vivant en milieu urbain sont touchés par la privation moins sévère et plus de 35% des enfants de même catégorie d'âge en milieu urbain le sont sévèrement. Tandis qu'en milieu rural, la privation moins sévère touche plus de 88% d'enfants de moins de 18 ans et celle sévère touche plus de 58% d'enfants du même groupe d'âge.

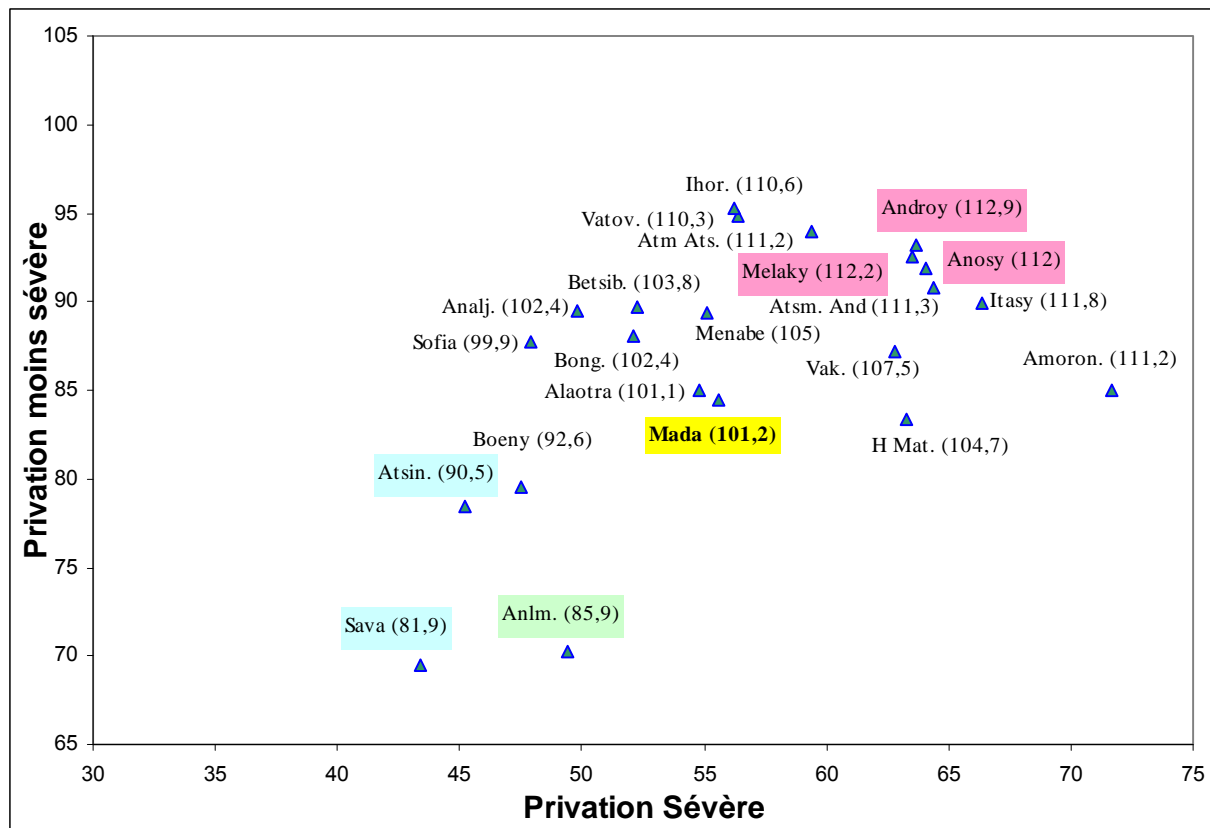
Il est important de souligner que les enfants vivant dans un ménage dirigé par une femme sont touchés moins par la privation moins sévère et sévère en matière de logement que ceux vivant dans un ménage dirigé par un homme. En effet, respectivement 79,8% et 45,8% d'enfants de moins de 18 ans vivant dans un ménage dirigé par une femme sont touchés par la privation moins sévère et sévère contre 85,4% et 57,6% pour ceux vivant dans un ménage dirigé par un homme. Cependant, le sexe de l'enfant n'affecte pas l'aspect de privation moins sévère ou sévère car la proportion d'enfants de moins de 18 ans touchés par les deux formes de privation reste la même et s'approche de la moyenne nationale.

A l'unanimité, les enfants s'accordent à dire que les villages pauvres sont insalubres, dépourvus d'infrastructures sanitaires. Pour les enfants, l'état de délabrement et l'absence d'objets de valeur ainsi que l'insuffisance des ustensiles de cuisine et la malpropreté caractérisent les habitations des ménages pauvres. Les maisons en carton et en cellophanes ont été signalées par les enfants du milieu urbain. La promiscuité, l'absence d'intimité, le fait de dormir à même le sol et le manque d'éclairage faute d'argent pour le pétrole lampant sont les plus ressentis par les enfants pauvres.

- « Nous n'avons qu'une seule pièce pour habitation, c'est très à l'étroit même pour s'asseoir, on s'entasse pour dormir ». ; « Je n'arrive pas à respirer dans ma chambre, je me sens serrée, je ne peux pas respirer... » ;

- « Du fait de la promiscuité car nous sommes nombreux à la maison, les maladies comme la toux et la gale se répandent rapidement ».

Figure 30: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière de logement



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

Note : Le nombre entre parenthèse est la distance entre l'origine O(0,0) et le point M(x,y) de la région M où x=taux de privation sévère et y=Taux de privation moins sévère.

Au niveau des régions, les privations moins sévère et sévère sont généralisées à des proportions d'enfants de moins de 18 ans très élevées, allant de 70% à 95% pour la privation moins sévère et de 35% à 72% pour la privation sévère. Le problème de privation en logement est préoccupant pour toutes les régions, sans exception.

Un léger avantage est observé en milieu urbain pour les privations moins sévère et sévère où les moyennes urbaines sont inférieures à la moyenne nationale.

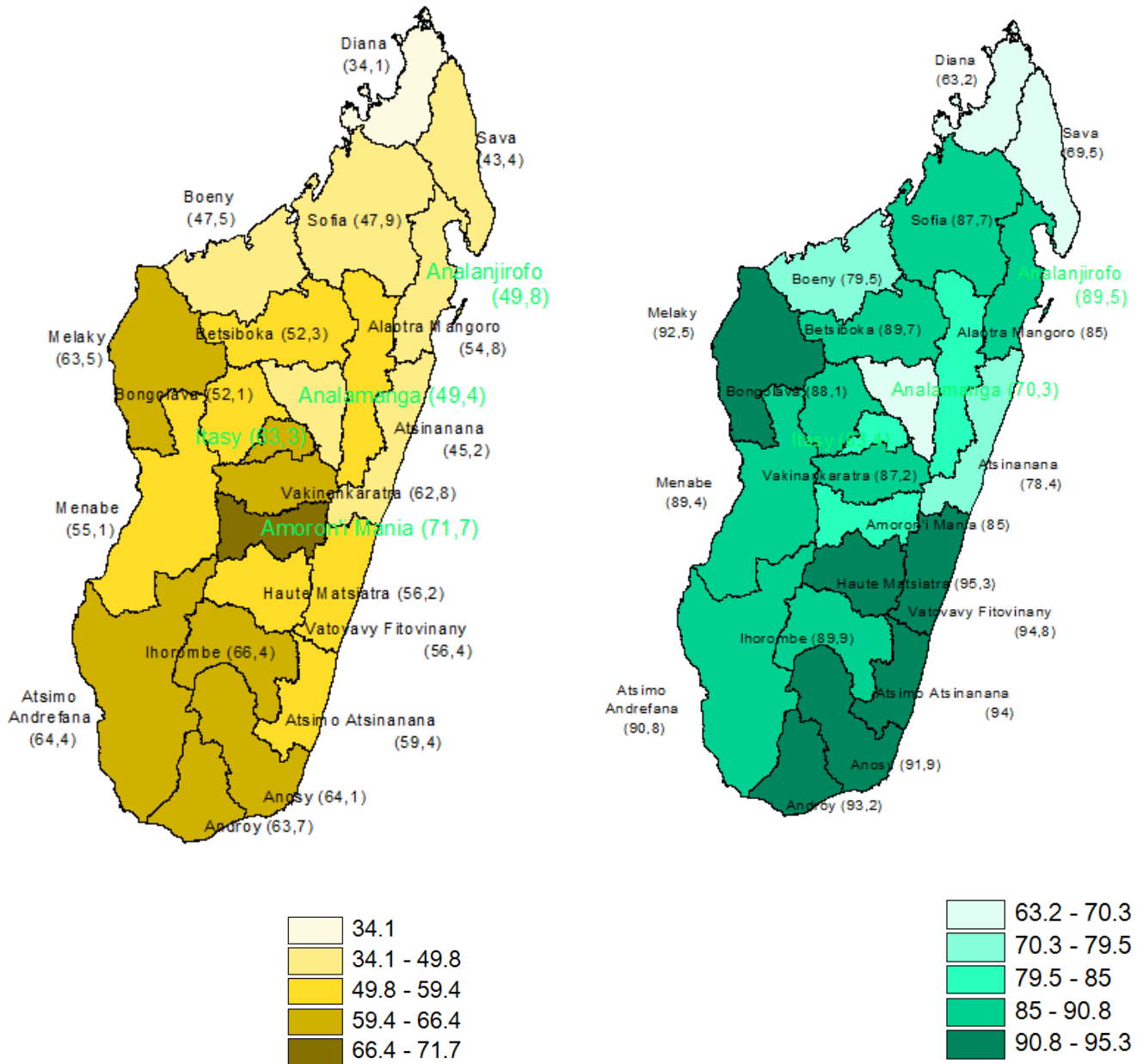
Figure 31: Privation en matière de logement

Sévère:

Cinq personnes ou plus par chambre, logement avec sol sans aucune protection

Moins Sévère:

Enfant habitant dans un logement avec 4 personnes ou plus par chambre ou dans un logement sans plafond.



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

III.2.8. Protection

Le respect des droits des enfants est toujours un grand défi pour Madagascar. Aucune politique nationale claire n'est en vigueur. La privation des enfants en rapport avec la protection est traduite par le fait qu'ils n'habitent pas avec les deux parents, privation sévère, ou qu'ils habitent avec l'un des deux parents, ou privation moins sévère.

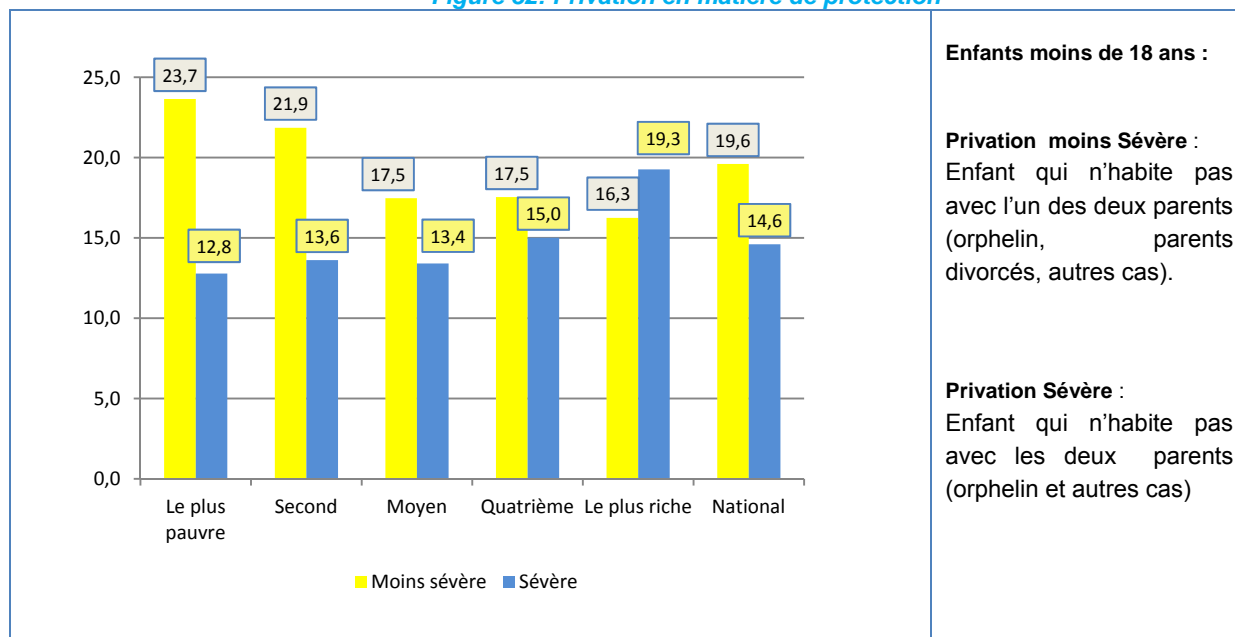
Tableau 23 : Privation des enfants de moins de 18 ans en matière de protection (en pourcentage)

Critère	Modalité	Moins sévère	Sévère
Bien-être	1 Plus pauvre	23.7	12.8
	2ème Quintile	21.9	13.6
	3ème Quintile	17.5	13.4
	4ème Quintile	17.5	15.0
	5 Plus riche	16.3	19.3
Groupe d'âges	0 à 5 ans	18.5	6.5
	10 à 14 ans	21.0	19.1
	15 à 17 ans	20.8	29.4
	6 à 9 ans	19.0	14.0
Résidence	Rural	19.4	14.0
	Urbain	21.0	18.8
Sexe CM	Féminin	61.3	24.9
	Masculin	11.0	12.5
Sexe enfant	Feminin	19	16
	Masculin	20.0	13.6
Ensemble		19.6	14.6

Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

Il est important de souligner que plus le niveau de bien-être des ménages dans lesquels vivent les enfants de moins de 18 ans, la privation moins sévère diminue tandis que la privation sévère augmente. Les enfants vivant avec l'un des deux parents, est plus importante pour les enfants des quintiles les plus pauvres à moyen. Paradoxalement, la privation sévère, qui concerne les enfants qui n'habitent pas avec les deux parents, touche plus les quintile de bien-être riche et le plus riche.

Figure 32: Privation en matière de protection



Sources : EDS 2008-2009, nos propres calculs

Les enfants âgés de 10-14 ans et de 15-17 ans sont les plus touchés par la privation moins sévère et la privation sévère. Ils sont respectivement de 19,1% et 29,4% pour la privation sévère pour les 10-14 ans et de 15-17 ans, et sont de 21% et 20,8% pour la privation moins sévère. Les filles sont les plus affectées par la privation sévère (15,7% pour les filles contre 13,6% pour les garçons).

Les enfants de moins de 18 ans vivant dans un ménage dirigé par une femme sont les plus victimes de la privation en protection. Un enfant sur quatre est sévèrement privé en protection dans un ménage dirigé par une femme contre un peu plus d'un enfant sur dix pour un enfant d'un ménage dirigé par un homme. Tandis que plus de 61% d'enfants de moins de 18 ans vivant dans un ménage dirigé par une femme est victime de privation moins sévère en protection contre seulement 11% des enfants de même groupe d'âge d'un ménage dirigé par un homme.

Par rapport au milieu de résidence, les enfants de moins de 18 ans vivant en milieu rural sont les plus affectés par les deux privations, moins sévère et sévère. Ils sont respectivement de 51,4% et 14,6% en milieu rural contre 38,1% et 2,8% en milieu urbain.

La problématique liée à la privation des enfants en protection réside dans les risques d'exploitation et de travail des enfants. Dans les zones urbaines, il dépend surtout des caractéristiques du chef de ménage, notamment son niveau d'instruction. Dans les zones rurales, il est plutôt fonction de la structure du ménage, en particulier le ratio de dépendance et de la perte des parents biologiques. Cette perte de parents est beaucoup plus importante en matière de risque comparé au fait de vivre avec les deux parents biologiques lequel ne garantit pas l'exclusion des enfants du monde du travail. Enfin, le fait que le chef de ménage exerce son activité principale dans le secteur agricole augmente les risques de travail de la progéniture.

En outre, nombreuses sont les formes de violence que subissent les enfants malgaches. Dans la rue et dans certains établissements (foyer, école, etc.), les enfants sont victimes de différentes formes d'exploitation : à des fins personnelles et/ou commerciales, incluant le travail des enfants, le trafic de personnes et l'esclavage humain.

A titre d'illustration, le tableau 61 en annexe donne une indication sur l'importance de la violence contre les enfants durant l'année 2006 et font ressortir que les filles sont plus nombreuses que les garçons avec environ trois quart des 344 cas de violence traités la même année. Les types de violence à l'égard des enfants les plus fréquents sont les « coups et blessures volontaires » pour 32, 6% d'occurrence, le « détournement de mineur » pour 25,9% des violences, le « viol » pour 18,9% et le « mauvais traitement » pour 9,3%. Il est à noter que les filles sont les plus touchées par ces quatre types de violence (74, 2% des cas).

Tableau 25: Proportion d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des sept derniers jours et des douze derniers mois, par région

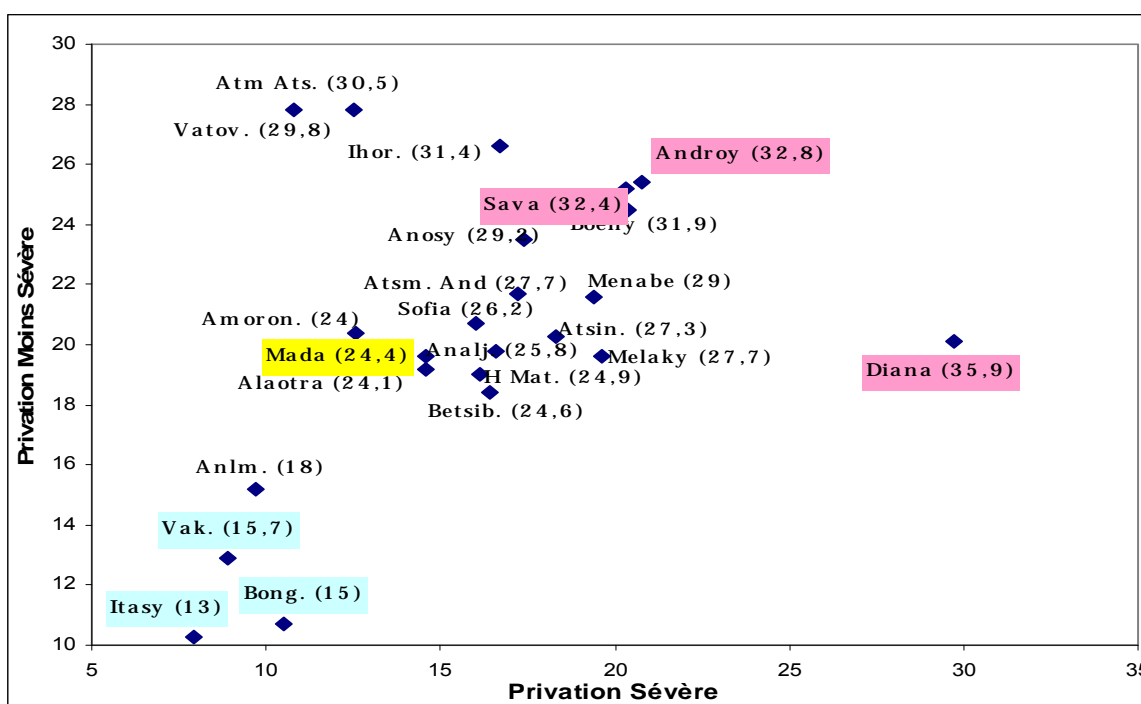
Régions	Ensemble des enfants	Enfants actifs (7 derniers jours)		Enfants actifs (12 derniers mois)	
		Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
ANALAMANGA	883 897	165 669	18,7	171 913	19,4
VAKINANKARATRA	602 688	330 119	54,8	331 757	55
ITASY	253 083	64 337	25,4	84 681	33,5
BONGOLAVA	133 868	22 350	16,7	22 608	16,9
MAHATSIATRA AMBONY	329 696	95 799	29,1	97 770	29,7
AMORON'I MANIA	343 021	137 301	40	231 688	67,5
VATOVAVY-FITOVINANY	397 527	116 431	29,3	123 000	30,9
IHOROMBE	150 841	61 438	40,7	62 151	41,2
ATSIMO-ATSINANANA	262 447	85 934	32,7	97 548	37,2
ATSINANANA	503 234	50 168	10	58 944	11,7
ANALANJIROFO	407 792	50 635	12,4	279 246	68,5
ALAOIRA-MANGORO	210 887	51 303	24,3	74 627	35,4
BOENY	295 022	62 855	21,3	82 700	28
SOFIA	358 277	100 478	28	136 939	38,2
BETSIBOKA	158 557	78 187	49,3	122 478	77,2
MELAKY	107 151	50 470	47,1	69 184	64,6
ATSIMO-ANDREFANA	339 254	110 670	32,6	113 983	33,6
ANDROY	121 021	43 787	36,2	43 787	36,2
ANOSY	139 653	39 944	28,6	40 624	29,1
MENABE	155 092	39 635	25,6	39 635	25,6
DIANA	225 761	18 641	8,3	19 312	8,6
SAVA	290 167	96 984	33,4	120 278	41,5
Total	6 668 936	1 873 135	28,1	2 424 853	36,4

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Selon le tableau ci-dessus, près de 3 enfants sur 10 âgés de 5 à 17 ans, soient environ 1 873 000 enfants, sont économiquement actifs et ce fléau frappe un peu plus les garçons (29,7 %) que les filles (26,4 %), d'un côté, et beaucoup plus les enfants des zones rurales (31 %) que ceux du milieu urbain (19 %). La majorité de ces enfants (82 % soient environ 1 534 000 enfants) effectuent des travaux dommageables qui sont à abolir selon les textes en vigueur à Madagascar.

L'Etat Malgache a ratifié les Conventions et Protocoles internationales sur les droits de l'enfant suivi d'une grande réforme législative. Depuis, le défi consiste à surmonter les difficultés qui entravent à l'effectivité des lois protégeant les enfants. En effet, outres les problèmes administratifs, les blocages sont fortement liés à la pauvreté des familles, aux problèmes d'emploi, d'insécurité, d'enclavement, de ressources financières, etc.....

Figure 33: Privations combinées (sévère et moins sévère) en matière de protection



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

Note : Le nombre entre parenthèse est la distance entre l'origine O(0,0) et le point M(x,y) de la région M où x=taux de privation sévère et y=Taux de privation moins sévère.

Le défi en matière de protection des enfants sont énormes notamment dans les régions reculées des grands centres urbains. En effet, d'après l'EDS 2008-2009, 14,6% des enfants de moins de 18 ans n'habitent pas avec les deux parents biologiques et sont en privation sévère de la pauvreté liée à la protection tandis que 19,6% d'enfants de même groupe d'âge le sont moins sévèrement.

Cependant, les cas dans les régions diffèrent. Ainsi, en matière de privation moins sévère, on constate que cinq régions sur les 22 présentent une proportion d'enfants moins sévèrement privés en protection moins élevée que la moyenne nationale. Il s'agit de Vakinankaratra, Analamanga, Itasy, Bongolava et Betsiboka. Les 17 régions restantes vont au-delà de la moyenne nationale. Les régions critiques en matière de privation moins sévère sont Vatovavy Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Ihorombe, Androy, SAVA et Boeny.

En matière de privation sévère en protection, les régions de DIANA, Androy, Boeny et SAVA sont les plus concernées avec un taux de privation sévère supérieur à 20% d'enfants de moins de 18 ans. Elles sont suivies de près par les régions de Menabe, Melaky et Atsinanana.

Figure 34: Privation en matière de protection

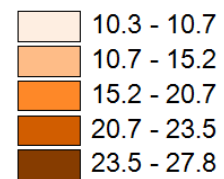
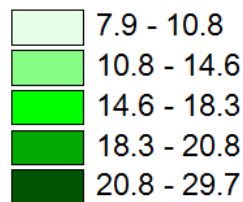
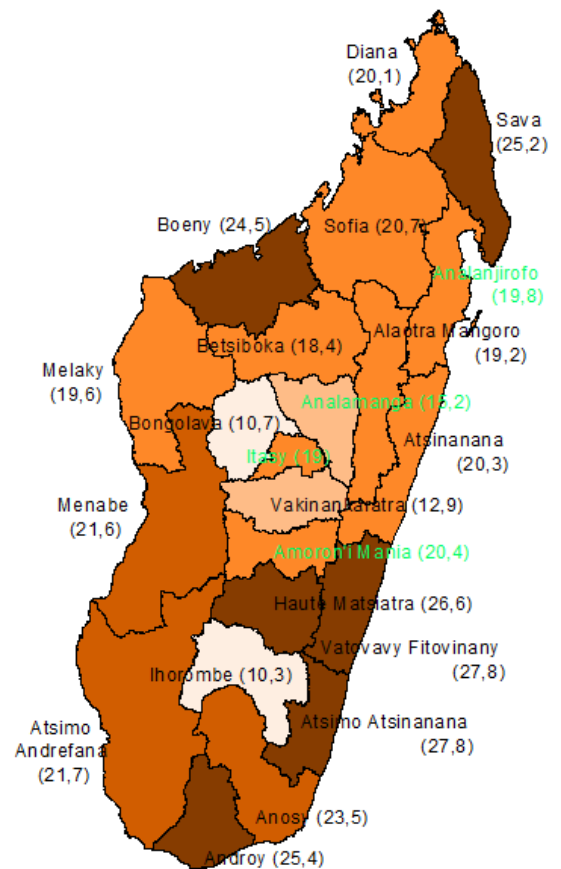
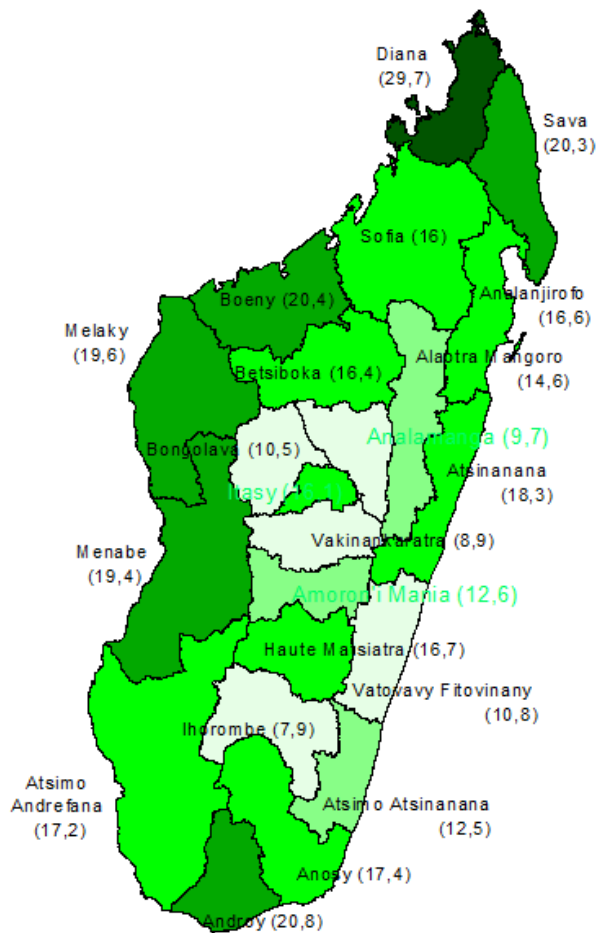
Figure 35: Privation en matière de protection

Sévère:

Moins Sévère:

Enfant qui n'habite pas avec les deux parents (orphelin et autres cas)

Enfant qui n'habite pas avec l'un des deux parents (orphelin, parents divorcés, autres cas)



Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

Selon la dernière Enquête Nationale sur le Travail des Enfants (ENTE 2007), au niveau national, plus d'un enfant sur quatre âgés de 5 à 17 ans sont économiquement actifs, soit environ 1 870 000 enfants et ceci quelle que soit la classe d'âge considérée et sans distinction de sexe.

En situation d'incapacité financière du ménage de subvenir à ses besoins fondamentaux et d'insuffisance des infrastructures scolaires, les enfants restent à la maison pour effectuer les tâches ménagères ou ils entrent

directement dans le monde du travail. Dans ce cas, ils concluent des contrats illicites pour aider la famille. Le Décret 2007-563 relatif au travail des enfants stipule que les pires formes de travail des enfants à Madagascar concernent l'exploitation sexuelle et les activités liées ; l'emploi des enfants comme domestiques ou gens de maison ; l'emploi des enfants en milieu insalubre et dangereux dans le secteur minier et les carrières de pierre ainsi que dans les travaux agricoles et la pêche traditionnelle.

Concernant le travail des enfants comme forme de protection de ces derniers, plusieurs parents pensent que les enfants constituent une force de travail supplémentaire pour aider la famille dans la lutte contre la pauvreté. Comme l'économie du pays est axée sur le secteur primaire dont l'agriculture, les enfants y contribuent généralement, outre les services aux particuliers et le commerce. Plus de 97% des enfants travailleurs sont dans le secteur informel et 92% ont le statut d'aide familiale non rémunérée.

Autres indicateurs de privation (AIP) des enfants et pauvreté monétaire

Autres indicateurs de privation (AIP) des enfants et pauvreté monétaire

IV.1. Méthodologie

La méthodologie adoptée ici s'inspire fortement de celle proposée par David Gordon et al. (2003) dans leur étude intitulé « Child poverty in Developing World » mais adaptée aux données disponibles. Gordon et al essayent de définir une mesure de la pauvreté des enfants à partir de la mesure de privations dans les domaines suivants : alimentation, eau potable, assainissement, santé, logement, éducation, information et accès aux services. Ces domaines ont été choisis compte tenu de leur influence sur le développement de l'enfant. Les privations peuvent être classées en différents niveaux allant de façon croissante à l'absence de privation, privation moyenne, privation modérée, privation sévère à la privation extrême (voir figure ci-après).

Figure 35: Continuum de privation

	Privation moyenne		Privation modérée	Privation sévère		
Pas de privation						Extrême privation

Source : Gordon et al. (2003), page 7.

Gordon et al. (2003) proposent dans leurs travaux des critères de classement pour chacun des niveaux de privations et pour chaque domaine retenu. A partir de ces privations, Gordon et al. (2003), propose de mesurer la pauvreté

absolue des enfants qui est en fait la proportion des enfants qui présentent aux moins deux formes de privations sévères. Dans notre analyse, nous utilisons les données de l'EPM 2010 et essayons d'adapter ces critères. Compte tenu des informations disponibles, nous retenons ici quatre domaines : logement, eau, assainissement et informations dont les critères de classements sont présentés au tableau suivant.

Tableau 26 : Classification des privations

Privation	Faible	Modéré	Sévère	Extrême	Données
Habitation	Habitation assez délabrée. Plus d'une personne par pièce	Peu de facilité pour le logement, plus de 3 personnes par pièce	Plancher en terre, en sable ou en fumier ou plus de 5 personnes par pièce	Sol en terre, sable, fumier ou plus de 5 personnes par pièce	EPM 2010. Enfants moins de 18 ans.
Eau	Pas d'accès à l'intérieur de la maison	Pas d'accès à l'eau à domicile, mais à l'eau du robinet public à moins de 15 mn de marche	Longue distance pour accéder à l'eau potable à plus de 15 mn de marche)	Pas d'accès à l'eau	EPM 2010. Enfants moins de 18 ans.
Installation sanitaire	Partage des installations avec d'autres ménages	Les installations sanitaires en dehors du ménage	Pas d'installations sanitaires proches de la maison	Pas d'accès à des installations sanitaires	EPM 2010. Enfants moins de 18 ans.
Information	N'ayant pas accès à tous les moyens d'informations.	Pas de télévision mais peut avoir accès à la radio. Ou n'ayant accès qu'à un seul moyen d'information.	Pas d'accès à la radio, à la télévision, aux livres ou aux journaux. Ou n'ayant accès à aucun moyen d'information.	Interdit d'accès à l'information par le gouvernement ou autre	EPM 2010. Enfants moins de 18 ans.

Source : Définitions inspirées de celles de Gordon et al. (2003),

Cette dernière approche de la pauvreté se distingue des deux précédentes par une tentative de rapprochement entre pauvreté monétaire et un continuum de privation en élargissant l'analyse aux non pauvres monétairement. Néanmoins, l'approche ne couvre pas les 7 privations essentielles de Bristol pour des raisons de disponibilité des données.

IV.2. Résultats généraux : lien entre pauvreté monétaire et privation (AIP)

La première étape de notre analyse de la privation consiste à classer les enfants selon le nombre de privations sévères (tableau 28). Il apparaît en premier lieu une nette disparité entre les pauvres et non pauvres monétairement. En effet, **trois quarts des enfants de moins de 18 ans non pauvres monétairement sont touchés par deux formes de privations sévères**. En revanche, **la quasi-totalité des pauvres monétairement présente au moins une forme de privation**. Ce constat est valable aussi bien pour les enfants que pour l'ensemble de la population à Madagascar. Ainsi, il y a donc une forte corrélation entre la pauvreté monétaire et les privations. Seulement 1,7% des enfants pauvres monétairement ne présentent aucune forme de privation sévère contre 19,2% des enfants non pauvres. Inversement, 24,8% des enfants pauvres présentent les quatre formes de privation sévères (logement, eau, installation sanitaire et information) contre 5,7% des enfants non pauvres.

Par définition, la privation sévère des enfants se définit comme un enfant qui habite dans un logement dont le plancher est en terre, en sable ou en fumier ou plus de 5 personnes par pièce, ou n'a pas d'accès à aucun medium d'information, ou n'a pas d'installation sanitaires proches de la maison, ou doit chercher de l'eau potable sur une longue distance à plus de 15 minutes de marche.

Tableau 27 : Classement selon le nombre de privation sévère

Situation selon la pauvreté monétaire	Nombre de privations sévères					Total
	Aucune privation	Une forme	Deux formes	Trois formes	Quatre formes	
Enfants						
Non pauvre monétairement	19,2%	34,8%	25,2%	15,1%	5,7%	100,0%
Pauvres monétairement	1,7%	12,1%	25,9%	35,5%	24,8%	100,0%
Ensemble (a)	4,9%	16,2%	25,8%	31,8%	21,4%	100,0%
Ensemble de la population						
Non pauvre monétairement	19,6%	35,5%	24,5%	14,8%	5,5%	100,0
Pauvres monétairement	1,9%	12,9%	26,0%	35,0%	24,1%	100,0
Ensemble (b)	6,1%	18,2%	25,7%	30,2%	19,8%	100,0
Ecart (a-b)	-1,2 points	-2,0 points	+0,1 points	+1,6 points	+1,6 points	0

Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

La privation sévère (au sens autres indicateurs de privation ou AIP) touche à la fois les enfants pauvres monétairement et non pauvres monétairement. En effet, plus de 80% d'enfants non pauvres monétairement sont affectés par au moins une forme de privation sévère contre presque la totalité, soit 98,3%, pour les enfants pauvres monétairement. La proportion des enfants pauvres et non pauvres monétairement et touchés par deux formes de privation sévère est pratiquement identique, soit un enfant sur quatre. Cette proportion est en hausse pour les enfants pauvres monétairement et touchés par plus de deux formes de privation, contrairement à la proportion des enfants non pauvres monétairement. Ainsi, plus de 60% des enfants pauvres monétairement sont affectés par plus de deux formes de privation contre 21% pour les enfants non pauvres monétairement.

Par ailleurs, il ressort des résultats que les enfants présentent presque les mêmes formes de privation sévère que l'ensemble de la population en général (voir écart dans le tableau), quoique les enfants ayant au moins trois formes de privations sont légèrement un peu plus nombreux en proportion.

Selon le milieu de résidence, on observe une nette disparité du nombre de formes de privations. En somme, la privation des enfants est nettement plus répandue à la campagne qu'en ville.

Tableau 28 : Classement selon le nombre de privation sévère et selon le milieu

Situation selon la pauvreté monétaire	Nombre de privations sévères					Total
	Aucune privation	Une forme	Deux formes	Trois formes	Quatre formes	
Enfants vivant en milieu urbain						
Non pauvre monétairement	37,7	36,2	18,5	5,5	2,1	100,0%
Pauvres monétairement	5,5	20,9	27,5	29,6	16,5	100,0%
Ensemble	17,8	26,8	24,1	20,4	11,0	100,0%
Enfants vivant en milieu rural						
Non pauvre monétairement	7,3	33,9	29,6	21,3	8,0	100,0
Pauvres monétairement	1,1	10,7	25,6	36,4	26,2	100,0
Ensemble	1,9	13,8	26,2	34,4	23,7	100,0

Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

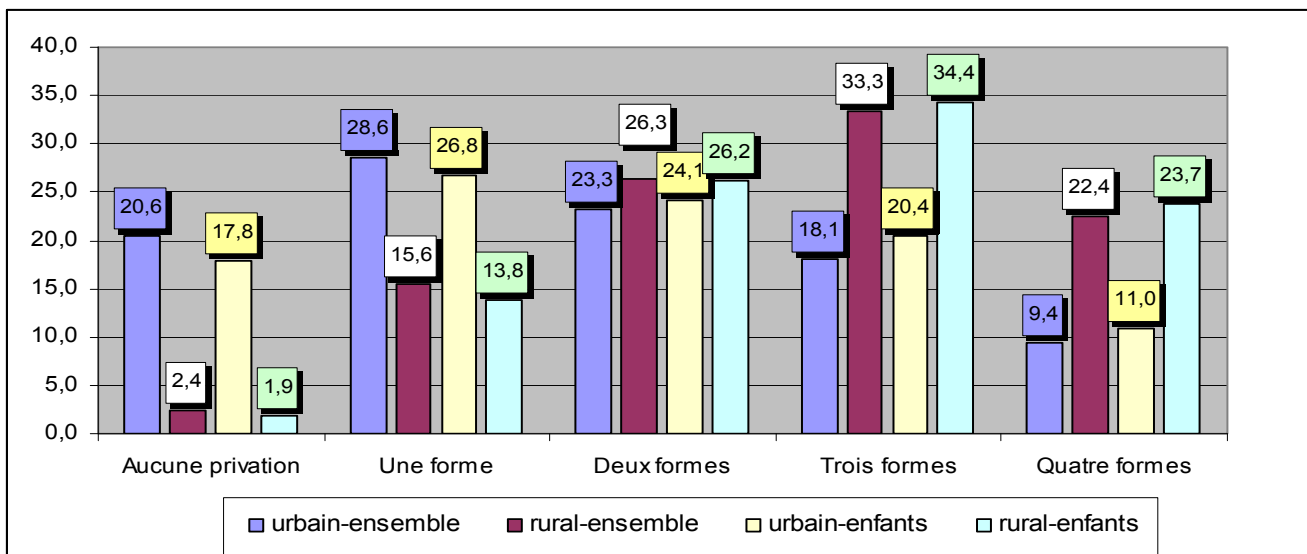
En effet, plus de 17% des enfants vivant en milieu urbain ne sont touchés par aucune privation. Tandis que 82,2% des enfants sont touchés par au moins une forme de privation sévère, 31% par au moins trois formes de privation sévère et 11% par quatre formes de privation sévère. En milieu rural, ces proportions sont plus importantes car 98,1%

sont touchés par au moins une privation, 58% par au moins trois formes de privation et près de 24% par quatre formes de privation sévère et très peu d'enfants (1,9%) ne sont pas touchés par aucune forme de privation. Liés à la pauvreté monétaire, les enfants vivant en milieu rural sont plus dans la privation que les enfants vivant en milieu urbain. Près de 38% des enfants non pauvres monétairement en ville contre 7,3% d'enfants de même catégorie n'éprouvent aucune forme de privation sévère au sens AIP.

Plus les enfants sont pauvres monétairement et qu'ils habitent en milieu rural, plus ils sont affectés par plus de formes de privation sévère. En effet, plus de 62% des enfants pauvres monétairement vivant en milieu rural sont touchés par plus de deux privations sévères contre 46,1% pour les enfants de même catégorie vivant en ville.

Etant donné la corrélation entre pauvreté monétaire et privation annoncée précédemment, combattre la pauvreté des enfants revient entre autres à améliorer les accès des enfants aux informations, à l'eau et à l'assainissement et à améliorer les logements. Ces mêmes analyses et comparaisons restent valables pour les enfants de moins de 18 ans concernant les privations sévères suivant le graphique qui suit.

Figure 36 : Répartition de la population malgache et des enfants selon le nombre de privations sévères



Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

IV.3. La pauvreté absolue : au moins deux formes de privations sévères

Selon la définition que propose Gordon et al. (2003), **la pauvreté absolue est caractérisée par la privation d'au moins deux formes de privations sévères**. La prévalence de la pauvreté absolue s'élève à 75,7% pour l'ensemble de la population malgache et 78,9% pour les enfants malgaches. Autrement dit, plus de trois enfants sur quatre vivent dans la pauvreté absolue à Madagascar. La sévérité des privations est nettement plus répandue chez les ménages pauvres monétairement : moins de la moitié des enfants non pauvres monétairement (46%) vivent dans la pauvreté absolue contre 86,2% des enfants pauvres monétairement. La corrélation entre les deux formes de pauvreté est manifeste, confirmant la multi-dimensionnalité de la pauvreté. Il faut souligner qu'une frange importante des non pauvres monétairement présente des formes sévères de privation. Autrement dit, bien que corrélée fortement, les deux formes de pauvreté ne sont pas identiques.

Tableau 29 : Incidence de la pauvreté absolue des enfants selon la pauvreté monétaire

Situation selon la pauvreté monétaire	Ensemble de la population			Enfants		
	Non pauvre absolue	Pauvre absolue	Total	Non pauvre absolue	Pauvre absolue	Total
Non pauvre monétairement	55,1%	44,9%	100,0%	54,0%	46,0%	100,0%
Pauvres monétairement	14,8%	85,2%	100,0%	13,8%	86,2%	100,0%
Ensemble	24,3%	75,7%	100,0%	21,1%	78,9%	100,0%

Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

La distinction selon le milieu montre à nouveau la disparité géographique des privations sévères.

Plus de 55% d'enfants vivant en milieu urbain contre 84,3% des personnes en milieu rural vivent dans des privations sévères. Que l'enfant soit non pauvre monétairement, un peu plus d'un enfant sur 4 vivant en milieu urbain contre près de 6 enfants sur 10 vivant en milieu rural vivent dans la pauvreté absolue.

Par ailleurs, les résultats montrent une nette disparité entre les enfants pauvres et non pauvres monétairement en milieu urbain. Trois quarts des non pauvres urbains ne vivent pas dans la pauvreté absolue. En revanche, plus de sept pauvres monétairement sur dix vivent dans une privation sévère en milieu urbain. Cette disparité apparaît moins clairement en milieu rural. Bien que les pauvres monétairement soient très nombreux à vivre dans la privation sévère, le problème concerne également plus de la moitié des non pauvres.

Tableau 30 : Incidence de la pauvreté absolue des enfants selon la pauvreté monétaire et selon le milieu

Milieu urbain			
Situation selon la pauvreté monétaire	Enfants		
	Non pauvre absolue	Pauvre absolue	Total
Non pauvre monétairement	73,9%	26,1%	100,0%
Pauvres monétairement	26,4%	73,6%	100,0%
Ensemble	44,6%	55,4%	100,0%
Milieu rural			
Situation selon la pauvreté monétaire	Enfants		
	Non pauvre absolue	Pauvre absolue	Total
Non pauvre monétairement	41,2%	58,8%	100,0%
Pauvres monétairement	11,8%	88,2%	100,0%
Ensemble	15,7%	84,3%	100,0%

Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

L'analyse selon le sexe du chef de ménage montre que les enfants des femmes chefs de ménage sont plus nombreux en proportion à vivre dans la pauvreté absolue que les enfants des hommes chefs de ménage (82,7% contre 78,3%). La pauvreté absolue semble donc plus discriminante que la pauvreté monétaire.

Tableau 31 : Incidence de la pauvreté absolue selon diverses caractéristiques du ménage

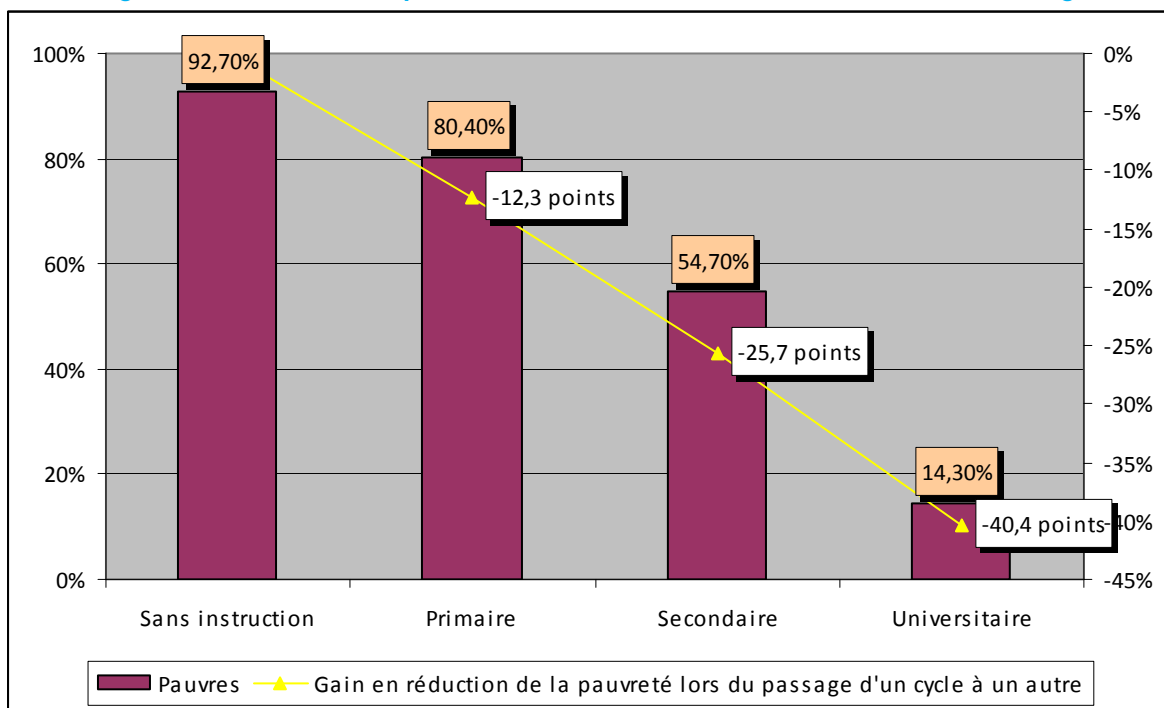
	Ensemble de la population			Enfants		
	Non pauvre absolue	Pauvre absolue	Total	Non pauvre absolue	Pauvre absolue	Total
Sexe du chef de ménage						
Hommes	24,8	75,2	100,0%	21,7%	78,3%	100,0%
Femmes	21,6	78,4	100,0%	17,3%	82,7%	100,0%
Taille du ménage						
1 à 4	28,9	71,1	100,0%	24,3%	75,7%	100,0%
5 à 7	23,6	76,4	100,0%	21,6%	78,4%	100,0%
8 à 10	21,6	78,4	100,0%	19,2%	80,8%	100,0%
11 et plus	14,3	85,8	100,0%	12,4%	87,7%	100,0%
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Sans instruction	8,6%	91,4%	100,0%	7,3%	92,7%	100,0%
Primaire	22,1%	78,0%	100,0%	19,6%	80,4%	100,0%
Secondaire	49,6%	50,4%	100,0%	45,3%	54,7%	100,0%
Universitaire	87,7%	12,3%	100,0%	85,7%	14,3%	100,0%
Ensemble	24,3%	75,7%	100,0%	21,1%	78,9%	100,0%

Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

On retrouve à nouveau l'impact de la taille des ménages sur la pauvreté absolue. Plus précisément, la pauvreté absolue des enfants croît progressivement avec le nombre d'individus dans le ménage. L'incidence va de 75,7% pour les ménages moins de 5 personnes à 78,4% pour les enfants vivant dans les ménages de 5 à 7 personnes. Ces chiffres confirment l'importance de la planification dans la lutte contre la pauvreté, et en particulier pour combattre la pauvreté des enfants.

L'influence de l'éducation est également manifeste sur la privation des enfants. La pauvreté absolue va de 92,7% chez les enfants appartenant à un ménage dont le chef n'a aucune instruction à 14,3% pour les enfants dont le chef de ménage a un niveau d'étude supérieure. La réduction de l'incidence de la pauvreté absolue va en grandissant avec le niveau d'instruction. Autrement dit, le gain en termes de réduction de pauvreté en passant d'un cycle à un autre est d'autant plus élevé que le niveau d'instruction augmente (voir graphique 36 ci-dessous). Ainsi, non seulement, l'éducation permet de lutter contre la pauvreté monétaire mais également contre la privation des enfants. La pauvreté absolue touche 78 points de pourcentage en moins entre les enfants dont le chef de ménage a un niveau d'étude universitaire contre un chef de ménage sans instruction. Le gain dans l'investissement dans l'éducation semble plus important que le gain escompté dans la planification familiale au vu des résultats.

Figure 37 : Incidence de la pauvreté absolue et niveau d'instruction du chef de ménage



Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

Parmi les six provinces de Madagascar, Antananarivo semble être la mieux lotie puisque l'incidence de la pauvreté absolue y est la plus faible, 60% chez les enfants. En revanche, Toliara est la plus pauvre avec 91,9% des enfants touchés par au moins deux privations sévères. Les disparités sont plus claires lorsque l'on fait la distinction selon les régions.

D'une part, les régions d'Analamanga et d'Alaotra Mangoro regroupent le moins de pauvres selon les autres indicateurs de privation (AIP). D'autre part, les régions d'Androy, Atsimo Atsinanana, Melaky, Anosy, Vatovavy Fitovinany et Atsimo Andrefana sont les plus régions qui concentrent le plus d'enfants pauvres absolus avec des incidences qui varient entre 90% et 97,3%. Ces régions méritent des attentions particulières vu l'importance également des pauvres monétairement dans ces zones. On souligne en particulier les cas d'Androy et d'Atsimo Atsinanana dont la pauvreté monétaire dépasse également les 94%.

Tableau 32 : Incidence de la pauvreté absolue selon les provinces et les régions

	Enfants		
	Non pauvre absolue	Pauvre absolue	Total
Faritany			
Antananarivo	40,0%	60,0%	100,0%
Fianarantsoa	11,6%	88,4%	100,0%
Toamasina	27,6%	72,4%	100,0%
Mahajanga	11,8%	88,2%	100,0%
Toliara	8,1%	91,9%	100,0%
Antsiranana	20,4%	79,6%	100,0%
Région			
Analamanga	54,3%	45,7%	100,0%
Vakinankaratra	33,3%	66,7%	100,0%
Itasy	28,9%	71,1%	100,0%

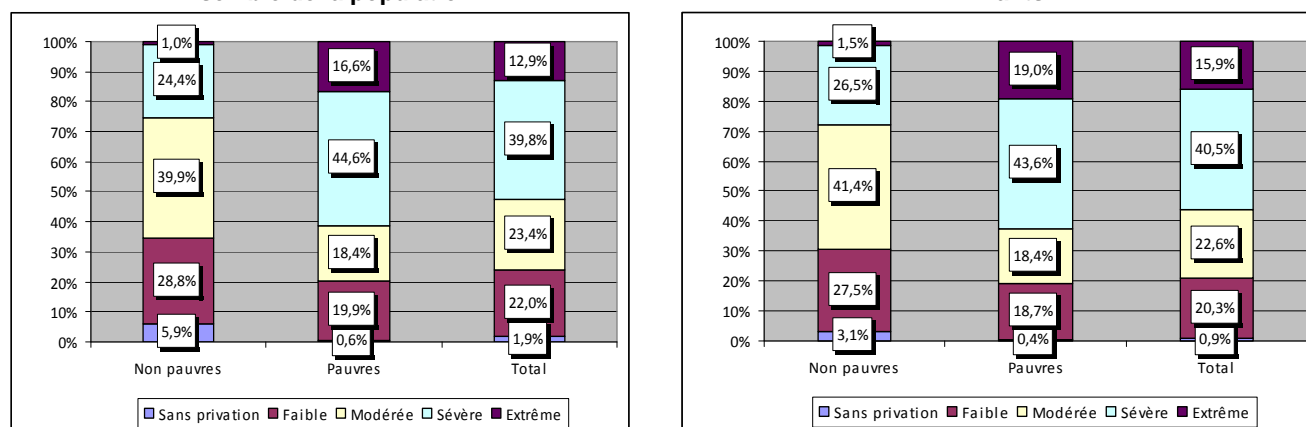
Bongolava	17,8%	82,2%	100,0%
Haute Matsiatra	13,7%	86,3%	100,0%
Amoron'i Mania	25,4%	74,6%	100,0%
Vatovavy Fitovinany	7,3%	92,7%	100,0%
Ihorombe	16,4%	83,6%	100,0%
Atsimo Atsinanana	4,5%	95,5%	100,0%
Atsinanana	25,0%	75,0%	100,0%
Analanjirofo	18,1%	81,9%	100,0%
Alaotra Mangoro	41,2%	58,8%	100,0%
Boeny	14,8%	85,2%	100,0%
Sofia	11,4%	88,6%	100,0%
Betsiboka	13,0%	87,0%	100,0%
Melaky	4,7%	95,3%	100,0%
Atsimo Andrefana	9,8%	90,2%	100,0%
Androy	2,7%	97,3%	100,0%
Anosy	5,6%	94,4%	100,0%
Menabe	15,9%	84,1%	100,0%
Diana	22,2%	77,8%	100,0%
Sava	19,7%	80,3%	100,0%
Madagascar	21,1%	78,9%	100,0%

Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

IV.4. Les autres indicateurs de privation (AIP)

On rappelle que les privations analysées ici concernent les domaines du logement, de l'eau, de l'assainissement et de l'accès à l'information. Ces quatre indicateurs de privation seront analysés successivement dans le présent sous chapitre. Les critères de classement sont parfois adaptés aux données disponibles en restant le plus proche possible des critères proposés par Gordon et al. (2003) – tableau 31

Figure 38 : Répartition de la population selon le critère de privation et selon la pauvreté monétaire



Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

IV.4.1. Habitation

Pour le logement, les critères de sévérité concerne la qualité du plancher et le nombre de personnes par pièce. Les enfants vivant dans la privation sévère sont ceux vivant dans une habitation ayant un revêtement de sol précaire exposant les enfants aux maladies et avec plus de 3 ou 5 personnes par pièce (selon le sol). Selon ce critère, 40,5% des enfants vivent dans des conditions de privation sévères tandis que 15,9% des enfants sont dans des conditions de privation extrême concernant leur logement. Par ailleurs, les enfants pauvres monétairement sont plus exposés à la privation sévère ou extrême que les enfants non pauvres.

Tableau 33 : Répartition des enfants selon la qualité de leur habitation, selon la pauvreté monétaire et selon le milieu

	Milieu urbain					
	Sans privation	Privation faible	Privation modérée	Privation sévère	Privation extrême	Total
Non pauvre monétairement	2,8	28,4	51,5	16,4	0,9	100,0
Pauvres monétairement	0,3	16,7	20,7	46,0	16,3	100,0
Ensemble	1,3	21,2	32,5	34,7	10,3	100,0
	Milieu rural					
	Sans privation	Privation faible	Privation modérée	Privation sévère	Privation extrême	Total
Non pauvre monétairement	3,3	26,9	34,8	33,1	2,0	100,0
Pauvres monétairement	0,4	19,0	18,1	43,2	19,4	100,0
Ensemble	0,8	20,0	20,3	41,8	17,1	100,0

Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que les ruraux sont plus exposés à la privation sévère et extrême que les urbains. Quel que soit le milieu de résidence, les enfants vivant dans des logements de qualité (sans aucune privation) sont peu nombreux : seulement 1,3% en milieu urbain et 0,8% en milieu rural. Autrement dit, les enfants vivent dans des conditions d'habitation précaires qu'ils soient en ville ou à la campagne.

La privation extrême en logement touche les enfants pauvres monétairement et sans distinction de milieu de résidence. Elle affecte respectivement 16,3% d'enfants vivant en ville, et 19,4% d'enfants vivant dans la campagne.

IV.4.2. L'installation sanitaire

La privation sévère en installation sanitaire est caractérisée par l'absence d'installation sanitaire proche de la maison tandis que la privation extrême concerne l'inaccessibilité à aucune installation sanitaire. Il apparaît alors que les toilettes constituent un problème important à Madagascar puisque 55,8% des enfants n'en ont pas accès c'est-à-dire se trouvent dans une privation extrême. Cette privation extrême touche également les enfants non pauvres monétairement car plus de 31% de cette catégorie d'enfants ne dispose d'aucune installation sanitaire.

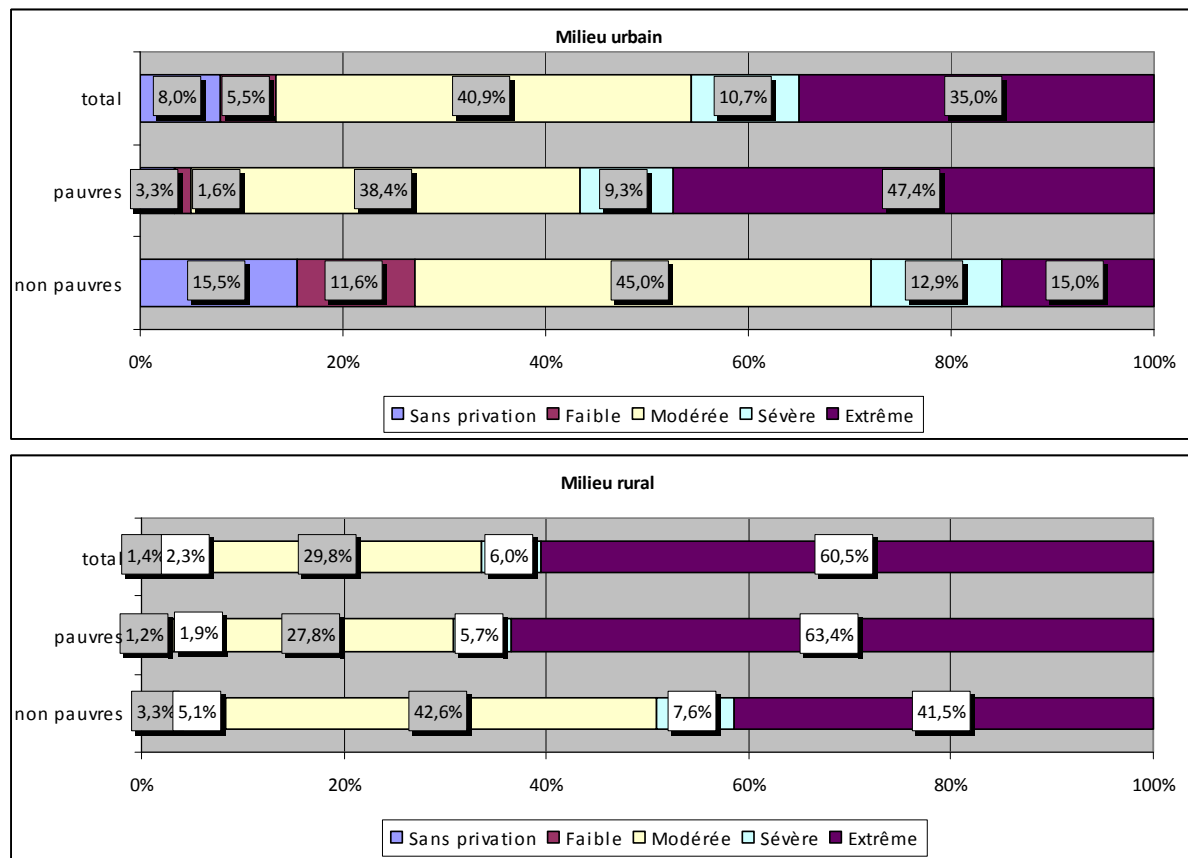
Tableau 34 : Répartition des enfants selon la qualité de leur installation sanitaire et selon la pauvreté monétaire

	Enfants					
	Sans privation	Privation faible	Privation modérée	Privation sévère	Privation extrême	Total
Non pauvre monétairement	8,1%	7,7%	43,6%	9,7%	31,1%	100,0
Pauvres monétairement	1,5%	1,9%	29,3%	6,2%	61,2%	100,0
Ensemble	2,6%	2,9%	31,9%	6,8%	55,8%	100,0

Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

Si l'on fait la distinction selon le milieu de résidence, la privation extrême concerne surtout le milieu rural. 60,5% des enfants ruraux n'ont pas accès à des installations sanitaires contre 35,0% en milieu urbain. Cette absence de toilette est un problème crucial car c'est un vecteur de propagation des maladies diarrhéiques. Pour cette raison, entre autres, il faut combattre cette situation non seulement en milieu rural mais également en milieu urbain.

Figure 39 : Répartition de la population selon le critère de privation d'installation sanitaire, selon la pauvreté monétaire et selon le milieu



Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

IV.4.3. L'accès à l'eau potable ou protégée

Rappelons que la privation sévère en matière d'accès à l'eau potable est définie comme un accès à l'eau potable sur une longue distance de plus de 15 minutes de marche. La privation extrême est lorsque l'enfant n'a pas d'accès à l'eau potable.

Seulement, 1,4% des enfants échappent à la privation dans le domaine de l'accès à l'eau potable. Evidemment, les pauvres monétairement sont moins nombreux dans cette catégorie (0,3%) comparés aux non pauvres (6,6%). Autant comme les installations sanitaires, plus de la moitié des enfants (57,1%) vivent dans l'extrême privation. Cette situation est grave puisque l'inaccessibilité à l'eau potable est également un des facteurs des maladies diarrhéiques.

Pour les enfants qui peuvent accéder à de l'eau protégée ou potable, près de deux tiers d'entre eux (soit 30,7%) habitent à plus de 15mn de marche de leur point d'eau. Les enfants sont d'ailleurs les premières victimes de cette situation puisque souvent l'approvisionnement en eau du ménage leur est confié.

Tableau 35 : Répartition des enfants selon l'accès à l'eau protégée et selon la pauvreté monétaire

	Enfants					
	Sans privation	Privation faible	Privation modérée	Privation sévère	Privation extrême	Total
Non pauvre monétairement	6,6	3,2	19,2	39,0	32,0	100,0
Pauvres monétairement	0,3	0,4	7,8	28,9	62,6	100,0
Ensemble	1,4	0,9	9,9	30,7	57,1	100,0

Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

La privation extrême est plus importante en milieu rural puisqu'elle touche 62,6% des enfants. Mais elle touche également un tiers des enfants en milieu urbain. Même les enfants non pauvres monétairement n'y échappent pas : 44,3% en milieu rural et 13,2% en milieu urbain. Mais la privation extrême n'est pas le seul problème en approvisionnement en eau. Pour ceux qui ont en accès, le point d'eau se situe souvent loin du domicile aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. En effet, en milieu urbain, parmi les enfants qui ont accès à l'eau protégée ou potable, la moitié (soit 33,9% des enfants) doivent effectuer plus de 15 mn de marche pour rejoindre le point d'eau. En milieu rural, cette privation sévère concerne 42,3% des enfants. Les efforts à mener pour combattre cette privation sont donc énormes.

IV.4.4. L'accès à l'information

Concernant l'accès à l'information, la privation extrême n'existe pas ici puisque cette catégorie correspond à l'interdiction d'accès à l'information par le gouvernement ou autre. En revanche, les poids de la population classée dans les catégories des victimes des privations sévères et modérés sont très élevés. 40,3% de la population et 42,3% des enfants vivent dans la privation extrême de l'information. Autrement, ils n'ont accès à aucun moyen d'information (pas de radio, télévision, journaux, ordinateur, téléphone, etc.). Quant à ceux qui peuvent quand même accéder à un moyen d'information, ils représentent 36,6% de la population et 37,1% des enfants.

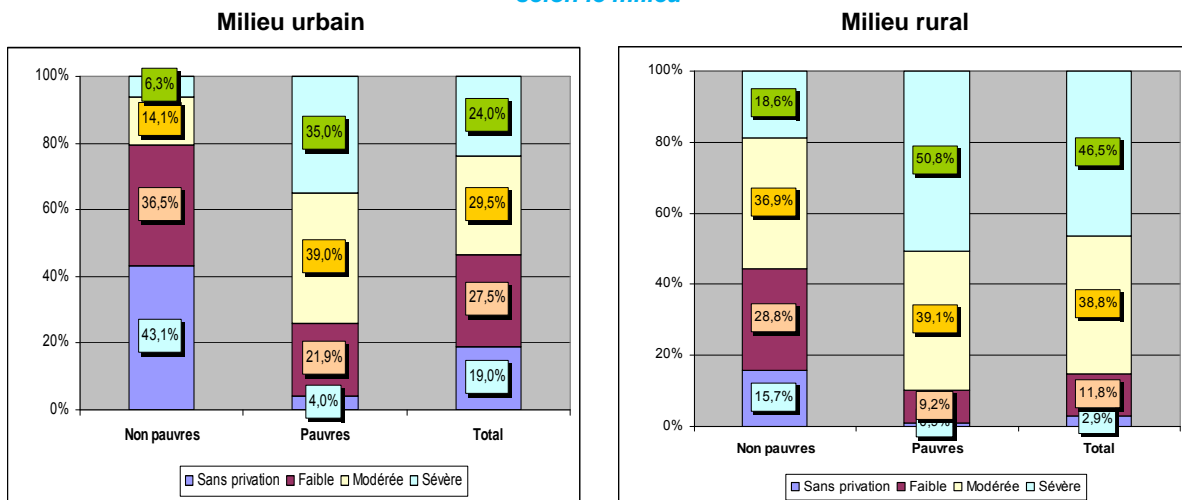
Tableau 36 : Répartition des enfants selon l'accès à l'information et selon la pauvreté monétaire

	Ensemble de la population					
	Sans privation	Privation faible	Privation modérée	Privation sévère	Privation extrême	Total
Non pauvre monétairement	25,6	31,1	27,8	15,5	0,0	100,0
Pauvres monétairement	1,4	11,3	39,3	47,9	0,0	100,0
Ensemble	7,1	16,0	36,6	40,3	0,0	100,0
	Enfants					
	Sans privation	Privation faible	Privation modérée	Privation sévère	Privation extrême	Total
Non pauvre monétairement	26,5	31,8	28,0	13,8	0,0	100,0
Pauvres monétairement	1,3	11,0	39,1	48,6	0,0	100,0
Ensemble	5,8	14,7	37,1	42,3	0,0	100,0

Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

Le classement selon le milieu de résidence met à nouveau en exergue la problématique du milieu rural. 46,5% des enfants ruraux (contre 24,0% des enfants urbains) sont privés totalement d'information. 38,8% des enfants ruraux (contre 29,5% des enfants urbains) ne disposent que d'un seul moyen d'information.

Figure 40 : Répartition des enfants selon le critère de privation d'information, selon la pauvreté monétaire et selon le milieu



Sources : EPM 2010, nos propres calculs.

Comment atteindre les enfants pauvres ?

Comment atteindre les enfants ?

Dans la lutte contre la pauvreté, deux points de vue peuvent amener à des décisions différentes. La première concerne les actions bien déterminées avec des cibles bien précises qui devraient permettre le transfert des personnes pauvres et non éloignées du seuil de la pauvreté du côté des non pauvres. Ces types d'actions sont souvent privilégiés car ils ont un impact direct sur les indicateurs notamment le ratio de pauvreté. Le deuxième angle de vue fait attention à la situation de ceux qui subissent une pauvreté plus profonde et sévère. Dans les deux cas, l'arbitrage entre les actions à entreprendre s'avère difficile étant donné les contraintes de ressources.

V.1. Préalables aux différentes actions à mener

L'administration publique a perdu sa crédibilité vis à vis de la population. Un comportement qui se traduit par le développement galopant du secteur informel et le désespoir des ménages face à l'inaccessibilité des services de base. En effet, insuffisants en nombre ou en productivité, les agents de l'administration ne sont pas encore arrivés à assurer des services de qualité notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé. L'efficacité des actions à entreprendre nécessite d'abord l'instauration d'une administration efficace. La bonne gouvernance se situe en amont des conditions nécessaires pour la mise en place des programmes et politique de lutte contre la pauvreté dont celle des enfants. La plupart des privations sont associées au faible développement dans l'ensemble du pays. Dans ce cas, une réforme de l'administration publique est nécessaire pour améliorer les capacités des services publics.

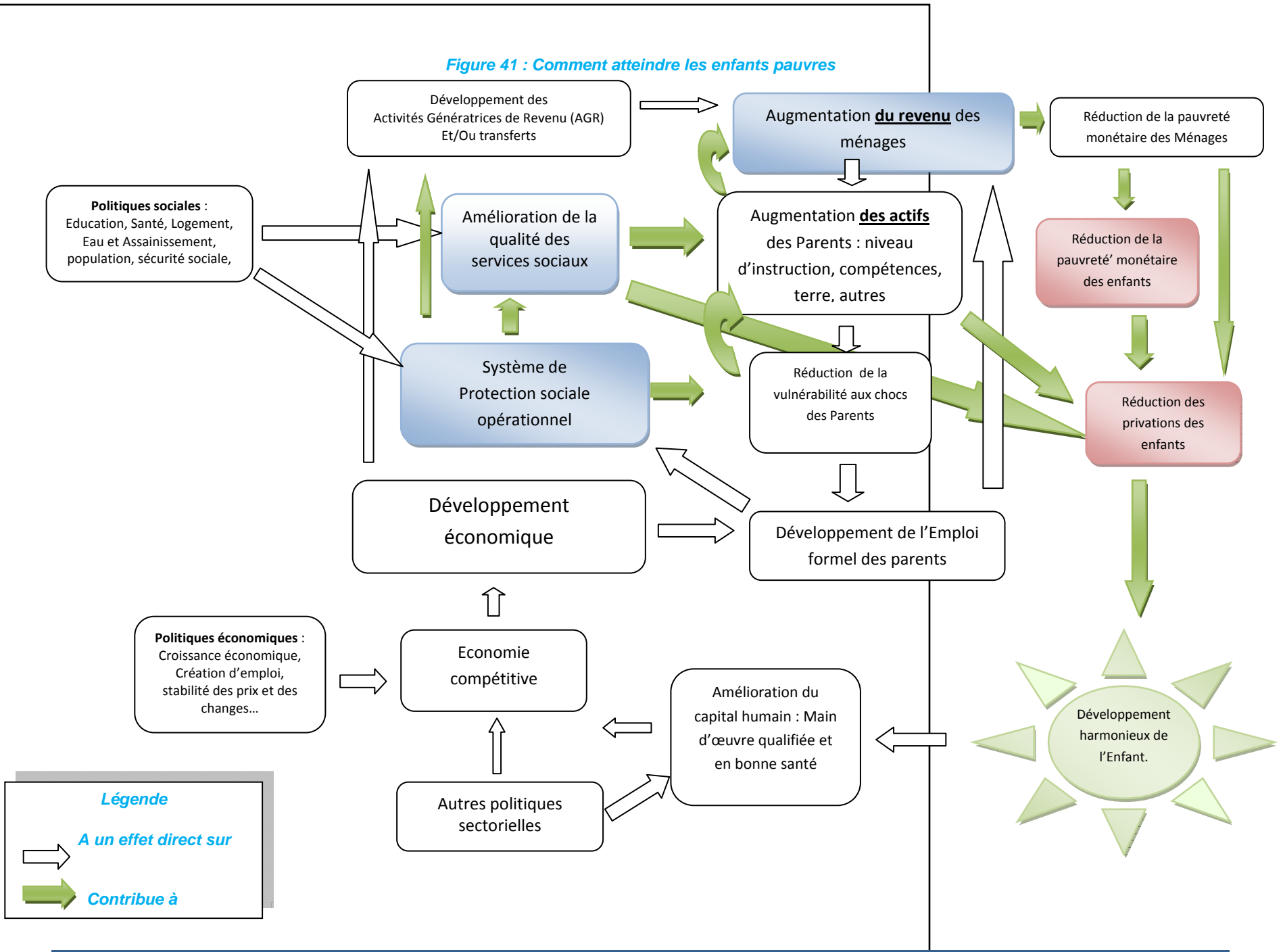
Le renforcement de l'efficacité de l'administration doit passer par l'application des normes d'efficacité, de transparence, de recherche de qualité et d'éthique professionnelle et de l'adéquation de la structure organique de l'administration publique aux besoins de la population. La culture de résultat doit primer sur les intérêts individuels pour améliorer la productivité du système public sinon l'Etat se trouverait dans une incapacité financière et technique à s'engager dans la lutte contre la pauvreté.

Les actions dans le cadre du processus de décentralisation du pouvoir et de déconcentration de l'administration sont confrontées à des contraintes matérielles, financières et techniques des structures décentralisées que sont la région,

la commune et plus récemment les localités. La restructuration des régies financières de l'Etat est une solution préalable mais insuffisante pour rendre plus efficace le système de recouvrement des recettes publiques. En complément à la bonne gouvernance, la promotion des actions sociales en faveur des enfants requiert une mobilisation de ressources plus importantes (financières, infrastructurelles, humaines). Il est donc possible d'imaginer par la suite une répartition des ressources équitablement selon les besoins régionaux dans les différents domaines. A l'occasion, la communauté internationale et entre autres les agences du système des Nations Unies doivent procéder aux décaissements effectifs des ressources en rapport avec la lutte contre la pauvreté des enfants et les mettre à la disposition des Entités administratives décentralisées en conformité avec le principe de la rétrocession prévue dans le cadre de la décentralisation administrative du pays.

Du point de vue théorique, les actions qui pourraient avoir des effets durables sur la réduction de la pauvreté des enfants sont celles qui touchent les indicateurs de pauvreté et de privation à savoir l'augmentation du revenu des ménages pour la pauvreté monétaire et l'amélioration de la qualité des services sociaux pour les privations. Pour assurer la durabilité de ces actions, il est nécessaire de mettre en place un système de protection sociale qui pourrait prévenir et atténuer des chocs éventuels pouvant affecter les ménages et les enfants.

Figure 41 : Comment atteindre les enfants pauvres



V.2. Augmenter le revenu des ménages

Le point de rencontre des mesures d'ordre macro-économiques (maîtrise de l'inflation et réduction du taux de chômage) est l'augmentation du niveau de consommation des ménages. Ceci correspond à la hausse du pouvoir d'achat des ménages. Les actions doivent amener à une augmentation du revenu des ménages, à la stabilité des prix et à la baisse des charges des ménages. Dans une première étape, les mesures doivent viser les plus pauvres à subvenir leur besoin minimum vital²⁷. Ensuite, il s'agit de renforcer les acquis et rehausser le niveau de vie des ménages de façon à ce qu'ils puissent résister et faire face aux différents aléas et chocs socio-économiques ou autres. La constitution d'actifs de long terme figure en dernière étape des priorités.

V.2.2. Des mesures en faveur de la création d'emploi

Le défi en matière de création d'emploi doit passer par une amélioration de la mobilité des produits et des personnes dans l'ensemble du territoire. En milieu rural, une réforme doit être entamée notamment au niveau de la régulation des circuits des produits notamment les intrants, le riz et les produits agricoles de saison et de contre saison. Il faut noter qu'une grande partie de la population se trouve en milieu rural et exerce dans le secteur primaire. Pourtant ce secteur contribue faiblement à la production nationale alors qu'il occupe la plus grande partie des actifs notamment pour les plus vulnérables. Ainsi, toucher le secteur primaire revient donc à cibler les plus pauvres et augmenter la proportion de richesse agricole dans la richesse nationale. Pour cela, des investissements conséquents en milieu rural pour augmenter et diversifier la productivité agricole, accroître les superficies irriguées, gérer l'eau d'une manière efficace et harmonieuse avec le climat sont impératifs (promotion des variétés rentables, adaptées et des techniques culturales). Aussi, avec la promotion du micro-financement et le développement des activités secondaires notamment en milieu rural, les ménages peuvent aménager et développer d'autres activités génératrices de revenus, et partant d'augmenter la consommation et les investissements. Il faut inclure dans ce programme le rôle que jouent les moyens de communication.

V.3. Amélioration de la qualité des services offerts aux ménages

D'après la figure 43, un plan de développement sectoriel en partenariat avec le privé et l'optimisation des réseaux communautaires constitue la solution la plus immédiate à l'amélioration du bien-être des enfants. Ainsi, les domaines de privation liés au bien-être des enfants avancés dans cette section peuvent être ciblés moyennant une forte sensibilisation notamment l'éducation des parents et des communautés.

V.3.1. Nutrition

Bien que Madagascar dispose de potentialités agro-pastorales et halieutiques importantes, le régime alimentaire malgache reste monotone, peu diversifié et déséquilibré. Il faut aussi relever que même si l'approche est plutôt préventive dans la majorité des interventions de nutrition, le manque d'efficacité et de synergie ainsi que la faible couverture de ces interventions n'ont pas permis une réduction tangible de la malnutrition au niveau national.

Actuellement, Madagascar possède une bonne expérience des interventions de nutrition communautaire démarrées dans les années 1990 et qui a démontré l'efficacité à réduire le taux de la malnutrition chez les enfants. Les principales interventions ont été mises en œuvre dans une centaine de districts dans le cadre des projets SEECALINE, NAC, PCIME - communautaire, AEN et d'autres projets. Le caractère multisectoriel de la lutte contre la malnutrition demande des actions encore plus harmonieuses et une implication plus grande de l'Administration Publique.

²⁷ UNICEF a conduit une étude de simulation des coûts et impacts d'intervention en transfert monétaire pour 5 groupes les plus vulnérables, y compris les enfants de moins de 5 ans est sortie en juillet 2011, utilisant l'outil développé par UNICEF-ILO. Cette étude pourra servir de référence pour les mesures à cibler et augmenter les revenus des plus pauvres.

V.3.2. Education

Dans la société, les enfants privés d'éducation se démarquent de ceux scolarisés. Selon les propos des enfants, leur pauvreté, au regard de leur droit à l'éducation, s'explique par diverses raisons. Les premières caractéristiques qu'ils ont évoquées font allusion à leur image à travers leurs activités journalières, leurs habillements, etc.... D'autres spécificités sont liées à l'environnement dans lequel ils vivent : la famille, le lieu d'habitation, etc.... Certaines de ces caractéristiques et spécificités sont communes dans leurs zones de résidence (urbaines et rurales). Au niveau primaire, le genre n'est pas une source de disparités en matière de privation. Par contre, les disparités existent réellement entre les milieux rural et urbain d'une part, et entre les régions d'autre part, à cause des différences dans l'offre en matière d'infrastructures scolaires et d'allocation des enseignants.

Du côté de l'Etat, les points forts, comme l'approche participative (implication des Partenaires Techniques et Financiers des différentes communautés et associations dans la conception et la réalisation des réformes), le développement des outils de gestion du secteur éducatif (suivi, planification, gestion financière, guides pour les enseignants –chef ZAP –directeurs d'établissement dans le cadre du projet AGEMAD...), du Programme Education pour Tous méritent une attention particulière et peuvent servir de modèle tant sur la conception que sur l'exécution. Cependant, malgré les efforts consentis avec les partenaires, le préscolaire reste entièrement l'apanage du secteur privé et exclut en effet les pauvres. Les réponses doivent être orientées vers des décisions publiques à savoir les politiques et les stratégies nationales qui intègrent davantage le secteur privé.

V.3.3. Santé

Parmi les droits de l'enfant stipulés dans la CDE figure le droit à la santé. De plus, la santé fait partie des sept domaines de privation de Bristol liés à la pauvreté de l'enfant. La non réalisation de ce droit handicape lourdement le développement et l'avenir de l'enfant mais aussi ceux de tout le pays. La faible qualité des soins s'ajoute aux prix élevés des médicaments si ces derniers existent. De plus, le taux de couverture des centres de soins de base reste faible et les services offerts ne sont pas toujours d'une qualité acceptable.

Encadré 3 : Témoignage du chef d'un CSB II dans le Sud de Madagascar

La plupart des problèmes des CSB II rencontrés dans les Communes Rurales à Madagascar d'après les témoignages récoltés auprès des responsables de l'administration décentralisée sont essentiellement liés au niveau de développement de la commune. Selon les propos du médecin chef du CSB II:

« Chez nous, il n'y a pas de point d'eau sûr. Il faut, soit acheter l'eau de rivière transportée au village à 200 Ariary le seau, soit faire 15 kilomètres pour y puiser. Cela affecte énormément la santé de la population notamment celle des enfants. Beaucoup de cas de maladies virales sont dus à ce problème.

Malgré la disponibilité des médicaments grâce à l'existence d'un point de vente informel, les parents préfèrent aller chez les guérisseurs traditionnels. Peu d'entre eux sont conscients de l'importance du centre. Ils sont obligés d'y effectuer des prêts pour les médicaments non gratuits à cause de l'insuffisance voir l'inexistence de leur revenu. Cependant, le ravitaillement du centre est assez satisfaisant mais la qualité du bâtiment et la médiocrité des matériaux pour les soins d'urgence nous posent problème. De plus, on ne dispose que d'environ 1 heure 30 minutes d'électricité tous les soirs.»

Cependant, il est très difficile de procéder au recrutement immédiat de médecins car la formation demande beaucoup plus d'années. Des actions de planification devraient se mettre en place pour assurer les futures générations, améliorer les ratios personnel soignant/population et dépasser l'accroissement de la population. Ainsi, la solution à court terme consiste à coopérer avec le secteur privé en associant le processus de décentralisation. Ce dernier a visé trop haut et s'est heurté à l'immensité du pays et à d'autres défis en matière de développement (accessibilité, électrification, sécurisation,...).

V.3.4. Cadre de vie des enfants (Eau, Assainissement, Habitation)

En termes d'accès de la population à l'eau potable, les améliorations sont réelles mais toujours insuffisantes. Bien que la production de la JIRAMA peine à croître, le nombre des abonnés a vu une augmentation de l'ordre de 6,6% par an depuis 2003. Mais le gel de branchement particulier et des bornes fontaines a diminué le taux d'accès de la population en milieu urbain.

En matière d'hygiène, d'après l'évaluation du Projet Adduction en Eau Potable (AEP) au niveau des écoles en 2004, il a été également constaté qu'il est très difficile pour les enfants de s'habituer aux latrines. Ce comportement est fortement lié aux habitudes socioculturelles des localités. Néanmoins, les résultats suivants ont été mis en exergue : l'insuffisance en nombre des latrines construites provoque une longue queue lors de la récréation et au lieu d'attendre, les enfants retournent à la brousse ; l'hygiène des latrines n'est pas respectée et les élèves préfèrent souvent aller en brousse pour faire leurs besoins plutôt que d'aller dans des latrines ; les enfants plus jeunes (6 à 8 ans) ont souvent peur d'aller dans les latrines ; le savon est rarement présent dans les écoles, ou quand il en existe ce n'est pas utilisé pour le lavage des mains après défécation. En ce qui concerne l'habitat, les expériences de Madagascar en la matière sont assez limitées et portent essentiellement sur la gestion urbaine.

Encadré 4 : Recommandations des enfants pour l'amélioration de leur cadre de vie

Les recommandations des enfants comprennent entre autres la résolution des problèmes financiers des familles pauvres et la nécessité de l'IEC pour le changement de comportement. Dans le secteur eau, hygiène et assainissement les solutions proposées par les enfants pour améliorer leurs situations sont axées sur l'amélioration de l'accès aux infrastructures liées à l'eau et à l'hygiène, et à l'intensification des activités d'IEC. Pour ce faire, les enfants estiment qu'il faut :

Pour améliorer l'accès à l'eau :

- « créer des points d'eau durable, en nombre suffisant et répartis équitablement »
- « intensifier la sensibilisation de la nécessité de procéder au traitement préalable des eaux des sources et des puits »
- « entretenir les équipements socio collectifs d'approvisionnement en eau et intensifier les interventions des autorités communales dans les travaux d'entretien et de suivi ».
- « aménager les eaux des sources et des puits par la mise en place de dispositifs de protection »

Pour améliorer l'assainissement :

- « éduquer et sensibiliser les enfants sur l'utilisation des toilettes au niveau scolaire et auprès des ménages par le biais des medias »
- « impliquer les chefs Fokontany dans les activités de sensibilisation relatives à l'assainissement au niveau des quartiers »
- « promouvoir l'entraide au sein de la communauté dans la construction de latrines publiques »

En matière de logement :

- « promouvoir l'entraide au sein de la communauté dans la construction de maison durable »
- « prendre en charge les enfants pauvres sans habitation »

- « les projets de la communauté internationale doit participer à la construction de logement »
- « développer les centres d'accueil pour les plus défavorisés »
- « doter de terrain pour la construction de latrines publiques »
- « construire de logements sociaux »
- -« promouvoir la planification familiale »

V.3.5. Protection des enfants

Le rôle de la communauté a également été évoqué. Au niveau des 5 sites ciblés par l'enquête, les voix des enfants tournent autour du rôle que doivent jouer les parents, la communauté, l'Etat ainsi que l'enfant lui-même. Toutefois, une idée générale mérite d'être mise en évidence : « *les parents doivent travailler* » (ex : Voix des Garçons et filles âgés de 15 ans pauvres et non pauvres de la zone Ouest, milieu urbain) et des actions de sensibilisation et de mobilisation doivent être effectuées. Implicitement, les mesures devraient englober le ralentissement du phénomène de travail des enfants et encourageant l'enseignement des enfants jusqu'à un niveau plus élevé (secondaire et la formation professionnelle ou plus). C'est-à-dire, les enfants doivent être accompagnés (santé, nutrition, enseignement) jusqu'à ce qu'ils puissent effectuer autre chose que l'agriculture. La promotion de la création d'emploi avec les recherches et développement et le développement du système de financement doivent compléter la réforme du système agricole pour garantir un emploi acceptable pour les actifs.

V.4. Quelques pistes concrètes pour atteindre les enfants pauvres

Mesurer la pauvreté chez les enfants de manière distincte par rapport aux autres types de pauvreté a pour objectif de mettre en exergue la situation des enfants, de manière à ce que les enfants désavantagés soient considérés comme prioritaires, notamment au niveau de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté.

Les évidences sur la situation de pauvreté et la privation des enfants sont clairement identifiées, localisées et quantifiées. Une planification et une budgétisation basée sur l'évidence seront facilitées par les analyses faites dans cette étude qui d'ailleurs servira de référence très adaptée et fonctionnelle, aussi bien pour le suivi des indicateurs amplement détaillés dans le présent rapport.

Concrètement, la liste des actions qui pourrait atteindre les enfants risque d'être longue. Cependant, il nous paraît utile d'en citer quelques-unes pour alimenter les débats sur la pauvreté des enfants à Madagascar :

- Des préalables sont indispensables pour assurer les résultats de lutte contre la pauvreté des enfants : le renforcement de l'administration pour appliquer les normes d'efficacité, de transparence, de recherche de qualité, d'éthique professionnelle ainsi que l'adéquation de la structure organique de l'administration par rapport aux besoins de la population.
- Ensuite, agir dans le cadre du processus de décentralisation et de déconcentration de l'administration tout en identifiant et apportant progressivement des solutions aux contraintes matérielles, financières et techniques des structures décentralisées que sont la région, la commune en parallèle avec les services déconcentrés. Mettre en place un dispositif de suivi des privations des enfants au niveau des régions.

- Augmenter le revenu et la consommation des ménages et améliorer la qualité des services sociaux pour les privations. Pour assurer la durabilité de ces actions, il est nécessaire de mettre en place un système de protection sociale qui pourrait prévenir et atténuer des chocs éventuels pouvant affecter les ménages et les enfants. En parallèle, finaliser la Stratégie Nationale de Protection Sociale qui permettra de fédérer et coordonner toutes les actions en cours touchant l'assurance sociale, l'assistance sociale et l'appui à l'accès aux services sociaux de base et afin de mettre en place un mécanisme de filets de sécurité sociale en faveur des personnes vulnérables
- Influencer les débats politiques sur les dépenses dans les secteurs sociaux. Intégrer le concept de la pauvreté et de la privation des enfants dans les systèmes nationaux de définition d'indicateurs, notamment pour le suivi des OMD1 et dans la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté aussi bien au niveau national que décentralisé. Les intégrer dans le processus de planification, de budgétisation et de suivi en faveur des enfants.

Les plans nationaux de développement, y compris les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), mettent en exergue les domaines politiques qu'un gouvernement considère de la plus haute importance. En général, de tels documents présentent la croissance comme étant la seule solution pour réduire la pauvreté. Il est par conséquent essentiel de réorienter la discussion sur les DRSP de manière à ce qu'elle contribue à une réduction durable de la pauvreté ainsi qu'au renforcement des droits de l'enfant. A cet égard, la présente étude utilise des techniques discutées et retenues au niveau global pour mesurer la pauvreté de l'enfant qui, par voie de conséquence, permettront de maintenir la question des enfants pauvres à l'ordre du jour.

Bibliographie

- [1] CHRISTIAN S. V., Pauvreté des enfants et islam – une perspective basée sur les droits, avec une référence spéciale à l'Iran, 2008
- [2] Comité national de lutte contre le travail des enfants (CNLTE), Plan National d'Action de Lutte contre le Travail des Enfants (PNALTE)
- [3] Comité national de lutte contre le travail des enfants (CNLTE), Plan national d'action pour combattre la violence à l'égard des enfants (PNAVE)
- [4] DISSOU, Y. et all., Pauvreté à Madagascar : défis public et stratégie des ménages, Antananarivo, INSTAT/IMATEP, 87 pages
- [5] E. N. RAMILISON, J. G. RANDRIANARISON, Cadrage macro-économique et potentiels des approches fondées sur l'emploi et les ressources locales de 2001 à 2005
- [6] INSTAT, PNUD, Rapport National sur le Développement Humain 2001, 2003, 2006
- [7] INSTAT, Rapport principal des enquêtes prioritaires auprès des ménages, 1993, 1997, 1999, 2001, 2002, 2004, 2005
- [8] J. RAZAFINDRAVONONA, D. STIFIEL, S. PATENOSTRO, Evolution de la pauvreté à Madagascar : 1993 – 1999, Avril 2001
- [9] JEAN G., Controverses sur la mesure de la pauvreté Alternatives économiques, n° 248, juin 2006
- [10] JEAN G., et all., Pauvreté multidimensionnelles des enfants et des Ménages : Analyse appliquée à la République Centrafricaine, PEP, 2006
- [11] MACRO International Inc., Nutrition des jeunes enfants et de leur mère à Madagascar, Calverton, USA, 49 pages
- [12] MICHEL G., La pauvreté monétaire en question ou la pauvreté de la mesure de la pauvreté, Sociétal, N° 54, Oct. 2006
- [13] Ministère de l'Economie, de l'Industrie, et du Commerce (République du Mali), Pauvreté des enfants et inégalités au Mali, Juillet 2008
- [14] Ministère de l'Energie et des Mines, Eau et assainissement pour tous en milieu rural
- [15] Ministère de l'Energie et des Mines, Programme National d'Accès à l'Eau potable et à l'Assainissement,
- [16] Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales, Plan national de lutte contre le travail des enfants
- [17] Ministère de la Justice, Etat des lieux de la situation des enfants en conflit avec la loi a Madagascar
- [18] Ministère de la Santé et du Planning Familial, Le Plan de Développement du Secteur Santé et de la Protection Sociale, 2007-2011
- [19] Ministère de la Santé et du Planning Familial, Plan pluriannuel complet (PPAC) / Programme Elargi de Vaccination
- [20] Ministère de la Santé et du Planning Familial, Rapport annuel 2005
- [21] Ministère de la Santé, Annuaire statistiques sanitaires : 1999 -2006
- [22] Ministère de la Santé, Politique Nationale de Contractualisation dans le Secteur de la Santé à Madagascar, Novembre 2004
- [23] Ministère de la Santé, Politique Nationale de Gestion des Etablissements de Soins et de Sécurité des Injections, Septembre 2005
Décret interministériel n°2006-680 du 12 Septembre 2006
Plan d'action national pour l'équipement de tous les établissements sanitaires CSB 1 et 2, CHD 1 et 2, CHRR, CHU, 2005-2008
- [24] Ministère de la Santé, Politique Nationale de Santé
- [25] Ministère de la Santé, Politique Nationale de Santé de l'Enfant, Septembre 2005
- [26] Ministère de la Santé, Stratégie de communication pour le changement de comportement en matière de maternité à moindre risque, des fistules obstétricales et de la santé sexuelle et reproductive des jeunes 2008-2012, Mai 2008
- [27] Ministère de l'Education nationale, Annuaire statistiques 1995 -2006

- [28] Ministère de l'Education nationale, Document EPT, Février 2008
- [29] Ministère de l'Education nationale, Education pour tous, bilan à l'an 2000, Antananarivo, 70 pages
- [30] Ministère de l'Education nationale, Education pour tous, bilan à l'an 2000, Antananarivo, 70 pages
- [31] Ministère de l'Education nationale, Mise en œuvre du Plan EPT - Rapport de suivi, version provisoire, septembre 2007b
- [32] Présidence de la République, Madagascar Action Plan (MAP)
- [33] Présidence de la République, Plan Stratégique National de Lutte contre le VIH/SIDA
- [34] Prévention et réduction de la pauvreté des enfants, Communautés européennes, Publication. eu.int, 2005
- [35] SHELLEY P., Répercussions de la pauvreté sur la santé, Institut canadien d'information sur la santé, Juin 2003
- [36] THEODORE M. et all., mesure de la pauvreté selon la méthode de degré de satisfaction des besoins essentiels, PNUD, 2007
- [37] UNICEF, Rapport national sur la mise en œuvre du Plan d'action pour un Monde digne des enfants
- [39] Ministère de l'Energie et des Mines, Code de l'Eau, Loi 98-029
Ministère de l'Energie et des Mines, Stratégie nationale Diorano Wash
- [40] Ministère de l'Energie et des Mines, Déclaration de Politique sectorielle de l'eau et de l'assainissement
- [41] Ministère de l'Energie et des Mines, Charte Diorano Wash
- [42] Ministère de l'Energie et des Mines, Manuel de procédures pour la mise en place des projets eau et assainissement, rapport final
- [43] Ministère de la Santé, Politique Nationale en Santé de la Reproduction
- [44] Ministère de la Santé, Feuille de route pour la réduction de la mortalité maternelle

Sites internet

- [1] Perspective World
- [2] OMS
- [3] PNUD
- [4] Banque Mondiale
- [5] FMI

Annexes

SOURCES DE DONNEES

Tableau 37: Sources des données utilisées dans l'étude

Source	Couverture et représentativité	Base et plan de sondage	Période d'enquête	Taille des échantillons	Objectif de l'enquête et principaux indicateurs	Utilisation dans l'étude
EPM 2005 (Enquête périodique auprès de ménage 2005)	- Nationale et régionale - Les résultats issus de l'EPM 2005 sont significatifs et "représentatifs", au niveau de chacune des 22 régions	-Base :RGPH 2 - L'Enquête Périodique auprès des Ménages contient 2 unités d'enquête, dont :vla Zone de Dénombrement (ZD) et Le Ménage qui est la principale unité d'enquête. -Echantillonnage aréolaire à deux niveaux. En premier lieu, on a choisit les ZDs à visiter et en second lieu, les ménages à enquêter -44 strates, à savoir les croisements des 22 régions et 2 milieux (urbain et rural)	05 septembre 2005 au 10 novembre 2005	- 561 ZD (aussi bien urbaines que rurales) -11 781 ménages composés de 54 996 individus et répartis dans 561 localités	- Etablir les informations de base relatives à la condition de vie des ménages. - Les sections des questionnaires de l'EPM lui attribuent l'exclusivité sur la confection des indicateurs de pauvreté à l'aide des méthodes internationalement comparables (Type LSMS). -Indicateurs sur : Santé, Education, Emploi, transferts, revenus, consommation, pauvreté monétaire.	Pauvreté monétaire des enfants
EPM 2010 (Enquête périodique auprès de ménage 2010)	- Nationale et régionale - Les résultats issus de l'EPM 2010 sont significatifs et "représentatifs", au niveau de chacune des 22 régions	- Base : Les délimitations des ZD sont celles contenues dans les données de la cartographie du prochain 3ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 3) - Echantillonnage aréolaire à deux niveaux. En premier lieu, on a choisit les ZDs à visiter et en second lieu, les ménages à enquêter	15 juin 2010. -15 octobre 2010.	12460 ménages répartis dans 623 ZD	- Etablir les informations de base relatives à la condition de vie des ménages. - Les sections des questionnaires de l'EPM lui attribuent l'exclusivité sur la confection des indicateurs de pauvreté à l'aide des méthodes internationalement comparables (Type LSMS). -Indicateurs sur : Santé, Education, Emploi, transferts, revenus, consommation, pauvreté monétaire.	- Pauvreté monétaire des enfants - relation entre pauvreté monétaire et quelques privations (AIP) - déterminant de la pauvreté
EDS 2008-2009 ou EDSMD-IV	Nationale et régionale	L'échantillon de l'EDSMD-IV est un échantillon aréolaire, stratifié et tiré à 2 degrés. L'unité primaire de sondage est la grappe ou zone	10 octobre 2008 au 15 novembre 2008	- Nombre de ménages enquêtés : 17857 - Effectif de femmes éligibles	La quatrième Enquête Démographique et de Santé de Madagascar (EDSMD-IV), une enquête de type DHS, a pour objectif d'estimer de nombreux	Les taux de privations des enfants : santé, éducation, nutrition, assainissement, logement,

de dénombrement (ZD) telle que définie au cours des activités de cartographie censitaire réalisée en 2008 en préparation du prochain Recensement Général de la Population et de l'Habitation. Chacune des 22 régions a été divisée en parties urbaine et rurale pour constituer, avec la ville d'Antananarivo, 45 strates.

enquêtées : 17375
- Effectif d'hommes éligibles : 8586

indicateurs socio-économiques, démographiques et sanitaires au niveau de l'ensemble de la population et au niveau des sous-populations des femmes de 15-49 ans, des enfants de moins de 5 ans et des hommes de 15-59 ans. L'EDSMD-IV a bénéficié de l'assistance technique d'ICF Macro

information, protection, eau

Sources : - EDS 2008-2009, EPM 2005, EPM 2010

FINANCES PUBLIQUES

Tableau 8 bis : Budget de l'Etat par catégorie de dépenses (en millions d'Ariary)

Année	2008	2009	2010
Budget global	2,903,495	3,630,263	2,473,552
Hors solde	667,871	809,127	566,459
Investissement	1,470,519	1,942,992	977,071
Solde	765,104	878,142	930,021
Eau	67,231	78,690	75,418
Hors solde	883	1,772	1,644
Investissement	66,208	75,959	71,256
Solde	139	957	2,517
Education nationale	560,364	671,282	444,243
Hors solde	129,960	162,572	52,337
Investissement	139,161	192,883	78,495
Solde	291,243	315,826	313,410
Santé publique	237,750	304,742	189,059
Hors solde	39,753	51,732	37,602
Investissement	132,983	176,412	67,969
Solde	65,013	76,596	83,487

Source :

Document de suivi budgétaire du Ministère des Finances et Budget – juillet 2011

Tableau 38 Evolution des dépenses publiques entre 1999 et 2009 (OGT)

(En milliard d'Ariary)

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dépenses courantes	502,66	539,26	566,98	545,80	719,88	1 017,48	1 099,7	1 300,90	1 520,10	1 753,90	1 807,20
Dont Personnel	200,14	227,08	267,52	276,00	365,42	400,04	456,4	589,9	711,2	758,9	796,8
Fonctionnement	135,8	136	175,66	132,14	221,26	247,60	257,5	370,4	432,4	745,4	545,6
Intérêts dus	82,98	74,48	63,02	72,94	113,16	239,48	266,6	284,8	155,7	127,3	128,5
Autres dépenses	83,74	101,70	60,78	64,72	20,04	130,36	119,20	55,80	220,8	122,2	336,3
Dépenses en capital	323,16	320,36	388,74	257,56	494,16	984,58	958,6	1 165,40	1 049,90	1 244,80	1 760,5
Sur ressources extérieures	237,24	236,98	247,72	177,24	359,20	788,48	733,5	928,5	735	770,6	366,5
Sur ressources intérieures	85,92	83,38	141,02	80,32	134,96	196,1	225,1	236,9	314,9	474,2	394
Variation des arriérés intérieurs	-13,52	68,38	91,46	91,24	100,18	106,38	54,2	89,2	24,2	32,2	-76,5
Dépenses totales (base caisse)	812,30	928,00	1 047,18	925,48	1 340,66	2 118,44	2 2121,6	2 565,50	2 594,30	3 030,90	2 491,20

Sources : Rapports annuels Banque centrale de Madagascar.

Tableau 39 Evolution des recettes publiques entre 1999 et 2009 (OGT)

(En milliard d'Ariary)

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006*	2007	2008	2009
Recettes totales	687,36	802,88	806,54	580,18	1 007,88	1 654,68	1 682,90	2 122,10	2 201,40	2 685,40	2 052,20
Recettes budgétaires	533,34	613,54	605,80	480,62	698,92	982,36	1 1102,8	1 323,10	1 607,80	2 136,90	1 859,90
- Recettes fiscales	515,90	594,42	581,28	460,84	678,48	887,12	1 020	1 260,90	1 573,10	2 087,20	1 782,00
- Recettes fiscales intérieures	0	0	290,86	252,12	335,84	442,20	529	631,9	798,7	1 079,80	1 028,60
- Impôts sur le commerce international	0	0	290,42	208,72	342,64	444,92	491	629	774,5	1 007,40	753,4
- Recettes non fiscales	17,46	19,12	24,52	19,78	20,44	95,24	82,8	62,2	34,6	49,7	77,9
Recettes extra-budgétaires	0	0	2,3	1,16	1,22	1,22	0,6	0,1	0,3	0,2	0
Dons	0	0	0	0	0	671,10	579,5	798,9	593,3	548,3	192,2
- Dons courants	19,9	35,78	53,96	18,3	133,54	318,72	141	173,2	89,1	127,5	21
- Dons en capital	134,12	153,56	146,78	80,1	174,2	352,38	438,5	625,7	504,1	420,8	171,2

*Pour l'année 2006 : IADM exclues

Sources : Rapports annuels Banque centrale de Madagascar.

Tableau 40 : Budgets votés des secteurs sociaux entre 2005 et 2011

Unité : milliers d'Ariary courant

Année	Total Solde	Fonctionnement hors solde	Investissement externe	Investissement interne	Total investissement	Total du Budget
Education						
2005	173 515 800	98 648 000	68 674 041	50 188 579	118 862 620	391 026 420
2006	199 073 765	102 041 206	88 521 257	59 410 367	147 931 624	449 046 595
2007	235 838 680	116 885 968	109 821 257	55 410 367	165 231 624	517 956 272
2008	278 410 982	121 698 212	122 000 000	48 384 676	170 384 676	570 493 870
2010	335 743 083	165 026 702	81 323 635	33 457 454	114 781 089	615 550 874
2011	388 457 656	148 595 937	79 957 841	106 602 093	186 559 934	723 613 527
Population						
2005	1 497 800	760 000	1 595 811	4 848 036	6 443 847	8 701 647
2006	1 623 694	859 219	699 000	6 067 040	6 766 040	9 248 953
2007	1 831 258	768 952	1 949 000	4 205 953	6 154 953	8 755 163
2008	1 859 954	595 000	3 327 265	2 151 457	5 478 722	7 933 676
2010	2 194 329	5 033 711	1 135 000	6 628 200	7 763 200	14 991 240
2011	2 745 111	3 847 909	1 135 000	6 450 983	7 585 983	14 179 003
Santé						
2005	38 779 600	34 891 800	62 871 711	8 204 909	71 076 620	144 748 020
2006	44 308 853	36 611 856	69 661 189	14 028 378	83 689 567	164 610 276
2007	49 045 250	47 174 423	88 972 876	13 528 378	102 501 254	198 720 927
2008	65 862 194	49 058 497	116 872 735	16 313 250	133 185 985	248 106 676
2010	82 950 607	53 072 170	62 215 000	18 954 800	81 169 800	217 192 577
2011	106 143 068	45 740 622	120 822 300	12 472 042	133 294 342	285 178 032

Total Budget voté						
2 005	425 836 600	378 193 200	702 120 000	326 100 000	1 028 220 000	1 832 249 800
2 006	523 363 577	516 431 902	869 700 000	392 984 000	1 262 684 000	2 302 479 479
2 007	639 523 089	552 139 616	1 027 800 000	359 700 000	1 387 500 000	2 579 162 705
2 008	765 063 086	684 569 996	1 149 110 000	455 120 000	1 604 230 000	3 053 863 082
2 010	930 021 107	836 550 076	932 201 000	397 650 605	1 329 851 605	3 096 422 788
2 011	1 034 987 796	816 876 525	760 110 000	491 761 062	1 251 871 062	3 103 735 383

Source : Loi de finances,

Tableau 41 : , Budget de l'État et budget du secteur éducatif entre 2003 et 2008

(en milliards Ar)	2003	2004	2005	2006	2007	2008*
PIB	6 779,00	8 155,70	10 095,00	11 781,00	13 834,00	15 813,00
Budget de l'État	1 296,10	2 045,30	2 129,10	2 521,30	2 569,90	3 246,50
Dépenses courantes	764,6	1 027,20	1 107,20	1 312,50	1 520,00	1 642,30
Dépenses d'investissement	531,5	1 018,10	1 021,90	1 208,80	1 049,90	1 604,20
Budget de l'Éducation	206	266,2	388,4	387,9	465,1	570,5
Dépenses courantes	156,5	197	265	278,6	340,9	400,1
Dépenses d'investissement	49,5	69,2	123,4	109,3	124,2	170,4
Éducation/Budget État	15,90%	13,00%	18,20%	15,40%	18,10%	17,60%
Dépenses courantes	20,50%	19,20%	23,90%	21,20%	22,40%	24,40%
Investissements	9,30%	6,80%	12,10%	9,00%	11,80%	10,60%
Budget Éducation/PIB	3,00%	3,30%	3,90%	3,30%	3,40%	3,60%

Sources : MFB, FMI (République de Madagascar : Quatrième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, juin 2008) et MEN.(*) Données prévisionnelles in RESEN (Banque Mondiale)

PAUVRETE MONETAIRE

Tableau 42 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon les Faritany

Ensemble de la population											
Faritany	Taux de Pauvreté				Distribution des Pauvres				Distribution de la Population		
	2005	2010	Diff.		2005	2010	Diff.		2005	2010	Diff.
Antananarivo	57,7	66,8	9,2		25,4	22,4	-3,0		30,3	25,6	-4,6
Fianarantsoa	77,6	88,2	10,6		26,8	25,2	-1,6		23,8	21,9	-1,9
Toamasina	71,9	78,3	6,4		15,4	15,5	0,1		14,7	15,2	0,5
Mahajanga	70,2	71,6	1,4		11,6	11,4	-0,1		11,3	12,2	0,9
Toliara	74,8	82,1	7,3		15,7	17,9	2,2		14,5	16,7	2,3
Antsiranana	64,2	68,1	3,9		5,1	7,4	2,3		5,5	8,4	2,9
Madagascar	68,7	76,5	7,8		100,0	100,0	0,0		100,0	100,0	0,0
Note: Diff. entre 2005 et 2010											

Enfants											
Faritany	Taux de Pauvreté				Distribution des Pauvres				Distribution de la Population		
	2005	2010	Diff.		2005	2010	Diff.		2005	2010	Diff.
Antananarivo	65,3	74,5	9,1		25,8	22,4	-3,4		29,4	24,6	-4,8
Fianarantsoa	81,1	91,2	10,1		26,6	25,3	-1,4		24,5	22,7	-1,8
Toamasina	77,2	83,3	6,0		14,6	14,9	0,2		14,1	14,6	0,5
Mahajanga	76,3	77,2	0,9		11,7	11,8	0,1		11,4	12,6	1,1
Toliara	80,4	86,3	5,9		16,4	18,3	1,9		15,2	17,4	2,2
Antsiranana	68,9	74,9	6,0		4,9	7,4	2,5		5,3	8,1	2,8
Total	74,6	82,0	7,4		100,0	100,0	0,0		100,0	100,0	0,0

Note Diff. entre 2005 et 2010

Note : Calculé en tenant compte du poids de l'enfant dans l'échantillon (en termes d'individu)

Source : EPM 2005, EPM2010, , nos propres calculs

Tableau 43 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon les Régions et la classe d'âge

REGIONS	population totale			enfant total			enfant 00-4 ans		
	Taux de pauvreté (%)	Effectif sous population	Structure sous population	Taux de pauvreté (%)	Effectif sous population	Structure sous population	Taux de pauvreté (%)	Effectif sous population	Structure sous population
Analamanga	54,5	2 335 991	11,6	63,6	1 103 431	10,2	66,8	343 914	10,0
Vakinankaratra	75,8	1 676 910	8,3	81,2	899 968	8,4	84,8	270 022	7,9
Itasy	79,9	738 449	3,7	85,1	424 214	3,9	89,1	129 272	3,8
Bongolava	76,8	419 568	2,1	80,7	228 258	2,1	82,8	77 742	2,3
Haute Matsiatra	84,7	1 213 491	6,0	89,1	675 167	6,3	91,9	221 544	6,5
Amoron'i Mania	85,2	683 552	3,4	89,1	367 083	3,4	89,2	117 644	3,4
Vatovavy Fitovinany	90,0	1 391 573	6,9	91,6	771 245	7,2	93,6	224 698	6,6
Ihorombe	80,7	236 696	1,2	85,4	115 501	1,1	85,9	34 915	1,0
Atsimo Atsinanana	94,5	891 809	4,4	96,0	520 038	4,8	95,8	166 602	4,9
Atsinanana	82,1	1 210 502	6,0	86,2	615 265	5,7	89,5	158 003	4,6
Analanjirofo	83,5	929 827	4,6	87,6	493 373	4,6	91,0	152 433	4,4
Alaotra Mangoro	68,2	923 614	4,6	74,9	468 575	4,4	80,0	153 600	4,5
Boeny	62,6	680 561	3,4	70,0	352 615	3,3	72,9	111 239	3,2
Sofia	71,5	1 130 044	5,6	76,5	632 779	5,9	81,5	220 703	6,4
Betsiboka	82,2	378 094	1,9	85,6	215 745	2,0	85,7	74 274	2,2
Melaky	80,2	274 015	1,4	84,5	153 241	1,4	85,4	53 382	1,6
Atsimo Andrefana	82,1	1 335 364	6,6	87,5	715 422	6,6	88,3	238 103	6,9
Androy	94,4	811 592	4,0	95,3	496 191	4,6	95,7	174 638	5,1
Anosy	83,5	617 773	3,1	87,2	355 315	3,3	90,9	132 185	3,9
Menabe	64,2	610 593	3,0	68,0	307 492	2,9	68,1	95 218	2,8
Diana	54,4	559 220	2,8	63,5	267 884	2,5	66,2	88 155	2,6
Sava	74,9	1 126 385	5,58	79,9	604 721	5,6	82,3	191 909	5,6
Total	76,5	20 180 000	100	82,0	10 780 000	100	84,5	3 430 195	100

Source : EPM 2010, nos propres calculs

REGION	enfant 00-5 ans			enfant 06-10 ans			enfant 10-14 ans		
	Taux de pauvreté (%)	Effectif	Structure	Taux de pauvreté (%)	Effectif	Structure	Taux de pauvreté (%)	Effectif	Structure
Analamanga	66,9	399 479	9,7	67,0	326 308	10,3	61,6	275 240	10,0
Vakinankaratra	83,9	327 970	8,0	83,0	275 572	8,7	79,4	234 058	8,5
Itasy	87,2	160 788	3,9	88,4	120 435	3,8	81,1	111 673	4,0
Bongolava	82,5	91 875	2,2	79,9	64 333	2,0	77,5	57 770	2,1
Haute Matsiatra	91,5	263 857	6,4	90,2	202 002	6,3	87,8	174 559	6,3
Amoron'i Mania	89,6	137 991	3,4	90,9	109 560	3,4	89,1	97 961	3,6
Vatovavy Fitovinany	93,6	268 071	6,5	92,0	237 978	7,5	90,7	220 071	8,0
Ihorombe	86,3	44 443	1,1	86,3	35 410	1,1	85,4	29 268	1,1
Atsimo Atsinanana	95,9	198 728	4,8	96,7	164 337	5,2	95,8	133 152	4,8
Atsinanana	89,7	198 920	4,8	85,4	195 701	6,2	82,7	184 854	6,7
Analanjirofo	90,2	188 240	4,6	91,0	148 097	4,7	85,5	118 860	4,3
Alaotra Mangoro	79,7	181 053	4,4	74,1	134 776	4,2	71,2	117 224	4,2
Boeny	73,2	132 128	3,2	73,0	93 404	2,9	66,2	95 260	3,5
Sofia	80,1	260 475	6,3	78,4	179 415	5,6	73,2	142 912	5,2
Betsiboka	85,9	86 613	2,1	85,8	59 544	1,9	85,5	49 421	1,8
Melaky	86,3	64 744	1,6	82,2	44 857	1,4	82,5	34 261	1,2
Atsimo Andrefana	88,3	278 301	6,8	88,8	225 171	7,1	88,0	177 468	6,4
Androy	95,6	206 871	5,0	96,6	136 773	4,3	95,3	120 465	4,4
Anosy	89,8	157 067	3,8	87,2	95 411	3,0	83,3	75 923	2,8
Menabe	69,1	112 419	2,7	70,4	90 485	2,8	67,8	78 144	2,8
Diana	68,5	107 142	2,6	67,9	80 544	2,5	56,9	66 328	2,4
Sava	83,0	239 923	5,8	79,8	163 629	5,1	79,9	166 943	6,0
Total	84,4	4 107 096	100	83,5	3 183 741	100	80,3	2 761 812	100

Source : EPM 2010, nos propres calculs

REGION	enfant 06-14 ans			enfant 15-17 ans			adulte 18 et plus		
	Taux de pauvreté (%)	Effectif sous population	Structure sous population	Taux de pauvreté (%)	Effectif sous population	Structure sous population	Taux de pauvreté (%)	Effectif sous population	Structure sous population
Analamanga	64,1	545 997	10,3	53,8	157 956	11,6	46,3	1 232 560	13,1
Vakinankaratra	81,2	448 187	8,4	74,0	123 811	9,1	69,7	776 943	8,3
Itasy	85,1	210 490	4,0	78,8	52 936	3,9	72,8	314 235	3,4
Bongolava	79,8	109 677	2,1	78,3	26 706	2,0	72,0	191 310	2,0
Haute Matsiatra	88,7	335 967	6,3	82,7	75 343	5,6	79,2	538 324	5,7
Amoron'i Mania	90,2	185 993	3,5	83,3	43 099	3,2	80,6	316 469	3,4
Vatovavy Fitovinany	91,3	406 965	7,7	87,3	96 209	7,1	87,9	620 328	6,6
Ihorombe	84,7	57 224	1,1	85,1	13 834	1,0	76,2	121 195	1,3
Atsimo Atsinanana	96,4	263 324	5,0	95,0	57 986	4,3	92,4	371 771	4,0
Atsinanana	83,8	336 904	6,3	88,0	79 441	5,9	77,8	595 237	6,3
Analanjirofo	88,5	237 678	4,5	77,1	67 455	5,0	78,9	437 367	4,7
Alaotra Mangoro	72,4	225 252	4,2	70,4	62 269	4,6	61,3	455 039	4,8
Boeny	69,5	166 616	3,1	63,9	53 871	4,0	54,5	327 946	3,5
Sofia	76,0	289 232	5,4	67,2	83 072	6,1	65,1	497 266	5,3
Betsiboka	86,4	99 281	1,9	82,0	29 852	2,2	77,7	162 349	1,7
Melaky	82,4	71 198	1,3	86,0	17 299	1,3	74,9	120 775	1,3
Atsimo Andrefana	88,4	355 415	6,7	81,3	81 706	6,0	75,8	619 942	6,6
Androy	96,2	232 348	4,4	90,2	56 972	4,2	93,0	315 400	3,4
Anosy	85,2	155 375	2,9	85,0	42 874	3,2	78,5	262 458	2,3
Menabe	68,7	149 202	2,8	63,3	45 872	3,4	60,3	303 100	3,2
Diana	62,9	131 992	2,5	47,3	28 750	2,1	46,1	291 336	3,1
Sava	79,2	303 383	5,7	71,0	61 415	4,5	69,1	521 664	5,6
Total	81,8	5 317 700	100	75,4	1 358 727	100	70,2	9 393 013	100

Source : EPM 2010, nos propres calculs

REGION	adulte 18 et plus masculin			adulte 18 et plus féminin			population totale masculine		
	Taux de pauvreté (%)	Effectif sous population	Structure sous population	Taux de pauvreté (%)	Effectif sous population	Structure sous population	Taux de pauvreté (%)	Effectif sous population	Structure sous population
Analamanga	47,3	602 839	13,2	45,4	629 722	13,1	54,2	1 159 994	11,6
Vakinankaratra	69,3	392 599	8,6	70,0	384 344	8,0	75,8	833 753	8,4
Itasy	72,5	162 156	3,5	73,2	152 079	3,2	78,6	379 995	3,8
Bongolava	70,4	98 313	2,2	73,8	92 997	1,9	76,4	209 765	2,1
Haute Matsiatra	78,9	276 622	6,0	79,5	261 702	5,4	84,2	609 703	6,1
Amoron'i Mania	79,2	148 210	3,2	82,0	168 258	3,5	84,9	335 868	3,4
Vatovavy Fitovinany	87,5	292 309	6,4	88,3	328 019	6,8	89,3	679 986	6,8
Ihorombe	75,7	59 972	1,3	76,7	61 224	1,3	80,5	122 601	1,2
Atsimo Atsinanana	92,4	177 946	3,9	92,5	193 825	4,0	94,5	436 352	4,4
Atsinanana	76,1	277 766	6,1	79,3	317 471	6,6	81,8	589 577	5,9
Analanjirofo	78,0	208 580	4,6	79,8	228 787	4,8	83,4	451 598	4,5
Alaotra Mangoro	60,7	229 605	5,0	61,9	225 435	4,7	67,7	468 257	4,7
Boeny	53,2	162 883	3,6	55,8	165 063	3,4	61,9	339 183	3,4
Sofia	64,7	223 571	4,9	65,5	273 695	5,7	71,2	535 640	5,4
Betsiboka	77,5	81 935	1,8	77,9	80 415	1,7	82,8	191 146	1,9
Melaky	73,1	60 707	1,3	76,7	60 068	1,3	79,5	138 420	1,4
Atsimo Andrefana	74,2	302 674	6,6	77,3	317 268	6,6	82,2	670 355	6,7
Androy	92,8	150 020	3,3	93,1	165 380	3,4	94,5	405 991	4,1
Anosy	77,8	125 999	2,8	79,3	136 459	2,8	83,7	310 386	3,1
Menabe	61,0	153 326	3,4	59,5	149 775	3,1	65,4	316 740	3,2
Diana	44,0	135 068	3,0	47,9	156 267	3,3	54,1	268 886	2,7
Sava	67,2	256 682	5,6	71,1	264 982	5,5	73,0	535 442	5,4
Total	69,5	4 579 780	100	70,8	4 813 233	100	76,2	9 989 642	100

population totale féminine

enfant total masculin

enfant total féminin

Source : EPM 2010, nos propres calculs

REGION	Taux de pauvreté (%)	Effectif sous population	Structure sous population	Taux de pauvreté (%)	Effectif sous population	Structure sous population	Taux de pauvreté (%)	Effectif sous population	Structure sous population
Analamanga	54,8	1 175 997	11,5	61,7	557 156	10,3	65,6	546 275	10,2
Vakinankaratra	75,8	843 157	8,3	81,7	441 155	8,2	80,7	458 813	8,5
Itasy	81,3	358 454	3,5	83,2	217 839	4,0	87,2	206 375	3,8
Bongolava	77,2	209 803	2,1	81,6	111 452	2,1	79,9	116 806	2,2
Haute Matsiatra	85,2	603 788	5,9	88,7	333 081	6,2	89,6	342 086	6,4
Amoron'i Mania	85,5	347 683	3,4	89,5	187 658	3,5	88,8	179 425	3,3
Vatovavy Fitovinany	90,6	711 586	7,0	90,6	387 677	7,2	92,6	383 568	7,1
Ihorombe	80,9	114 096	1,1	85,0	62 629	1,2	85,8	52 872	1,0
Atsimo Atsinanana	94,5	455 457	4,5	96,0	258 406	4,8	96,0	261 632	4,9
Atsinanana	82,4	620 925	6,1	86,8	311 811	5,8	85,6	303 454	5,7
Analanjirofo	83,6	479 142	4,7	88,1	243 018	4,5	87,0	250 355	4,7
Alaotra Mangoro	68,7	455 357	4,5	74,5	238 653	4,4	75,4	229 922	4,3
Boeny	63,2	341 378	3,4	69,9	176 300	3,3	70,2	176 315	3,3
Sofia	71,8	594 404	5,8	75,8	312 070	5,8	77,2	320 709	6,0
Betsiboka	81,6	186 948	1,8	86,8	109 212	2,0	84,4	106 533	2,0
Melaky	81,0	135 595	1,3	84,4	77 714	1,4	84,5	75 527	1,4
Atsimo Andrefana	82,0	665 008	6,5	88,8	367 682	6,8	86,3	347 740	6,5
Androy	94,2	405 601	4,0	95,6	255 971	4,7	94,9	240 221	4,5
Anosy	83,3	307 387	3,0	87,8	184 387	3,4	86,6	170 928	3,2
Menabe	62,9	293 852	2,9	69,5	163 415	3,0	66,4	144 078	2,7
Diana	54,7	290 334	2,9	64,2	133 818	2,5	62,7	134 066	2,5
Sava	76,7	590 943	5,8	78,4	278 760	5,2	81,2	325 961	6,1
Total	76,8	10 190 000	100	81,81	5 409 862	100	82,2	5 373 661	100

Source : EPM 2010, nos propres calculs

Tableau 44 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon le sexe du chef de ménage (2005 et 2010)

Ensemble de la population									
Sexe	Taux de pauvreté (P0)			Distribution des pauvres			Distribution de la Population		
	2005	2010	Diff.	2005	2010	Diff.	2005	2010	Diff.
Masculin	69,0	76,4	7,4	85,9	84,8	-1,1	85,6	84,9	-0,7
Féminin	67,5	77,3	9,7	14,1	15,2	1,1	14,4	15,1	0,7
Total	68,7	76,5	7,8	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0
Note: Diff. entre 2005 et 2010									
Enfants									
Sexe	Taux de pauvreté (P0)			Distribution des pauvres			Distribution de la Population		
	2005	2010	Diff.	2005	2010	Diff.	2005	2010	Diff.
Masculin	74,7	81,7	7,0	85,8	84,3	-1,5	85,7	84,6	-1,1
Féminin	74,2	83,7	9,5	14,2	15,7	1,5	14,3	15,4	1,1
Total	74,6	82,0	7,4	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0
Note: Diff. entre 2005 et 2010									

Source : EPM 2005 et 2010, calculs, nos propres calculs

Tableau 45 : Pauvreté monétaire selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et la classe d'âge

Sous Population	Indicateurs	Sexe du Chef de ménage		Milieu de résidence		Madagascar
		Féminin	Masculin	Urbain	Rural	
Population totale	Taux de pauvreté (%)	77,3	76,4	54,2	82,2	76,5
	Effectif sous population	3 036 998	17 140 000	4 098 099	16 080 000	20 178 099
	Structure sous population	15,1	85,0	20,3	79,7	100
Ensemble enfant	Taux de pauvreté (%)	83,7	81,7	61,7	86,6	82,0
	Effectif sous population	1 658 209	9 125 313	1 990 480	8 793 043	10 783 523
	Structure sous population	15,4	84,6	18,5	81,5	100
Enfant 00 à 4ans	Taux de pauvreté (%)	87,6	84,0	64,2	88,8	84,49
	Effectif sous population	457 954	2 972 241	599 808	2 830 386	3 430 195
	Structure sous population	13,4	86,7	17,5	82,5	100
Enfant 00 à 5ans	Taux de pauvreté (%)	87,41	83,9	64,9	88,5	84,4
	Effectif sous population	561 337	3 545 759	715 737	3 391 359	4 107 096
	Structure sous population	13,67	86,33	17,4	82,6	100
Enfant 06 à 10ans	Taux de pauvreté (%)	86,0	83,0	63,7	87,9	83,5
	Effectif sous population	487 043	2 696 698	577 849	2 605 892	3 183 741
	Structure sous population	15,3	84,7	18,2	81,9	100
Enfant 10 à 14 ans	Taux de pauvreté (%)	81,0	80,2	60,0	85,1	80,3
	Effectif sous population	470 524	2 291 288	524 106	2 237 706	2 761 812
	Structure sous population	17,0	83,0	19,0	81,0	100
Enfant 06 à 14 ans	Taux de pauvreté (%)	83,34	81,55	61,4	86,5	81,8
	Effectif sous population	853 029	4 464 671	984 076	4 333 624	5 317 700
	Structure sous population	16,0	84,0	18,5	81,5	100
Enfant 15 à 17 ans	Taux de pauvreté (%)	76,2	75,2	54,7	81,0	75,38
	Effectif sous population	243 844	1 114 883	290 668	1 068 059	1 358 727
	Structure sous population	18,0	82,1	21,4	78,6	100
Adulte 18 ans et plus	Taux de pauvreté (%)	69,6	70,3	47,2	76,9	70,2
	Effectif sous population	1 378 789	8 014 225	2 107 620	7 285 394	9 393 013
	Structure sous population	14,7	85,3	22,4	77,6	100
Adulte 18 ans et plus, masculin	Taux de pauvreté (%)	69,27	69,54	47,0	75,9	69,5
	Effectif sous population	292 304	4 287 476	1 009 503	3 570 277	4 579 780
	Structure sous population	6,4	93,6	22,0	78,0	100
Adulte 18 ans et plus, féminin	Taux de pauvreté (%)	69,6	71,2	47,4	77,8	70,8
	Effectif sous population	1 086 484	3 726 749	1 098 116	3 715 117	4 813 233
	Structure sous population	22,6	77,4	22,8	77,2	100
Population totale masculine	Taux de pauvreté (%)	80,7	75,6	54,5	81,7	76,2
	Effectif sous population	1 100 353	8 889 289	2 020 591	7 969 051	9 989 642
	Structure sous population	11,0	89,0	20,2	79,8	100
Population totale féminine	Taux de pauvreté (%)	75,3	77,2	53,9	82,7	76,8
	Effectif sous population	1 936 645	8 250 249	2 077 508	8 109 386	10 190 000
	Structure sous population	19,0	81,0	20,4	79,6	100
Enfant total, masculin	Taux de pauvreté (%)	84,8	81,3	62,1	86,4	81,8
	Effectif sous population	808 049	4 601 813	1 011 088	4 398 774	5 409 862
	Structure sous population	14,94	85,06	18,7	81,3	100
Enfant total, féminin	Taux de pauvreté (%)	82,62	82,1	61,2	86,9	82,2
	Effectif sous population	850 161	4 523 500	979 392	4 394 269	5 373 661
	Structure sous population	15,8	84,2	18,2	81,8	100

Sources: EPM 2010, Nos propres calculs

Tableau 46 : Pauvreté monétaire des enfants selon le statut d'activité du chef de ménage (2005 et 2010)

Ensemble de la population											
Statut d'activité	Taux de pauvreté (P0)				Distribution des pauvres				Distribution de la Population		
	2005	2010	Diff.		2005	2010	Diff.		2005	2010	Diff.
Cadre supérieur	24,1	35,8	11,7		0,2	0,3	0,1		0,5	0,6	0,1
Cadre moyen /agent de maîtrise	32,7	23,8	-8,8		0,7	0,6	-0,1		1,6	1,9	0,4
Ouvrier ou salarié qualifié	38,5	39,4	0,9		3,6	2,3	-1,3		6,5	4,4	-2,0
Ouvrier non qualifié	63,2	66,1	2,9		5,1	2,6	-2,5		5,6	3,0	-2,6
Manœuvre	75,6	75,8	0,2		3,9	1,9	-2,0		3,5	1,9	-1,6
Stagiaire rémunéré	51,8	73,1	21,3		0,1	0,1	0,0		0,1	0,1	-0,0
Indépendant	56,0	60,0	4,0		6,5	9,8	3,3		8,0	12,5	4,5
Chômeur	52,1	65,1	13,0		0,9	1,0	0,1		1,2	1,2	-0,0
Inactif	56,4	60,9	4,5		1,8	1,5	-0,3		2,2	1,9	-0,3
Petit exploitant agricole	78,3	87,4	9,1		56,1	53,8	-2,3		49,3	47,1	-2,2
Moyen exploitant agricole	72,2	80,5	8,3		17,6	19,9	2,3		16,7	18,9	2,2
Grand exploitant agricole	60,0	68,6	8,7		3,1	3,9	0,8		3,5	4,3	0,8
Pêcheur	13,5	86,7	73,2		0,2	2,1	1,9		1,1	1,9	0,7
Autres	78,0	75,9	-2,1		0,1	0,3	0,2		0,1	0,3	0,2
Total	68,7	76,5	7,8		100,0	100,0	0,0		100,0	100,0	0,0
Note: Diff. entre 2005 et 2010											
Enfants											
Statut d'activité	Taux de pauvreté (P0)				Distribution des pauvres				Distribution de la Population		
	2005	2010	Diff.		2005	2010	Diff.		2005	2010	Diff.
Cadre supérieur	33,9	42,5	8,6		0,2	0,3	0,1		0,4	0,6	0,2
Cadre moyen /agent de maîtrise	43,3	31,6	-11,7		0,8	0,6	-0,1		1,3	1,6	0,3
Ouvrier ou salarié qualifié	45,8	47,0	1,3		3,8	2,3	-1,5		6,2	4,0	-2,1
Ouvrier non qualifié	70,1	71,9	1,8		5,3	2,5	-2,8		5,6	2,8	-2,8
Manœuvre	79,4	82,2	2,8		3,9	1,9	-2,0		3,6	1,9	-1,7
Stagiaire rémunéré	58,8	78,9	20,1		0,1	0,1	0,0		0,1	0,1	-0,0
Indépendant	63,6	66,2	2,6		6,7	9,7	3,1		7,8	12,0	4,2
Chômeur	64,9	74,0	9,1		0,8	1,0	0,2		0,9	1,1	0,2
Inactif	74,0	75,3	1,3		1,7	1,1	-0,6		1,7	1,2	-0,5
Petit exploitant agricole	82,7	91,1	8,4		55,6	54,0	-1,6		50,1	48,6	-1,6
Moyen exploitant agricole	76,7	84,8	8,0		18,0	20,1	2,0		17,5	19,4	1,9
Grand exploitant agricole	64,3	74,6	10,3		3,0	3,9	0,9		3,5	4,3	0,8
Pêcheur	11,8	90,2	78,4		0,2	2,2	2,0		1,1	2,0	0,9
Autres	84,6	76,8	-7,8		0,1	0,3	0,2		0,1	0,3	0,2
Total	74,6	82,0	7,4		100,0	100,0	0,0		100,0	100,0	0,0
Note: Diff. entre 2005 et 2010											

Source : EPM 2005, EPM 2010, nos propres calculs

Tableau 47 : Pauvreté monétaire selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et la classe d'âge

Sous Population	Indicateurs	Taille des ménages				Niveau d'instruction du Chef de ménage				Madagascar
		01 à 04	05 à 07	08 à 10	11 et plus	Sans	Primaire	Secondaire	Univer.	
Population totale	Tx de pauv.	58,7	81,1	90,2	92,9	87,3	81,8	53,4	10,7	76,5
	Effectif	6255337	8979540	3801426	1139321	7027805	8521220	4283118	343481	20178099
	Structure	31,0	44,5	18,8	5,7	34,8	42,2	21,2	1,7	100
Ensemble enfant	Tx de pauv.	67,1	83,0	91,6	94,3	90,8	86,5	60,5	16,3	82,0
	Effectif	2461463	5212698	2394443	714919	3919994	4597906	2121018	144605	10783523
	Structure	22,8	48,3	22,2	6,6	36,4	42,6	19,7	1,3	100
Enfant 00 à 4ans	Tx de pauv.	72,9	87,4	92,4	95,5	92,1	88,7	61,6	13,6	84,49
	Effectif	1018927	1568672	646520	196076	1301192	1497620	594733	36650	3430195
	Structure	29,7	45,7	18,9	5,7	37,9	43,7	17,3	1,1	100
Enfant 00 à 5ans	Tx de pauv.	72,5	87,04	92,1	95,3	92,38	88,48	61,2	13,0	84,4
	Effectif	1160463	1922191	787945	236498	1569219	1772155	723513	42209	4107096
	Structure	28,26	46,8	19,2	5,8	38,21	43,15	17,6	1,0	100
Enfant 06 à 10ans	Tx de pauv.	67,0	83,4	93,2	93,7	91,2	87,7	63,7	23,7	83,5
	Effectif	558032	1665113	748377	212219	1162915	1356607	626161	38058	3183741
	Structure	17,53	52,3	23,5	6,7	36,53	42,61	19,7	1,2	100
Enfant 10 à 14 ans	Tx de pauv.	61,7	79,5	91,9	93,4	89,3	84,9	60,8	24,2	80,3
	Effectif	503582	1375449	689063	193717	962179	1165786	588821	45026	2761812
	Structure	18,2	49,8	25,0	7,0	34,8	42,2	21,3	1,6	100
Enfant 06 à 14 ans	Tx de pauv.	64,02	81,52	92,4	93,9	90,36	86,38	61,7	22,6	81,8
	Effectif	955996	2715141	1282069	364495	1888823	2262486	1093381	73009	5317700
	Structure	18,0	51,1	24,1	6,9	35,5	42,6	20,6	1,4	100
Enfant 15 à 17 ans	Tx de pauv.	57,2	76,1	87,3	93,3	87,1	80,7	54,5	5,4	75,38
	Effectif	345005	575367	324429	113927	461952	563265	304123	29387	1358727
	Structure	25,4	42,4	23,9	8,4	34,0	41,5	22,4	2,2	100
Adulte 18 ans et plus	Tx de pauv.	53,2	78,5	87,7	90,4	82,9	76,4	46,5	6,6	70,2
	Effectif	3793874	3767754	1406983	424402	3108723	3923314	2162100	198876	9393013
	Structure	40,4	40,1	15,0	4,5	33,1	41,8	23,0	2,1	100
Adulte 18 ans et plus, masculin	Tx de pauv.	51,16	78,37	86,6	89,5	82,16	75,94	46,6	5,9	69,5
	Effectif	1787642	1875250	709817	207071	1447625	1957411	1079254	95490	4579780
	Structure	39,0	41,0	15,5	4,5	31,6	42,7	23,6	2,1	100
Adulte 18 ans et plus, féminin	Tx de pauv.	55,1	78,6	88,9	91,4	83,6	76,9	46,4	7,2	70,8
	Effectif	2006232	1892504	697167	217330	1661098	1965903	1082846	103386	4813233
	Structure	41,7	39,3	14,5	4,5	34,5	40,8	22,5	2,2	100
Population totale masculine	Tx de pauv.	57,5	80,7	89,8	91,8	87,3	81,3	53,6	10,2	76,2
	Effectif	2982259	4501432	1931020	574932	3441099	4229774	2144819	173951	9989642
	Structure	29,9	45,1	19,3	5,8	34,5	42,3	21,5	1,7	100
Population totale féminine	Tx de pauv.	59,8	81,4	90,5	93,9	87,4	82,4	53,3	11,2	76,8
	Effectif	3273078	4479020	1870406	564389	3587619	4291446	2138299	169530	10190000
	Structure	32,1	44,0	18,4	5,5	35,2	42,1	21,0	1,7	100
Enfant total, masculin	Tx de pauv.	66,9	82,4	91,6	93,1	91,0	86,0	60,7	15,3	81,8
	Effectif	1194617	2626182	1221203	367860	1993474	2272363	1065564	78460	5409862
	Structure	22,08	48,54	22,6	6,8	36,85	42	19,7	1,5	100
Enfant total, féminin	Tx de pauv.	67,19	83,48	91,6	95,6	90,58	86,99	60,3	17,5	82,2
	Effectif	1266846	2586516	1173240	347059	1926520	2325543	1055453	66145	5373661
	Structure	23,6	48,1	21,8	6,5	35,9	43,3	19,6	1,2	100

Sources: EPM 2010, Nos propres calculs

Tableau 48 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon les Faritany

Faritany	Incidence		Intensité		Sévérité	
	Enfants de 0 à 17 ans	Ensemble Population	Enfants de 0 à 17 ans	Ensemble Population	Enfants de 0 à 17 ans	Ensemble Population
Antananarivo	74,5	66,8	22,2	24,6	10	11,6
Fianarantsoa	91,2	88,2	32,9	44,7	16,5	26,0
Toamasina	83,3	78,3	34,7	36,5	19,2	20,8
Mahajanga	77,2	71,6	29,7	27,9	14,4	13,7
Toliara	86,3	82,1	36,4	44,2	20,8	28,6
Antsiranana	74,9	68,1	27,7	29,0	13,9	15,1
Madagascar	82,0	76,5	38,7	34,9	22,1	19,5

Note : Calculé en tenant compte du poids de l'enfant dans l'échantillon (en termes d'individu)

Source : 'EPM 2010, nos propres calculs

Tableau 49 : Indicateurs de pauvreté monétaire des enfants selon le milieu de résidence et régions

Régions	Milieu de résidence	Ensemble enfant		
		Incidence de la pauvreté	Intensité de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Analamanga	Urbain	53,5	18,3	8,4
	Rural	70,4	25,2	12,0
Vakinankaratra	Urbain	67,8	24,4	10,9
	Rural	84,2	34,2	17,1
Itasy	Urbain	79,8	36,4	20,2
	Rural	85,7	35,1	17,2
Bongolava	Urbain	59,9	20,7	8,9
	Rural	83,9	33,2	15,7
Haute Matsiatra	Urbain	61,9	25,6	12,9
	Rural	94,2	50,8	30,9
Analamanga	Urbain	65,2	23,1	10,2
	Rural	91,9	43,5	23,5
Vatovavy Fitovinany	Urbain	75,5	38,9	23,7
	Rural	94,0	50,2	30,1
Ihorombe	Urbain	76,4	38,2	22,1
	Rural	87,4	41,1	22,7
Atsimo Atsinanana	Urbain	67,4	28,1	15,1
	Rural	98,4	54,8	33,7
Atsinanana	Urbain	67,5	29,2	15,9
	Rural	91,3	48,9	30,3
Analanjirifo	Urbain	65,3	29,9	16,5
	Rural	91,9	48,7	29,6
Alaotra Mangoro	Urbain	55,3	21,4	10,9
	Rural	78,6	29,8	14,1
Boeny	Urbain	52,5	17,9	8,2
	Rural	76,5	31,1	16,0
Sofia	Urbain	59,1	20,1	8,5
	Rural	78,6	29,7	14,3
Betsiboka	Urbain	71,5	23,6	10,2

	Rural	87,6	41,4	22,5
Melaky	Urbain	65,2	22,9	10,3
	Rural	89,4	41,1	21,4
Atsimo Andrefana	Urbain	72,0	33,1	18,9
	Rural	92,1	52,0	34,9
Androy	Urbain	95,3	65,7	49,1
	Rural	95,2	61,8	45,1
Anosy	Urbain	62,5	28,9	16,4
	Rural	90,4	49,8	30,5
Menabe	Urbain	42,7	15,9	7,9
	Rural	75,6	30,2	15,6
DIANA	Urbain	37,3	9,4	3,5
	Rural	78,9	34,3	18,2
SAVA	Urbain	45,7	16,9	7,9
	Rural	83,1	38,0	20,3

Sources : EPM 2010, nos propres calculs

PRIVATION

Tableau 50 : Enregistrement des naissances des enfants âgés de moins de 5 ans

Milieu	Féminin		Masculin		Ensemble	
	Ayant un acte de naissance ou tout autre document	Ayant montré l'acte de naissance en question	Ayant un acte de naissance ou tout autre document	Ayant montré l'acte de naissance en question	Ayant un acte de naissance ou tout autre document	Ayant montré l'acte de naissance en question
Urbain	83.0	41.5	83.5	40.9	83.3	41.2
Rural	76.3	46.1	73.9	43.5	75.1	44.8
Madagascar	77.6	45.2	75.8	43.0	76.7	44.1

Source : EPM 2005, nos propres calculs

Milieu	Féminin		Masculin		Ensemble	
	Ayant un acte de naissance ou tout autre document	Ayant montré l'acte de naissance en question	Ayant un acte de naissance ou tout autre document	Ayant montré l'acte de naissance en question	Ayant un acte de naissance ou tout autre document	Ayant montré l'acte de naissance en question
Urbain	83,7	39,4	84,0	43,0	83,9	41,2
Rural	73,6	37,3	72,7	40,7	73,2	39,0
Madagascar	75,4	37,7	74,7	41,1	75,0	39,4

Source : EPM 2010, nos propres calculs

Tableau 51 Situation Scolarité par niveau de pauvreté en 2010

Quintile de consommation	Taux Brut de Scolarisation			Taux Net de Scolarisation		
	Primaire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Primaire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur
Quintile le plus pauvre	96,6	16,6	2,2	58,8	8,1	0,6
Quintile 2	117,0	27,1	2,5	72,0	12,6	1,1
Quintile 3	124,4	39,5	8,3	76,3	20,5	2,1
Quintile 4	126,5	56,4	14,7	81,8	30,0	5,7
Quintile le plus riche	137,3	89,0	47,6	86,7	48,1	20,7
Madagascar	118,0	43,7	15,8	73,4	22,7	6,3

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

Tableau 52: Répartition des enfants selon le type de logement occupé, par milieu

Type du logement ²⁸	Capitale	GCU	CUS	Rural	Ensemble
Appartement	8,3%	8,0%	10,8%	2,9%	3,3%
Studio	2,9%	2,9%	0,6%	0,3%	0,4%
Chambre	42,6%	28,0%	3,0%	5,6%	7,0%
Maison traditionnelle	39,4%	52,6%	81,5%	89,9%	87,3%
Villa de type moderne	3,5%	5,8%	2,4%	0,7%	1,1%
Autres	3,3%	2,7%	1,7%	0,6%	0,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Sources : EPM 2010, Nos propres calculs

²⁸ Un appartement est un local d'habitation intégré dans un immeuble, et formé de plusieurs pièces, toilettes, cuisine, etc. Un studio est un petit appartement composé d'une seule pièce principale avec, éventuellement, des toilettes et une cuisine. Une chambre est une pièce d'habitation servant à la fois de séjour et de chambre à coucher ; les toilettes et éventuellement, la cuisine peuvent être utilisées en commun avec d'autres occupants. Une maison individuelle de type traditionnel est un immeuble indépendant, occupée exclusivement par le ménage et comprenant éventuellement plusieurs pièces. Une villa est un immeuble moderne indépendant.

Tableau 53: Résidence des enfants et enfants orphelins

	Groupe d'âges	Vit avec les deux parents	Privation en matière de protection		Pourcentage avec un ou les deux parents décédés	Effectif
			Vit avec l'un des deux parents	Ne vit pas avec les deux parents		
Groupe d'âge	0 ans -4ans	76,2	18,5	5,3	2,0	13134
	Moins de 2 ans	78,3	20,2	1,6	1,3	5055
	02ans-04 ans	74,8	17,5	7,7	2,5	8078
	05 ans -09 ans	67,4	18,9	13,7	5,9	13852
	10 ans -14 ans	60,0	21,0	19,1	10,8	12364
	15 ans -17 ans	49,8	20,8	29,4	15,8	5294
Sexe	Masculin	66,4	20,0	13,6	7,2	22765
	Féminin	65,2	19,1	15,7	7,5	21878
Quintile de bien être	Plus pauvres	63,6	23,7	12,8	7,8	9897
	2ème Quintile	64,5	21,9	13,6	8,9	9436
	3ème Quintile	69,1	17,5	13,4	6,5	9168
	4ème Quintile	67,4	17,5	15,0	6,3	8784
	Plus riche	64,5	16,3	19,3	6,9	7358

Sources : - EDS 2008-2009, nos propres calculs

TRAVAIL DES ENFANTS – VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

Tableau 54 : Travaux dommageables et dangereux des enfants de 5 à 17 ans

	Total des enfants En milliers	Enfants astreints à un travail dommageable			Enfants astreints à un travail dangereux		
		Total en milliers	% par rapport au total des enfants	% par rapport au total des enfants économiquement actifs	Total en milliers	% par rapport au total des enfants	% par rapport au total des enfants économiquement actifs
Les deux sexes							
Total	6 661	1 534	23,0	82,0	438	6,6	23,4
5-9 ans	2 899	391	13,5	100,0	91	3,1	23,2
10-14 ans	2 546	814	32,0	100,0	190	7,5	23,3
15-17 ans	1 216	328	27,0	49,4	158	13,0	23,7
Garçons							
Total	3 417	847	24,8	84,3	232	6,8	23,1
5-9 ans	1 462	220	15,0	100,0	50	3,4	22,5
10-14 ans	1 342	452	33,7	100,0	105	7,9	23,3
15-17 ans	613	175	28,6	52,6	77	12,6	23,2
Filles							
Total	3 244	687	21,2	79,3	206	6,4	23,8
5-9 ans	1 437	172	11,9	100,0	41	2,9	24,1
10-14 ans	1 203	362	30,1	100,0	84	7,0	23,3
15-17 ans	604	153	25,4	46,1	80	13,3	24,2

Source : INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 55 : Différents types de violence contre les enfants par sexe

Types de violence à l'égard des enfants	Nombre de cas	pour cent du total de cas	Nombre de cas Filles	pour cent filles	Nombre de cas garçons	pour cent garçons
Coups et blessures volontaires	112	32,6	53	47,3	59	52,7
Détournement de mineur	89	25,9	87	97,8	2	2,3
Viol	65	18,9	65	100,0		0,0
Mauvais traitement	32	9,3	16	50,0	16	50,0
Attentat à la pudeur	15	4,4	13	86,7	2	13,3
Enlèvement	9	2,6	5	55,6	4	44,4
Inceste	5	1,5	5	100,0		0,0
Abandon	4	1,2	1	25,0	3	75,0
Privation de soins et aliments	4	1,2	1	25,0	3	75,0
Trafic	3	0,9	1	33,3	2	66,7
Menaces	2	0,6	2	100,0		0,0
Diffamation publique	1	0,3		0,0	1	100,0
Séquestration	1	0,3		0,0	1	100,0
Incitation à la débauche	1	0,3	1	100,0		0,0
Tentative de meurtre	1	0,3	1	100,0		0,0
Total	344	100,0	251	73,0	93	27,0

Source : Cas de violence contre enfants traités par la DPMPM dans la période de janvier à décembre 2006 par type de violence et par sexe

AUTRES INDICATEURS DE PRIVATION

Tableau 56: Privation (AIP) et pauvreté monétaire selon le milieu de résidence

Ensemble de la population						
Milieu urbain						
	Sans privation	Privation faible	Privation modérée	Privation sévère	Privation extrême	Total
Non pauvre monétairement	5,7	30,7	47,7	15,3	0,6	100,0
Pauvres monétairement	0,5	17,7	21,2	46,7	14,0	100,0
Ensemble	2,9	23,7	33,3	32,3	7,8	100,0
Milieu rural						
	Sans privation	Privation faible	Privation modérée	Privation sévère	Privation extrême	Total
Non pauvre monétairement	6,1	27,5	34,7	30,4	1,3	100,0
Pauvres monétairement	0,7	20,2	17,9	44,2	17,0	100,0
Ensemble	1,6	21,5	20,9	41,7	14,2	100,0

Sources : EPM 2010, nos propres calculs

RESULTATS MODELE

Tableau 57: Résultats économétriques (effets marginaux)

	Urbain				Rural			
	Pauvreté		Pauvreté alimentaire		Pauvreté		Pauvreté alimentaire	
	Effets marginaux	P>z	Effets marginaux	P>z	Effets marginaux	P>z	Effets marginaux	P>z
Chômeur	0,172275	0,00000	0,1417252	0,00000	0,0180141	0,72100	0,0447076	0,41700
Surface cultivée	-0,000343	0,00000	-	0,00000	-0,0003435	0,00000	-0,0003166	0,00000
			0,0003344					
Cultive du riz	0,057556	0,01000	0,0056134	0,77300	0,0238318	0,14900	-0,0127746	0,45800
Cultive du manioc	0,077456	0,00100	0,0427094	0,03400	0,0177449	0,16500	-0,0155804	0,25100
Cultive des patates	-0,008215	0,73500	-	0,76500	0,0140632	0,29500	-0,0045244	0,75200
			0,0065192					
Possède des terres	-0,010903	0,60500	-	0,56000	-0,0325909	0,04400	-0,0480483	0,00600
			0,0101177					
Pratique la pêche	-0,027415	0,33300	-	0,18800	0,0027571	0,85900	-0,0092783	0,58000
			0,0337928					
Fianarantsoa	0,013862	0,59100	0,0212537	0,32200	0,0424751	0,01500	0,0570034	0,00200
Toamasina	0,087646	0,00200	0,0777622	0,00100	0,0207763	0,27200	0,0329434	0,10300
Mahajanga	-0,119775	0,00000	-	0,00000	-0,0722352	0,00000	-0,0836995	0,00000
			0,1241320					
Toliara	-0,019830	0,49600	-	0,11400	0,0057660	0,77900	0,0082968	0,70700
			0,0389094					
Antsiranana	-0,103266	0,00300	-	0,06300	-0,0747993	0,00400	-0,0292287	0,26900
			0,0549433					
Alphabétisé	-0,110248	0,00000	-	0,10700	-0,0486104	0,00900	-0,0505086	0,01200
			0,0441139					
Niveau primaire	-0,046860	0,08800	-	0,02500	0,0069012	0,70600	0,0084806	0,66600
			0,0552244					
Niveau secondaire	-0,195095	0,00000	-	0,00000	-0,1072160	0,00000	-0,0681317	0,00300
			0,1313249					
Niveau universitaire	-0,421131	0,00000	-	0,00000	-0,4691970	0,00000	-0,3126631	0,00000
			0,3325616					
Ratio de dépendance	0,088155	0,00000	0,0529381	0,00000	0,0682700	0,00000	0,0627150	0,00000
Taille du ménage	0,109138	0,00000	0,0855798	0,00000	0,0585340	0,00000	0,0761564	0,00000
Chef de ménage femme	0,070253	0,02800	0,0422286	0,10600	0,0528918	0,00800	0,0755580	0,00100
Possède une radio	-0,157835	0,00000	-	0,00000	-0,1191409	0,00000	-0,1081179	0,00000
			0,0885976					
Ménage électrifié	-0,422616	0,00000	-	0,00000	-0,3241451	0,00000	-0,1757483	0,00000
			0,2024849					
Accès à l'eau propre	-0,074666	0,00000	-	0,29100	-0,0722108	0,00000	-0,0576637	0,00000
			0,0183055					
Possède une entreprise non agricole	-0,010094	0,54900	-	0,03900	-0,0216764	0,05100	-0,0215374	0,06900
			0,0291576					
Age du chef de ménage au carré	0,000175	0,00000	0,0001204	0,00100	0,0000543	0,05900	0,0000537	0,08000
Age du chef de ménage	-0,017600	0,00000	-	0,00000	-0,0059996	0,01700	-0,0066863	0,01200
			0,0127931					
Nombre d'enfants dans le ménage	0,007652	0,58200	0,0162115	0,18100	0,0064387	0,52300	-0,0060920	0,57100
Nombre d'enfants de moins de 1 an	0,024356	0,27300	0,0461412	0,02000	0,0527423	0,00100	0,0297093	0,05500
Nombre de pers de + 65	-0,091686	0,016000	-	0,01300	-0,0542901	0,04300	-0,0458137	0,11000

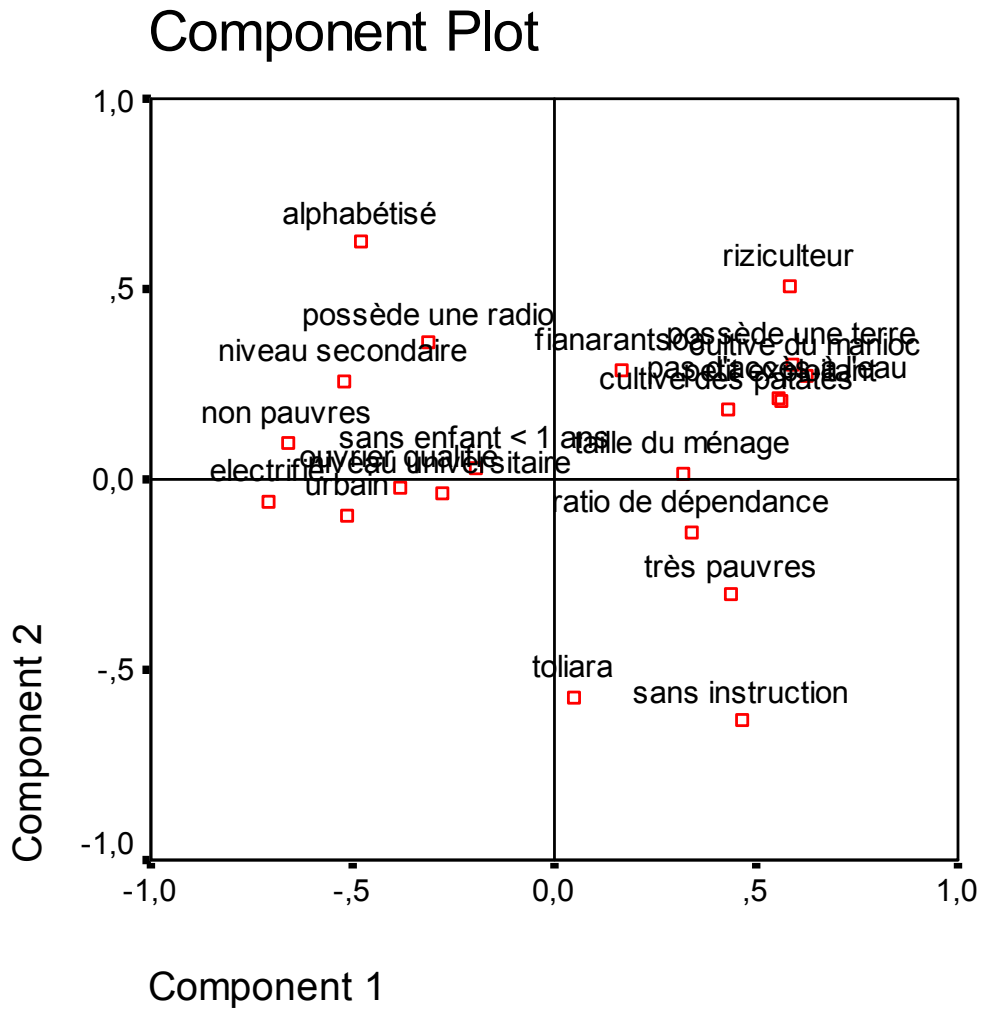
ans			0,0803547					
Possède des bétails	0,013247	0,49800	0,0078071	0,63500	-0,0320558	0,01000	-0,0492157	0,00000
Marié coutumièrement monogame	0,112745	0,00000	0,0456696	0,01500	0,0302605	0,04700	0,0146434	0,37400
Marié coutumièrement polygame	0,083386	0,31900	0,0910408	0,21100	0,0646776	0,12100	0,0633699	0,18100
Union libre monogame	0,118116	0,00100	- 0,0028280	0,92500	0,0512184	0,02300	-0,0002891	0,99100
Union libre polygame	0,167418	0,49900	- 0,0764037	0,75000	-0,6546734	0,00300	-0,3380335	0,16300
Divorcé	0,007512	0,92500	- 0,1087828	0,10400	-0,0026995	0,95500	-0,0010320	0,98400
Séparé	0,093501	0,02100	0,0534181	0,10600	0,0013891	0,96000	-0,0007697	0,98000
Veuf	0,102350	0,01500	0,0926574	0,00600	0,0081551	0,77200	-0,0025166	0,93500
Célibataire	-0,005775	0,89600	- 0,0024856	0,94400	-0,1072505	0,00200	-0,1171368	0,00100

Sources : EPM 2010, nos propres calculs

Le calcul des effets marginaux figurant dans ce tableau complète les informations du tableau 19 sur les résultats économétriques. Les effets marginaux mesurent l'impact de la variation des variables explicatives sur la probabilité d'être pauvre.

Mode de lecture : Les effets marginaux obtenus indiquent que la probabilité d'être pauvre augmente d'environ 17% lorsque le chef de ménage est chômeur et diminue d'environ 11% lorsque celui-ci est alphabétisé, toute chose égale par ailleurs.

Figure 42 : Caractéristiques des ménages pauvres



Source: Nos propres calculs à partir de l'EPM 2010